



La Banque CIBC annonce ses résultats du troisième trimestre de 2014

Toronto, Ontario – Le 28 août 2014 – La Banque CIBC (CM aux Bourses de Toronto et de New York) a déclaré aujourd'hui ses résultats financiers du troisième trimestre clos le 31 juillet 2014.

Faits saillants du troisième trimestre

- Le résultat net comme présenté s'est établi à 921 M\$, en regard de 878 M\$ pour le troisième trimestre il y a un an et de 306 M\$ pour le trimestre précédent.
- Le résultat net ajusté¹ a atteint 908 M\$, contre 931 M\$ pour le troisième trimestre il y a un an et 887 M\$ pour le trimestre précédent.
- Le résultat dilué par action comme présenté s'est établi à 2,26 \$, en regard de 2,13 \$ pour le troisième trimestre il y a un an, et de 0,73 \$ pour le trimestre précédent.
- Le résultat dilué par action ajusté¹ a atteint 2,23 \$, par rapport à 2,26 \$ au troisième trimestre il y a un an, et à 2,17 \$ au trimestre précédent.
- Le rendement des capitaux propres (RCP) applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté a été de 21,0 % et le RCP ajusté¹ s'est établi à 20,7 %.

Les résultats pour le troisième trimestre de 2014 ont été touchés par les éléments d'importance suivants qui, regroupés, ont donné lieu à une incidence positive de 0,03 \$ par action :

- un profit de 52 M\$ (30 M\$ après impôt, ou 0,08 \$ par action) tiré d'un placement comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence dans notre portefeuille de Banque d'affaires;
- des coûts de 9 M\$ (7 M\$ après impôt, ou 0,02 \$ par action) liés à la mise au point de notre programme amélioré de primes-voyage et à l'appui des transactions Aéroplan avec Aimia Canada Inc. (Aimia) et La Banque Toronto-Dominion (la Banque TD);
- un montant de 9 M\$ (8 M\$ après impôt, ou 0,02 \$ par action) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles;
- une perte de 2 M\$ (2 M\$ après impôt, ou 0,01 \$ par action) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation.

Le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires selon Bâle III au 31 juillet 2014 a été de 10,1 %, et le ratio des fonds propres de première catégorie et le ratio du total des fonds propres se sont établis à respectivement 12,2 % et 14,8 % selon la méthode tout compris, en regard d'un ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires selon Bâle III de 10,0 %, d'un ratio des fonds propres de première catégorie de 12,1 % et d'un ratio du total des fonds propres de 14,9 % au trimestre précédent.

La Banque CIBC a annoncé aujourd'hui qu'elle avait l'intention de demander à la Bourse de Toronto d'autoriser une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires qui lui permettrait d'acheter aux fins d'annulation jusqu'à concurrence de 8 millions, ou environ 2 %, de ses actions ordinaires en circulation, au cours des 12 prochains mois.

« Les solides résultats de la CIBC pour le trimestre reflètent la vigueur de nos services bancaires de détail et de gros et la robustesse de notre plateforme de gestion des avoirs, a indiqué Gerald T. McCaughey, président et chef de la direction de la Banque CIBC. Dans nos efforts pour être la banque de choix de nos clients, la priorité que nous accordons au service à la clientèle et nos initiatives de croissance stratégiques sont le moteur de notre capacité de produire des résultats constants et durables. »

Rendement de nos activités essentielles

Les *Services bancaires de détail* et *Services bancaires aux entreprises* ont enregistré un résultat net de 589 M\$ au troisième trimestre, en baisse de 23 M\$, ou 4 %, par rapport au troisième trimestre il y a un an. Après ajustement pour tenir compte des éléments d'importance susmentionnés, le résultat net ajusté¹ s'est élevé à 597 M\$, une baisse de 31 M\$, ou 5 %, par rapport au troisième trimestre il y a un an. Nos activités d'exploitation essentielles ont affiché des résultats solides, dont une forte croissance du volume des principaux produits et une baisse des pertes sur créances, le tout contrebalancé par une diminution des produits tirés des cartes de crédit attribuable à la vente du portefeuille Aéroplan. Nos investissements soutenus dans les innovations et les initiatives stratégiques continuent de resserrer les relations avec les clients.

Au cours du troisième trimestre de 2014, les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises ont continué de réaliser des progrès au chapitre de nos objectifs visant l'accélération de la croissance rentable des produits et l'amélioration de l'expérience client :

- Nous avons lancé la toute nouvelle Carte Visa Tandem CIBC Tim Hortons en partenariat avec Tim Hortons, qui fait appel à une technologie combinant une carte de crédit CIBC Visa et une carte permettant d'obtenir des primes Tim Hortons;
- Depuis le lancement de la fonctionnalité de dépôt électronique disponible dans notre application bancaire mobile, plus d'un million de chèques ont été déposés. Grâce à cette fonction, les clients peuvent déposer des chèques dans leur compte CIBC en prenant simplement une photo du chèque avec leur appareil mobile, une première parmi les grandes banques canadiennes;
- Nous avons été reconnus par le magazine *Global Finance* comme le « meilleur fournisseur de services bancaires par Internet aux consommateurs au Canada » et le « meilleur site bancaire intégré pour les consommateurs en Amérique du Nord ».

Gestion des avoirs a déclaré un résultat net de 121 M\$ au troisième trimestre, en hausse de 19 M\$, ou 19 %, par rapport au troisième trimestre il y a un an.

Les produits ont atteint 568 M\$, soit une hausse de 110 M\$, ou 24 %, par rapport au troisième trimestre de 2013. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation des biens sous gestion découlant des gains du marché et des ventes nettes de fonds communs de placement à long terme, des produits plus élevés tirés des honoraires et des commissions, et de l'acquisition d'Atlantic Trust.

Au cours du troisième trimestre de 2014, nos services de gestion des avoirs ont continué de réaliser des progrès en regard de notre priorité stratégique de bâtir notre plateforme Gestion des avoirs :

- Gestion d'actifs CIBC a inscrit des actifs sous gestion de 100 G\$, une étape importante, et, pour un 22^e trimestre d'affilée, des ventes nettes positives de fonds communs de placement à long terme, qui atteignent 4,5 G\$ depuis le début de l'exercice;
- La satisfaction de la clientèle, une priorité et le fondement de notre stratégie de croissance, continue de s'améliorer chez CIBC Wood Gundy qui affiche un taux de satisfaction parmi les meilleurs du secteur avec une augmentation de 11 % au cours des six derniers exercices;
- Atlantic Trust s'est récemment classée au deuxième rang des marques de luxe parmi les sociétés américaines de gestion de patrimoine dans le sondage de 2014 sur la gestion de patrimoine du Luxury Institute (Luxury Brand Status Index™ (LBSI) wealth management survey).

Les *Services bancaires de gros* ont affiché un résultat net de 282 M\$ au troisième trimestre, en hausse de 69 M\$, ou 32 %, par rapport au trimestre précédent. À l'exclusion des éléments d'importance, le résultat net ajusté¹ s'est établi à 254 M\$, soit 26 M\$, ou 11 %, de plus qu'au trimestre précédent.

En tant que banque offrant des services bancaires de gros de premier plan au Canada et intervenant dans les principaux secteurs industriels canadiens ailleurs dans le monde, Services bancaires de gros a agi à titre de :

- Co-responsable des registres pour une nouvelle facilité de crédit renouvelable de 3,5 G\$ et co-mandataire principal et co-responsable des registres pour 1 G\$ d'obligations garanties de premier rang de North West Redwater Partnership;
- Co-responsable des registres pour un premier appel public à l'épargne de 1,7 G\$ de PrairieSky Royalty visant l'émission d'actions ordinaires;
- Conseiller financier de Merit Energy Company pour la vente de ses propriétés productrices de pétrole au Wyoming à Memorial Production Partners pour un montant de 915 M\$ et la vente de ses propriétés au Colorado à Atlas Resource Partners pour un montant de 420 M\$.

« En résumé, la CIBC a affiché un solide rendement au cours du trimestre, a dit M. McCaughey. Nous sommes en voie de réaliser notre stratégie de croissance d'être la banque de choix pour nos clients et nous sommes en bonne position pour la croissance future. »

Apporter davantage à nos collectivités

La Banque CIBC s'est engagée à appuyer des causes qui comptent dans la vie de ses clients, de ses employés et des collectivités où elle exerce ses activités. Au cours du trimestre :

- Nous avons aidé à amasser 3,2 M\$ afin de soutenir les enfants atteints de cancer et leurs familles grâce à nos commandites du Tour CIBC Charles-Bruneau et du Défi vélo CIBC 401;
- Nous nous sommes engagés à verser 1 M\$ à KidSport, un programme national visant à offrir aux jeunes un meilleur accès aux sports organisés, pour souligner l'amorce du compte à rebours d'un an avant les Jeux panaméricains de Toronto 2015;
- En tant que banque canadienne officielle et commanditaire de la diffusion sur CBC des matchs de la Coupe du Monde de la FIFA, nous avons célébré la passion des Canadiens pour ce beau sport à l'occasion d'une tournée de 12 villes à l'échelle du pays organisée par la Nation Soccer CIBC.

¹⁾ Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Renseignements :

Relations avec les investisseurs :

Geoff Weiss	416 980-5093	geoffrey.weiss@cibc.com
Jason Patchett	416 980-8691	jason.patchett@cibc.com
Alice Dunning	416 861-8870	alice.dunning@cibc.com

Relations avec les médias :

Kevin Dove	416 980-8835	kevin.dove@cibc.com
Erica Belling	416 594-7251	erica.belling@cibc.com

L'information figurant dans les pages qui suivent fait partie du présent communiqué de presse.

(Le conseil d'administration de la Banque CIBC a passé en revue le présent communiqué de presse avant sa publication. Le président et chef de la direction et le chef des services financiers de la Banque CIBC s'appuient sur les procédures et contrôles de la Banque CIBC pour leur attestation du rapport financier du troisième trimestre et des procédures et contrôles. Le chef de la direction et le chef des services financiers de la Banque CIBC présenteront volontairement une attestation à la Securities and Exchange Commission quant à l'information financière du troisième trimestre de la Banque CIBC, y compris les états financiers consolidés intermédiaires non audités ci-joints. Ils présenteront les mêmes attestations aux Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Rapport de gestion

Le rapport de gestion est présenté afin de permettre aux lecteurs d'évaluer la situation financière et les résultats d'exploitation de la CIBC au 31 juillet 2014 et pour le trimestre et les neuf mois clos à cette date, comparativement aux périodes correspondantes. Le rapport de gestion doit être lu avec le Rapport annuel 2013 et les états financiers consolidés intermédiaires non audités compris dans le présent rapport. À moins d'indication contraire, toute l'information financière présentée dans ce rapport de gestion a été préparée selon les Normes internationales d'information financière (IFRS ou PCGR) et tous les montants sont libellés en dollars canadiens. Le rapport de gestion est en date du 27 août 2014. D'autres renseignements concernant la Banque CIBC peuvent être obtenus sur le site SEDAR, à l'adresse www.sedar.com et sur le site de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC) à l'adresse www.sec.gov. Aucune information du site Web de la CIBC (www.cibc.com/francais) ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes. Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure aux pages 164 à 168 de notre Rapport annuel 2013.

Table des matières

2	Modifications à la présentation de l'information financière	22	Situation financière
		22	Revue du bilan consolidé résumé
		23	Sources de financement
3	Points saillants financiers du troisième trimestre	27	Arrangements hors bilan
4	Vue d'ensemble	28	Gestion du risque
4	Résultats financiers	28	Vue d'ensemble
7	Événements importants	32	Risque de crédit
8	Revue de l'information financière trimestrielle	39	Risque de marché
9	Perspectives pour l'année 2014	42	Risque de liquidité
		46	Autres risques
10	Mesures non conformes aux PCGR	47	Questions relatives à la comptabilité et au contrôle
12	Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégique	47	Méthodes comptables critiques et estimations
13	Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises	52	Faits nouveaux en matière de réglementation
15	Gestion des avoirs	53	Contrôles et procédures
16	Services bancaires de gros		
20	Siège social et autres		

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS : De temps à autre, nous faisons des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris dans le présent rapport, dans d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, et dans d'autres communications. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations faites aux sections « Vue d'ensemble – Résultats financiers », « Vue d'ensemble – Événements importants », « Vue d'ensemble – Perspectives pour l'année 2014 », « Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégique – Répartition aux unités d'exploitation », « Situation financière – Sources de financement », « Gestion du risque – Vue d'ensemble », « Gestion du risque – Risque de crédit », « Gestion du risque – Risque de marché », « Gestion du risque – Risque de liquidité », « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Méthodes comptables critiques et estimations » et « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Faits nouveaux en matière de réglementation » du présent rapport de gestion, et d'autres énoncés sur nos activités, nos secteurs d'activité, notre situation financière, notre gestion du risque, nos priorités, nos cibles, nos objectifs permanents ainsi que nos stratégies et nos perspectives pour l'année 2014 et les périodes subséquentes. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « compter », « estimer », « prévision », « cible », « objectif » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. De par leur nature, ces énoncés prospectifs nous obligent à faire des hypothèses, notamment des hypothèses économiques qui sont présentées dans la section « Vue d'ensemble – Perspectives pour l'année 2014 » du présent rapport, et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de notre volonté, influent sur nos activités, notre rendement et nos résultats et pourront faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats attendus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité, le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque opérationnel, les risques juridiques et de réputation, le risque de réglementation et le risque environnemental; l'efficacité et la pertinence de nos processus et modèles de gestion et d'évaluation des risques; des changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où nous exerçons nos activités, y compris la loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* ainsi que les dispositions réglementaires en vertu de celle-ci, la loi des États-Unis intitulée *Foreign Account Tax Compliance Act* et les réformes réglementaires au Royaume-Uni et en Europe, les normes mondiales concernant la réforme relative aux fonds propres et à la liquidité élaborées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, et la réglementation concernant le système de paiements au Canada; les changements apportés aux lignes directrices relatives aux fonds propres pondérés en fonction du risque et aux directives d'information, et les lignes directrices réglementaires en matière de taux d'intérêt et de liquidité, et leur interprétation; l'issue de poursuites et d'enquêtes réglementaires, et des questions connexes; l'incidence de modifications des normes comptables et des règles et leur interprétation; les changements apportés au montant estimé des réserves et provisions; l'évolution des lois fiscales; les changements à nos notes de crédit; la situation ou les changements politiques; l'incidence possible de conflits internationaux et de la guerre au terrorisme, des catastrophes naturelles, des urgences en matière de santé publique, des perturbations occasionnées aux infrastructures des services publics et toute autre catastrophe sur nos activités; la fiabilité de tiers de fournir les infrastructures nécessaires à nos activités; les perturbations potentielles à l'égard de nos systèmes de technologies de l'information et de nos services, y compris l'évolution des risques liés aux cyberattaques; le risque lié aux médias sociaux; les pertes découlant de fraudes internes ou externes; l'exhaustivité et l'exhaustivité de l'information qui nous est fournie en ce qui a trait à nos clients et à nos contreparties; le défaut de tiers de remplir leurs obligations envers nous ou nos sociétés affiliées; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers, notamment les services bancaires en direct et mobiles; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; les modifications à la politique monétaire et économique; les fluctuations de change et de taux d'intérêt; la conjoncture économique générale mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où nous menons nos activités, y compris la croissance du niveau d'endettement des ménages au Canada, le déficit budgétaire élevé aux États-Unis; notre capacité à élaborer et à lancer des produits et services, à élargir nos canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les produits que nous en tirons; les changements des habitudes des clients en matière de consommation et d'économie; notre capacité d'attirer et de retenir des employés et des cadres clés, notre capacité à réaliser nos stratégies et à mener à terme nos acquisitions et à intégrer les sociétés acquises et les contreparties et notre capacité à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur nos énoncés prospectifs. Aussi ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que les lecteurs ne s'y fient indûment. Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif du présent rapport ou d'autres communications, sauf si la loi l'exige.

Modifications à la présentation de l'information financière

Les modifications suivantes ont été apportées à la présentation de l'information financière au cours du premier trimestre de 2014. Les montants des périodes précédentes ont été retraités en conséquence.

Modifications à l'IAS 19, *Avantages du personnel*

Le 1^{er} novembre 2011, nous avons adopté les modifications à l'IAS 19, *Avantages du personnel*, en vertu desquelles nous devons comptabiliser : i) les écarts actuariels dans les autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent, ii) le produit d'intérêts généré par les actifs des régimes dans le résultat net à l'aide du taux utilisé pour actualiser l'obligation au titre des prestations définies et iii) tous les coûts (profits) des services passés dans le résultat net de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Adoption de l'IFRS 10, *États financiers consolidés*

Depuis le 1^{er} novembre 2012, nous avons adopté l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, qui remplace l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, et la note d'interprétation (SIC) – 12, *Consolidation – entités ad hoc*. L'adoption de l'IFRS 10 nous oblige à déconsolider les comptes de CIBC Capital Trust, ce qui nous a amenés à remplacer les valeurs mobilières de Capital Trust émises par CIBC Capital Trust inscrites dans les dépôts d'entreprises et de gouvernements par les billets de dépôt de premier rang que nous avons émis à CIBC Capital Trust.

Vente du portefeuille Aéroplan

Le 27 décembre 2013, nous avons vendu à la Banque Toronto-Dominion (la Banque TD) environ la moitié de notre portefeuille Aéro Or VISA, qui comprend majoritairement des clients titulaires d'une carte de crédit uniquement. En conséquence, les produits liés à la vente du portefeuille de cartes de crédit sont passés du secteur d'activité Services bancaires personnels au poste « Divers » du secteur d'activité Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises.

Répartition des activités de trésorerie

La fixation des prix de cession interne liée à la trésorerie continue d'être imputée ou créditée aux secteurs d'activités de nos unités d'exploitation stratégique. Nous avons modifié notre approche quant à la répartition de l'incidence financière résiduelle des activités de trésorerie. Certaines charges sont attribuées directement aux secteurs d'activité, et le solde net des produits est désormais comptabilisé dans Siège social et autres.

Présentation du compte de résultat

Nous avons reclassé certains montants liés à notre portefeuille de cartes de crédit autogéré des charges autres que d'intérêts aux produits autres que d'intérêts. Il n'y a eu aucune incidence sur le résultat net consolidé par suite de ce reclassement.

Points saillants financiers du troisième trimestre

	Aux dates indiquées ou pour les trois mois clos le			Aux dates indiquées ou pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2014	30 avril 2014	31 juill. 2013	31 juill. 2014	31 juill. 2013
Non audité					
Résultats financiers (en millions de dollars)					
Produits nets d'intérêts	1 875 \$	1 798 \$	1 883 \$	5 578 \$	5 560 \$
Produits autres que d'intérêts	1 483	1 369	1 366	4 581	3 978
Total des produits	3 358	3 167	3 249	10 159	9 538
Dotation à la provision pour pertes sur créances	195	330	320	743	850
Charges autres que d'intérêts	2 047	2 412	1 878	6 438	5 691
Résultat avant impôt	1 116	425	1 051	2 978	2 997
Impôt sur le résultat	195	119	173	574	472
Résultat net	921 \$	306 \$	878 \$	2 404 \$	2 525 \$
Résultat net (perte nette) applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	3 \$	(11) \$	1 \$	(5) \$	5 \$
Porteurs d'actions privilégiées	19	25	25	69	75
Porteurs d'actions ordinaires	899	292	852	2 340	2 445
Résultat net applicable aux actionnaires	918 \$	317 \$	877 \$	2 409 \$	2 520 \$
Mesures financières					
Coefficient d'efficacité comme présenté	61,0 %	76,2 %	57,8 %	63,4 %	59,7 %
Coefficient d'efficacité ajusté ¹	59,5 %	59,6 %	56,0 %	58,6 %	56,4 %
Coefficient de pertes sur créances	0,33 %	0,51 %	0,45 %	0,40 %	0,45 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté	21,0 %	7,0 %	22,3 %	18,5 %	21,9 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté ¹	20,7 %	20,6 %	23,7 %	21,1 %	23,3 %
Marge d'intérêts nette	1,81 %	1,81 %	1,86 %	1,82 %	1,84 %
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen	2,05 %	2,07 %	2,12 %	2,07 %	2,13 %
Rendement de l'actif moyen	0,89 %	0,31 %	0,86 %	0,79 %	0,84 %
Rendement de l'actif productif d'intérêts moyen	1,01 %	0,35 %	0,99 %	0,89 %	0,97 %
Rendement total pour les actionnaires	4,65 %	14,05 %	(2,04) %	17,74 %	2,83 %
Taux d'impôt effectif comme présenté	17,5 %	28,1 %	16,5 %	19,3 %	15,7 %
Taux d'impôt effectif ajusté ¹	16,2 %	13,5 %	17,0 %	15,5 %	16,5 %
Renseignements sur les actions ordinaires					
Par action (\$)					
- résultat de base	2,26 \$	0,73 \$	2,13 \$	5,88 \$	6,09 \$
- résultat dilué comme présenté	2,26	0,73	2,13	5,87	6,09
- résultat dilué ajusté ¹	2,23	2,17	2,26	6,70	6,46
- dividendes	1,00	0,98	0,96	2,94	2,84
- valeur comptable	43,02	42,04	38,93	43,02	38,93
Cours de l'action (\$)					
- haut	102,06	97,72	80,64	102,06	84,70
- bas	95,66	85,49	74,10	85,49	74,10
- clôture	101,21	97,72	77,93	101,21	77,93
Nombre d'actions en circulation (en milliers)					
- moyen pondéré de base	397 179	397 758	399 952	397 826	401 237
- moyen pondéré dilué	398 022	398 519	400 258	398 584	401 621
- fin de la période	396 974	397 375	399 992	396 974	399 992
Capitalisation boursière (en millions de dollars)	40 178 \$	38 832 \$	31 171 \$	40 178 \$	31 171 \$
Mesures de valeur					
Rendement des actions (selon le cours de clôture de l'action)	3,9 %	4,1 %	4,9 %	3,9 %	4,9 %
Ratio de versement de dividendes comme présenté	44,2 %	133,5 %	45,1 %	50,0 %	46,6 %
Ratio de versement de dividendes ajusté ¹	44,8 %	45,2 %	42,5 %	43,8 %	43,9 %
Cours/valeur comptable	2,35	2,32	2,00	2,35	2,00
Données du bilan et hors bilan (en millions de dollars)					
Trésorerie, dépôts auprès d'autres banques et valeurs mobilières	80 653 \$	77 892 \$	76 452 \$	80 653 \$	76 452 \$
Prêts et acceptations, nets de la provision	262 489	258 680	254 227	262 489	254 227
Total de l'actif	405 422	397 102	397 153	405 422	397 153
Dépôts	322 314	314 023	313 114	322 314	313 114
Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires	17 076	16 707	15 573	17 076	15 573
Actif moyen	411 036	406 285	402 608	409 144	402 976
Actif productif d'intérêts moyen	363 422	356 492	351 761	360 631	349 642
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires	16 989	17 173	15 162	16 911	14 925
Biens administrés ²	1 713 076	1 663 858	1 460 311	1 713 076	1 460 311
Mesures de qualité du bilan					
Méthode tout compris					
Actif pondéré en fonction du risque (APR) aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (en milliards de dollars)	139,9 \$	135,9 \$	134,0 \$	139,9 \$	134,0 \$
APR aux fins des fonds propres de première catégorie	140,2	135,9	134,0	140,2	134,0
APR aux fins du total des fonds propres	140,6	135,9	134,0	140,6	134,0
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	10,1 %	10,0 %	9,3 %	10,1 %	9,3 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	12,2 %	12,1 %	11,6 %	12,2 %	11,6 %
Ratio du total des fonds propres	14,8 %	14,9 %	14,7 %	14,8 %	14,7 %
Autres renseignements					
Équivalents temps plein	45 161	43 907	43 516	45 161	43 516

1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

2) Comprennent le plein montant contractuel des biens administrés ou gardés par une coentreprise à parts égales entre la CIBC et The Bank of New York Mellon.

Vue d'ensemble

Résultats financiers

Le résultat net comme présenté pour le trimestre s'est établi à 921 M\$, en regard de 878 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 306 M\$ pour le trimestre précédent. Le résultat net comme présenté pour les neuf mois clos le 31 juillet 2014 a atteint 2 404 M\$, en regard de 2 525 M\$ pour la période correspondante de 2013.

Le résultat net ajusté¹ pour le trimestre a atteint 908 M\$, contre 931 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et 887 M\$ pour le trimestre précédent. Le résultat net ajusté¹ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2014 s'est élevé à 2 746 M\$, comparativement à 2 675 M\$ pour la période correspondante de 2013.

Le résultat dilué par action comme présenté pour le trimestre s'est établi à 2,26 \$, en regard de 2,13 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, et de 0,73 \$ pour le trimestre précédent. Le résultat dilué par action comme présenté pour les neuf mois clos le 31 juillet 2014 a été de 5,87 \$, contre 6,09 \$ pour la même période en 2013.

Le résultat dilué par action ajusté¹ pour le trimestre a atteint 2,23 \$, par rapport à 2,26 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et à 2,17 \$ pour le trimestre précédent. Le résultat dilué par action ajusté¹ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2014 a été de 6,70 \$, contre 6,46 \$ pour la même période en 2013.

Le résultat net de la période considérée a été touché par les éléments d'importance suivants :

- un profit de 52 M\$ (30 M\$ après impôt) tiré d'un placement comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence dans notre portefeuille de Banque d'affaires (Services bancaires de gros);
- des coûts de 9 M\$ (7 M\$ après impôt) liés à la mise au point de notre programme amélioré de primes-voyage et à l'appui des transactions Aéroplan avec Aimia Canada Inc. (Aimia) et la Banque TD (Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises);
- un montant de 9 M\$ (8 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles² (1 M\$ après impôt pour les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, 3 M\$ après impôt pour Gestion des avoirs et 4 M\$ après impôt pour Siège social et autres);
- une perte de 2 M\$ (2 M\$ après impôt) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation (Services bancaires de gros).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une augmentation des produits de 49 M\$, des charges autres que d'intérêts de 17 M\$ et de la charge d'impôt de 19 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont accru le résultat net de 13 M\$.

Produits nets d'intérêts³

Les produits nets d'intérêts ont diminué de 8 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, sous l'effet principalement du fléchissement des produits tirés des cartes de crédit découlant des transactions Aéroplan conclues avec Aimia et la Banque TD au premier trimestre de 2014 et de la baisse des produits de trésorerie, baisse contrebalancée en partie par la croissance des volumes dans la plupart des produits de détail et de la hausse des produits de négociation.

Les produits nets d'intérêts ont monté de 77 M\$, ou 4 %, par rapport au trimestre précédent, en raison surtout du nombre de jours plus élevé durant le trimestre considéré et de la croissance des volumes dans les produits de détail.

Les produits nets d'intérêts pour les neuf mois clos le 31 juillet 2014 ont augmenté de 18 M\$ par rapport à la période correspondante de 2013, sous l'effet principalement de la croissance des volumes dans la plupart des produits de détail et de la hausse des produits provenant des Services bancaires aux entreprises. Ces facteurs ont été essentiellement contrebalancés par la baisse des produits tirés des cartes de crédit découlant des transactions Aéroplan susmentionnées et par la baisse des produits tirés de la trésorerie.

Produits autres que d'intérêts³

Les produits autres que d'intérêts ont bondi de 117 M\$, ou 9 %, en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à la hausse des honoraires de gestion de placements et de garde, des produits tirés des fonds communs de placement et de la rémunération de prise ferme et des honoraires de consultation, contrebalancée en partie par des pertes découlant des activités de négociation au trimestre considéré en comparaison de produits de négociation au trimestre correspondant de l'exercice précédent, et par la baisse des honoraires d'administration de cartes découlant des transactions Aéroplan susmentionnées. Les résultats du trimestre considéré comprenaient un profit tiré d'un placement comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence dans notre portefeuille de Banque d'affaires, présenté à titre d'élément d'importance.

Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 114 M\$, ou 8 %, par rapport au trimestre précédent, ce qui s'explique principalement par la hausse des produits d'honoraires, en partie contrebalancée par une baisse des profits nets sur les valeurs disponibles à la vente. Les résultats du trimestre considéré comprenaient le profit tiré du placement comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence mentionné ci-dessus.

Les produits autres que d'intérêts pour les neuf mois clos le 31 juillet 2014 se sont accrus de 603 M\$, ou 15 %, en regard du trimestre correspondant de 2013, ce qui est principalement attribuable aux profits liés aux transactions Aéroplan, à la vente d'un placement en actions dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe et au profit tiré d'un placement comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence, tous présentés à titre d'éléments d'importance. L'augmentation des produits tirés des fonds communs de placement et des honoraires de gestion de placements et de garde a été contrebalancée en partie par la baisse des honoraires d'administration de cartes mentionnée ci-dessus, et par des pertes de négociation pour la période considérée en regard des produits de négociation pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 125 M\$, ou 39 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour les Services bancaires de détail et les Services bancaires aux entreprises, la dotation a baissé en raison surtout de la diminution des radiations et des faillites dans le portefeuille de cartes de crédit, ce qui reflète une amélioration du crédit, ainsi que de l'incidence d'une initiative visant à améliorer les pratiques de gestion des comptes et de la vente du portefeuille Aéroplan. Les résultats du trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenaient une charge découlant d'une révision des paramètres des pertes estimées dans nos portefeuilles de prêts non garantis, présentée à titre d'élément d'importance. Dans les Services bancaires de gros, la dotation a diminué du fait que les résultats du trimestre correspondant de l'exercice précédent incluaient des pertes dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe. Pour Siège social et autres, la dotation a diminué étant donné que les résultats du trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenaient des pertes sur créances estimées liées aux inondations en Alberta, présentées à titre d'élément d'importance, dont une partie estimée comme n'étant pas requise a été reprise au trimestre considéré.

1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

2) À compter du quatrième trimestre de 2013, comprend également l'amortissement des immobilisations incorporelles d'entreprises associées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

3) Les activités de négociation et les stratégies de gestion des risques correspondantes peuvent périodiquement faire changer la nature des produits, tantôt des produits nets d'intérêts, tantôt des produits autres que d'intérêts. Par conséquent, nous considérons le total des produits de négociation comme la mesure la plus appropriée à l'égard du rendement du compte de négociation.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 135 M\$, ou 41 %, par rapport au trimestre précédent. Pour les Services bancaires de détail et les Services bancaires aux entreprises, la dotation à la provision était comparable à celle du trimestre précédent. Pour les Services bancaires de gros, la dotation a diminué étant donné que les résultats du trimestre précédent comprenaient des pertes dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées aux États-Unis, présentées à titre d'élément d'importance. Pour Siège social et autres, la provision a diminué du fait que les résultats du trimestre précédent incluaient des pertes sur créances liées à FirstCaribbean International Bank Limited (CIBC FirstCaribbean), présentées à titre d'élément d'importance.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour les neuf mois clos le 31 juillet 2014 a baissé de 107 M\$, ou 13 %, comparativement à la période correspondante de 2013. Pour les Services bancaires de détail et les Services bancaires aux entreprises, la dotation a baissé en raison surtout de la diminution des radiations et des faillites dans le portefeuille de cartes de crédit, ce qui reflète une amélioration du crédit, ainsi que de l'incidence d'une initiative visant à améliorer les pratiques de gestion des comptes, et de la vente du portefeuille Aéroplan, et des pertes moins élevées du portefeuille des prêts de Services bancaires aux entreprises. Les résultats du trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenaient une charge découlant d'une révision des paramètres des pertes estimées dans nos portefeuilles de prêts non garantis, et les résultats de la période considérée comprenaient une charge découlant de changements liés à l'exploitation apportés au traitement de radiations, les deux présentées à titre d'éléments d'importance. Dans les Services bancaires de gros, la provision a diminué principalement en raison des pertes dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe à la période correspondante de l'exercice précédent, contrebalancées en partie par des pertes plus élevées dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées aux États-Unis. Pour Siège social et autres, l'augmentation de la dotation découle surtout des pertes sur créances liées à CIBC FirstCaribbean mentionnées ci-dessus, en partie contrebalancée par une baisse de la provision collective.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 169 M\$, ou 9 %, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique essentiellement par l'augmentation des charges au titre des salaires et des frais liés au matériel informatique, aux logiciels et au matériel de bureau.

Les charges autres que d'intérêts ont enregistré une baisse de 365 M\$, ou 15 %, par rapport au trimestre précédent, étant donné que les résultats du trimestre précédent comprenaient la dépréciation du goodwill liée à CIBC FirstCaribbean, présentée à titre d'élément d'importance, contrebalancée en partie par la hausse des charges au titre des salaires au trimestre considéré.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2014, les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 747 M\$, ou 13 %, en regard de la période correspondante de 2013, en raison surtout de la dépréciation du goodwill liée à CIBC FirstCaribbean, et des coûts liés à la mise au point de notre programme amélioré de primes-voyage et des transactions Aéroplan, les deux présentés à titre d'éléments d'importance, ainsi que de l'augmentation des charges au titre des salaires et des frais liés au matériel informatique, aux logiciels et au matériel de bureau. Les résultats de la période correspondante de l'exercice précédent comprenaient une hausse des charges au titre des activités de crédit structuré en voie de liquidation, notamment la charge de règlement liée à Lehman présentée à titre d'élément d'importance.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a grimpé de 22 M\$, ou 13 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse du résultat. La charge d'impôt a augmenté de 76 M\$, ou 64 %, par rapport au trimestre précédent, en raison principalement d'une hausse beaucoup plus importante du résultat et prenant en considération qu'aucun recouvrement d'impôt n'a été comptabilisé au cours du trimestre précédent relativement à la dépréciation du goodwill et aux pertes sur créances liées à CIBC FirstCaribbean.

La charge d'impôt pour les neuf mois clos le 31 juillet 2014 a augmenté de 102 M\$, ou 22 %, par rapport à la période correspondante de 2013, malgré un résultat comparable, du fait principalement qu'aucun recouvrement d'impôt n'a été comptabilisé au cours de la période considérée relativement à la dépréciation du goodwill et aux pertes sur créances liées à CIBC FirstCaribbean, facteur contrebalancé en partie par un résultat exonéré d'impôt plus élevé.

Au cours des exercices précédents, l'Agence du revenu du Canada a établi de nouvelles cotisations dans lesquelles elle a refusé la déduction de paiements d'environ 3 G\$ au titre du règlement lié à Enron en 2005 et des frais juridiques connexes. L'affaire est devant les tribunaux. L'audience devant la Cour canadienne de l'impôt concernant la déductibilité des paiements liés à Enron devrait débiter en octobre 2015.

Si nous réussissons à faire accepter intégralement notre position fiscale, nous comptabiliserions une économie d'impôt additionnelle de 214 M\$ et un remboursement d'intérêts imposable d'environ 204 M\$. Si nous ne réussissons pas, une charge d'impôt additionnelle d'environ 866 M\$ et des intérêts non déductibles d'environ 124 M\$ nous incomberaient.

Change

L'incidence de la conversion du dollar américain sur les principaux postes de notre compte de résultat consolidé intermédiaire découle de fluctuations de taux de change moyens et s'estime comme suit :

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le		Pour les neuf mois clos le
	31 juillet 2014 c.	31 juillet 2014 c.	31 juillet 2014 c.
	31 juillet 2013	30 avril 2014	31 juillet 2013
Augmentation (diminution) estimative des éléments suivants :			
Total des produits	21	(11)	100
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1	(1)	15
Charges autres que d'intérêts	9	(4)	68
Impôt sur le résultat	2	(1)	5
Résultat net	9	(5)	12
Appréciation (dépréciation) moyenne du \$ US par rapport au \$ CA	4,0 %	(2,0)%	6,9 %

Incidence des éléments d'importance dans les périodes précédentes

Le résultat net des trimestres précédents a été touché par les éléments d'importance suivants :

Deuxième trimestre de 2014

- des charges de 543 M\$ (543 M\$ après impôt) liées à CIBC FirstCaribbean, ce qui comprend une dépréciation du goodwill de 420 M\$ (420 M\$ après impôt) et des pertes sur créances de 123 M\$ (123 M\$ après impôt), afin de tenir compte des prévisions révisées relativement à l'ampleur et au moment de la reprise économique attendue dans la région des Caraïbes (Siège social et autres);
- des coûts de 22 M\$ (16 M\$ après impôt) liés à la mise au point de notre programme amélioré de primes-voyage et à l'appui des transactions Aéroplan avec Aimia et la Banque TD (Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises);
- des pertes sur créances de 22 M\$ (12 M\$ après impôt) dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées aux États-Unis (Services bancaires de gros);
- un montant de 9 M\$ (7 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles (1 M\$ après impôt pour les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, 4 M\$ après impôt pour Gestion des avoirs et 2 M\$ après impôt pour Siège social et autres);
- une perte de 4 M\$ (3 M\$ après impôt) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation (Services bancaires de gros).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une diminution des produits de 8 M\$, une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances de 145 M\$, une hausse des charges autres que d'intérêts de 447 M\$, ainsi qu'une diminution de la charge d'impôt de 19 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont réduit le résultat net de 581 M\$.

Premier trimestre de 2014

- un profit de 239 M\$ (183 M\$ après impôt) relativement aux transactions Aéroplan conclues avec Aimia et la Banque TD, net des coûts liés à la mise au point de notre programme amélioré de primes-voyage (montants de 123 M\$ après impôt dans Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises et de 60 M\$ après impôt dans Siège social et autres);
- un profit de 78 M\$ (57 M\$ après impôt), net des charges connexes, à la vente d'un placement en actions dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe (Services bancaires de gros);
- une diminution de 26 M\$ (19 M\$ après impôt) de la tranche de la provision collective comptabilisée dans Siège social et autres¹, y compris une baisse des pertes sur créances estimées liées aux inondations en Alberta (Siège social et autres);
- une charge de 26 M\$ (19 M\$ après impôt) découlant de changements liés à l'exploitation apportés au traitement de radiations dans Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises;
- une perte de 11 M\$ (8 M\$ après impôt) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation (Services bancaires de gros);
- un montant de 8 M\$ (6 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles (1 M\$ après impôt pour les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, 3 M\$ après impôt pour Gestion des avoirs et 2 M\$ après impôt pour Siège social et autres).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une augmentation des produits de 353 M\$, des charges autres que d'intérêts de 55 M\$ et de la charge d'impôt de 72 M\$. Dans l'ensemble, ces éléments d'importance ont fait augmenter le résultat net de 226 M\$.

Troisième trimestre de 2013

- une augmentation de 38 M\$ (28 M\$ après impôt) de la tranche de la provision collective comptabilisée dans Siège social et autres¹, comprenant des pertes sur créances estimées de 56 M\$ liées aux inondations en Alberta;
- une charge de 20 M\$ (15 M\$ après impôt) découlant d'une révision des paramètres des pertes estimées dans nos portefeuilles de prêts non garantis (Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises);
- une perte de 8 M\$ (6 M\$ après impôt) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation (Services bancaires de gros);
- un montant de 5 M\$ (4 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles (1 M\$ après impôt pour les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, 1 M\$ après impôt pour Gestion des avoirs et 2 M\$ après impôt pour Siège social et autres).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une diminution des produits de 7 M\$, une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances de 58 M\$, une hausse des charges autres que d'intérêts de 6 M\$, ainsi qu'une diminution de la charge d'impôt de 18 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont réduit le résultat net de 53 M\$.

Deuxième trimestre de 2013

- des produits de 27 M\$ (20 M\$ après impôt) liés aux activités de crédit structuré en voie de liquidation (Services bancaires de gros);
- des pertes sur créances de 21 M\$ (15 M\$ après impôt) dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe (Services bancaires de gros);
- un montant de 6 M\$ (5 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles (1 M\$ après impôt pour les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, 1 M\$ après impôt pour Gestion des avoirs et 3 M\$ après impôt pour Siège social et autres).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une hausse des produits de 29 M\$, de la dotation à la provision pour pertes sur créances de 21 M\$ et des charges autres que d'intérêts de 8 M\$. Au total, ces éléments d'importance n'ont eu aucune incidence sur le résultat net.

Premier trimestre de 2013

- une perte de 148 M\$ (109 M\$ après impôt) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation, y compris la charge liée au règlement de la procédure contradictoire déposée par les représentants de l'actif de Lehman Brothers Holdings, Inc. devant le tribunal des faillites des États-Unis (Services bancaires de gros);
- un profit de 16 M\$ (16 M\$ après impôt), net des charges connexes, à la vente de notre secteur d'activité de gestion privée de patrimoine situé à Hong Kong et à Singapour (Siège social et autres);
- un montant de 5 M\$ (4 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles (2 M\$ après impôt pour les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises et 2 M\$ après impôt pour Siège social et autres).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une augmentation des produits de 28 M\$ et des charges autres que d'intérêts de 165 M\$, ainsi qu'une diminution de la charge d'impôt de 40 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont réduit le résultat net de 97 M\$.

1) A trait à la provision collective, à l'exception i) des prêts hypothécaires à l'habitation en souffrance depuis plus de 90 jours, ii) des prêts personnels et des prêts notés aux PME en souffrance depuis plus de 30 jours, et iii) des radiations nettes dans le portefeuille de cartes de crédit, qui sont tous présentés dans leurs unités d'exploitation stratégique respectives.

Événements importants

Dépréciation du goodwill

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2014, nous avons comptabilisé une dépréciation de 420 M\$ du goodwill liée à CIBC FirstCaribbean. Cette dépréciation tient compte des prévisions révisées relativement à l'ampleur et au moment de la reprise économique attendue dans la région des Caraïbes. Pour de l'information supplémentaire, se reporter à la section Questions relatives à la comptabilité et au contrôle et à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires.

Ententes Aéroplan et améliorations du programme de primes-voyage de la CIBC

Le 27 décembre 2013, la CIBC a réalisé les transactions prévues par les ententes tripartites conclues avec Aimia et la Banque TD, annoncées le 16 septembre 2013.

La CIBC a vendu à la Banque TD environ la moitié de son portefeuille de cartes de crédit Aéro Or VISA actuel, qui comprend majoritairement des clients titulaires d'une carte de crédit uniquement. Conformément à sa stratégie d'investir dans ses relations avec la clientèle et de les approfondir, la CIBC a conservé le portefeuille de cartes de crédit Aéro Or VISA dont sont titulaires des clients ayant une relation plus étendue avec la Banque.

Le portefeuille cédé par la CIBC se composait de 3,3 G\$ de créances sur cartes de crédit. À la conclusion de l'entente, la CIBC a reçu un paiement en espèces de la Banque TD égal au solde de créances sur cartes de crédit que la Banque TD a acquis.

La CIBC a également touché, à la conclusion de la vente, un montant totalisant 200 M\$ en paiements initiaux de la part d'Aimia et de la Banque TD.

En plus de ces sommes, la CIBC a comptabilisé une reprise de provision pour pertes sur créances de 81 M\$ liée au portefeuille vendu et a engagé des charges directes de 3 M\$ liées à la transaction au cours du trimestre clos le 31 janvier 2014. Le profit net à la vente du portefeuille vendu comptabilisé au cours du trimestre clos le 31 janvier 2014, qui comprenait les paiements initiaux, la reprise de la provision pour pertes sur créances et les charges liées à la transaction, a totalisé 278 M\$ (211 M\$ après impôt).

En vertu de ces ententes :

- La CIBC continue de pouvoir faire la promotion du programme Aéroplan et d'émettre des cartes Aéro Or à des nouveaux titulaires au moyen de ses canaux de marque CIBC.
- Les parties ont convenu de certaines clauses pour contrebalancer le risque de transfert des clients d'une société à l'autre. Des paiements pouvant atteindre 400 M\$ par la Banque TD/Aimia ou la CIBC sont prévus au chapitre du transfert net des titulaires de carte de crédit sur une période pouvant aller jusqu'à cinq ans (paiements de transfert).
- La CIBC reçoit de la Banque TD une subvention commerciale d'un montant prévu d'environ 38 M\$ par année au cours de chacune des trois années suivant la conclusion de l'entente.
- L'entente conclue par la CIBC et Aimia comprend une option où l'une des deux parties peut résilier l'entente après la troisième année et prévoit que la CIBC devra verser une pénalité à Aimia si, dans le portefeuille de cartes de crédit conservé par la CIBC, plus d'un certain nombre de titulaires de carte de crédit Aéroplan passent à un autre type de carte de crédit CIBC.

Conjointement à la réalisation de la transaction Aéroplan, la CIBC a dégagé entièrement Aimia et la Banque TD de toute obligation potentielle liée au fait que la Banque TD devient le principal partenaire financier d'Aéroplan pour les cartes de crédit.

Indépendamment des ententes tripartites, la CIBC poursuit son projet d'améliorations de son programme de primes-voyage, ce qui témoigne de son engagement d'offrir à ses clients un accès à un programme de primes-voyage de premier plan. Le programme amélioré repose sur des recherches poussées et sur les commentaires faits par les clients et par les Canadiens sur ce qu'ils attendent d'une carte de crédit avec primes-voyage.

Pour le trimestre clos le 31 juillet 2014, la CIBC a engagé des coûts supplémentaires de 9 M\$ (7 M\$ après impôt) relativement à la mise au point de notre programme amélioré de primes-voyage et à l'appui des ententes tripartites (22 M\$ (16 M\$ après impôt) au cours du trimestre clos le 30 avril 2014 et 39 M\$ (28 M\$ après impôt) au cours du trimestre clos le 31 janvier 2014). Les montants comptabilisés relativement aux paiements de transfert pour le trimestre et les neuf mois clos le 31 juillet 2014 n'étaient pas importants.

Atlantic Trust Private Wealth Management

Le 31 décembre 2013, la CIBC a réalisé l'acquisition d'Atlantic Trust Private Wealth Management (Atlantic Trust) auprès de sa société mère, Invesco Ltd., pour une contrepartie de 224 M\$ (210 M\$ US) en sus du fonds de roulement et d'autres ajustements. Atlantic Trust offre des solutions intégrées de gestion de patrimoine à des particuliers et des familles à valeur nette élevée, à des fondations et à des fonds de dotation aux États-Unis. Les résultats des activités acquises ont été consolidés à compter de la date de conclusion de la transaction et inclus dans l'unité d'exploitation stratégique Gestion des avoirs. Pour plus de précisions, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires.

Vente d'un placement en actions

Le 29 novembre 2013, la CIBC a vendu un placement en actions qui avait été acquis auparavant dans le cadre d'une restructuration de prêt dans les activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe. Cette transaction a donné lieu à un profit après impôt, net des charges connexes, de 57 M\$ au cours du trimestre clos le 31 janvier 2014.

Revue de l'information financière trimestrielle

En millions de dollars, sauf les montants par action,
pour le trimestre clos le

	2014			2013			2012	
	31 juill.	30 avril	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avril	31 janv.	31 oct.
Produits								
Services bancaires de détail et								
Services bancaires aux entreprises	2 032 \$	1 939 \$	2 255 \$	2 087 \$	2 067 \$	1 985 \$	2 010 \$	2 012 \$
Gestion des avoirs	568	548	502	470	458	443	432	420
Services bancaires de gros ¹	670	606	680	520	589	574	557	567
Siège social et autres ¹	88	74	197	103	135	122	166	140
Total des produits	3 358 \$	3 167 \$	3 634 \$	3 180 \$	3 249 \$	3 124 \$	3 165 \$	3 139 \$
Produits nets d'intérêts	1 875 \$	1 798 \$	1 905 \$	1 893 \$	1 883 \$	1 822 \$	1 855 \$	1 848 \$
Produits autres que d'intérêts	1 483	1 369	1 729	1 287	1 366	1 302	1 310	1 291
Total des produits	3 358	3 167	3 634	3 180	3 249	3 124	3 165	3 139
Dotation à la provision pour pertes sur créances	195	330	218	271	320	265	265	328
Charges autres que d'intérêts	2 047	2 412	1 979	1 930	1 878	1 825	1 988	1 823
Résultat avant impôt sur le résultat	1 116	425	1 437	979	1 051	1 034	912	988
Impôt sur le résultat	195	119	260	154	173	172	127	145
Résultat net	921 \$	306 \$	1 177 \$	825 \$	878 \$	862 \$	785 \$	843 \$
Résultat net (perte nette) applicable aux :								
Participations ne donnant pas le contrôle	3 \$	(11) \$	3 \$	(7) \$	1 \$	2 \$	2 \$	3 \$
Actionnaires	918	317	1 174	832	877	860	783	840
RPA - de base	2,26 \$	0,73 \$	2,88 \$	2,02 \$	2,13 \$	2,09 \$	1,88 \$	2,00 \$
- dilué	2,26	0,73	2,88	2,02	2,13	2,09	1,88	2,00

1) Les produits et l'impôt sur le résultat des Services bancaires de gros sont présentés sur une base d'imposition équivalente (BIE), les montants équivalents étant compensés dans les produits et l'impôt sur le résultat du secteur Siège social et autres.

Les facteurs saisonniers ont une incidence modérée sur nos résultats trimestriels. Le deuxième trimestre compte moins de jours comparativement aux autres trimestres, ce qui engendre généralement une diminution des résultats. Pendant les mois d'été (juillet – troisième trimestre et août – quatrième trimestre), les niveaux d'activité sur les marchés financiers sont généralement à la baisse, ce qui a une incidence sur nos activités de courtage, de gestion de placements et de services bancaires de gros.

Produits

Les produits des Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises ont profité de la croissance des volumes dans la plupart des produits de détail, en grande partie contrebalancée par l'incidence de la vente du portefeuille Aéroplan au cours du premier trimestre de 2014, le maintien de faibles taux d'intérêt et les réductions dans nos activités de courtage hypothécaire FirstLine abandonnées. Les résultats du premier trimestre de 2014 comprenaient également le profit lié aux transactions Aéroplan conclues avec Aimia et la Banque TD.

Les produits de Gestion des avoirs ont été avantagés par la hausse des biens sous gestion moyens, par l'incidence de l'acquisition d'Atlantic Trust conclue au cours du premier trimestre de 2014, par des produits plus élevés tirés de notre placement comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence dans American Century Investments (ACI) et par de solides ventes nettes de fonds communs de placement à long terme.

La conjoncture des marchés financiers et la croissance des activités de dérivés sur actions, qui a donné lieu à la hausse du résultat exonéré d'impôt, influent considérablement sur les produits des Services bancaires de gros. Les produits ont également été touchés par la volatilité des activités de crédit structuré en voie de liquidation. Les résultats du trimestre considéré et du premier trimestre de 2014 comprenaient respectivement un profit tiré d'un placement dans notre portefeuille de Banque d'affaires comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence et un profit à la vente d'un placement en actions dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe, alors que ceux du quatrième trimestre de 2013 comprenaient la perte de valeur liée à une participation dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées aux États-Unis. Les résultats du quatrième trimestre de 2012 comprenaient un profit à la vente de participations dans des entités relativement à l'acquisition du Groupe TMX et la perte liée à la variation de l'évaluation de dérivés garantis en fonction des swaps indiciaires à un jour.

Siège social et autres comprend l'élément compensatoire lié au résultat exonéré d'impôt susmentionné. Les résultats du premier trimestre de 2014 comprenaient le profit lié aux transactions Aéroplan susmentionnées, et ceux du premier trimestre de 2013 comprenaient le profit lié à la vente du secteur d'activité de gestion privée de patrimoine (Asie).

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances est fonction du cycle de crédit en général et du rendement du crédit dans les portefeuilles de prêts. Dans les Services bancaires de détail et les Services bancaires aux entreprises, les pertes dans le portefeuille de cartes de crédit ont tendance à décliner depuis 2012 et ont baissé à nouveau en 2014 en raison d'une amélioration du crédit, ainsi que de l'incidence d'une initiative visant à améliorer les pratiques de gestion de comptes, et de la vente du portefeuille Aéroplan. Les résultats du premier trimestre de 2014 comprenaient une charge découlant de changements liés à l'exploitation apportés au traitement de radiations et ceux du troisième trimestre de 2013 comprenaient une charge découlant d'une révision des paramètres des pertes estimées dans nos portefeuilles de prêts non garantis. Pour les Services bancaires de gros, les résultats du deuxième trimestre de 2014 et du quatrième trimestre de 2012 comprenaient des pertes dans le portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées aux États-Unis. Aux deuxième et troisième trimestres de 2013, les pertes du portefeuille des activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe ont été plus élevées. Pour Siège social et autres, les résultats du deuxième trimestre de 2014 comprenaient des pertes sur créances liées à CIBC FirstCaribbean. La provision collective a augmenté au cours du troisième trimestre de 2013, ce qui comprenait des pertes sur créances estimées liées aux inondations en Alberta, mais a diminué au cours des premier et troisième trimestres de 2014, ce qui comprenait une reprise partielle sur la provision pour pertes sur créances liées aux inondations en Alberta.

Charges autres que d'intérêts

Les fluctuations des charges autres que d'intérêts au cours de la période découlaient en grande partie des variations de salaires et d'avantages du personnel, y compris des charges de retraite. Les résultats du deuxième trimestre de 2014 comprenaient une dépréciation du goodwill et ceux du quatrième trimestre de 2013 comprenaient une charge de restructuration relative à CIBC FirstCaribbean. Les résultats du premier semestre de 2014 et du quatrième trimestre de 2013 comprenaient des coûts liés à la mise au point de notre programme amélioré de primes-voyage et aux transactions Aéroplan conclues avec Aimia et la Banque TD. Les résultats du premier trimestre de 2013 ont aussi affiché une augmentation des charges au titre des activités de crédit structuré en voie de liquidation.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat fluctue en fonction des variations du résultat assujéti à l'impôt et des territoires desquels le résultat provient. Il peut également subir l'incidence d'éléments importants. En général, le résultat exonéré d'impôt affiche une tendance à la hausse pour les périodes présentées dans le tableau ci-dessus. Il n'y a eu aucun recouvrement d'impôt au cours du deuxième trimestre de 2014 relativement à la dépréciation du goodwill et aux pertes sur créances liées à CIBC FirstCaribbean.

Perspectives pour l'année 2014

La croissance mondiale a amorcé une remontée après un début d'année hésitant, soutenue par un assouplissement budgétaire aux États-Unis et en Europe et le maintien de la politique monétaire favorable. Après un brusque rebond qui a fait suite à de mauvaises conditions climatiques au deuxième trimestre, le produit intérieur brut (PIB) réel aux États-Unis devrait progresser à un rythme annualisé de plus de 3 % dans les deux derniers trimestres. Le PIB réel aux États-Unis sera favorisé par une reprise des dépenses en capital, ainsi que la hausse du revenu des ménages et l'amélioration de la qualité du crédit associées à une création d'emplois soutenue. La croissance en Europe est au point mort, et les risques de récession associés aux tensions géopolitiques sont réapparues, tandis que les pays émergents, après un début d'année lent, devraient profiter de la hausse des échanges commerciaux à l'échelle mondiale. Le taux de croissance au Canada devrait se situer entre 2,0 % et 2,5 % au cours des deux derniers trimestres, étant donné des conditions mondiales plus solides, ce qui contrebalancera le ralentissement de la construction d'habitations et le resserrement continu des dépenses de programmes du gouvernement. La demande des consommateurs se maintiendra, quoiqu'à un taux de croissance modeste, en raison de la création d'emplois. La Réserve fédérale des États-Unis et la Banque du Canada risquent toutes les deux d'attendre jusqu'en 2015 avant d'augmenter les taux d'intérêt à court terme, alors que les taux d'intérêt à long terme pourraient augmenter au cours de l'exercice en prévision d'un revirement futur de politique.

Les Services bancaires de détail devraient peu changer par suite des modestes taux de croissance de la demande de crédit des ménages et de prêts hypothécaires, étant donné le degré d'endettement actuel et les modifications apportées aux politiques en matière de prêt hypothécaire au cours des dernières années. La demande de crédit aux entreprises devrait continuer d'augmenter à un taux de croissance sain. Une nouvelle baisse du taux de chômage devrait favoriser la qualité du crédit des ménages, mais les taux d'insolvabilité des entreprises et des ménages ne peuvent guère descendre davantage, car les taux sont déjà très bas. Le groupe Gestion des avoirs devrait voir une croissance de la demande pour les actions et d'autres actifs davantage à risque à mesure que la croissance mondiale s'améliorera. Les Services bancaires de gros devraient pouvoir bénéficier de la hausse des dépenses en capital et d'un plus grand nombre de fusions et acquisitions, ce qui fait augmenter la demande pour les prêts aux entreprises et le financement par emprunts; par ailleurs, les gouvernements provinciaux auront encore de grands besoins en matière d'emprunts, y compris ceux liés à des projets d'infrastructure. Des conditions plus robustes à l'échelle mondiale ont calmé les incertitudes qui avaient freiné les émissions d'actions au cours de l'exercice précédent.

Mesures non conformes aux PCGR

Nous avons recours à différentes mesures financières pour évaluer le rendement de nos secteurs d'activité. Certaines mesures sont calculées conformément aux PCGR (IFRS), tandis que d'autres n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR et ne peuvent donc pas être comparées à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures non conformes aux PCGR peuvent être utiles aux investisseurs pour l'analyse du rendement financier. Pour plus de renseignements sur nos mesures non conformes aux PCGR, se reporter à la page 12 du Rapport annuel CIBC 2013. Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les mesures non conformes aux PCGR et les mesures conformes aux PCGR se rapportant à la CIBC consolidée.

En millions de dollars	Aux dates indiquées ou pour les trois mois clos le			Aux dates indiquées ou pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2014	30 avril 2014	31 juill. 2013	31 juill. 2014	31 juill. 2013
Résultat dilué par action comme présenté et ajusté					
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires diluées comme présenté	A	899 \$	292 \$	852 \$	2 340 \$
Incidence après impôt des éléments d'importance ¹		(13)	581	53	342
Incidence après impôt des éléments d'importance sur les participations ne donnant pas le contrôle		-	(10)	-	(10)
Résultat net ajusté applicable aux porteurs d'actions ordinaires diluées ²	B	886 \$	863 \$	905 \$	2 672 \$
Nombre moyen pondéré d'actions diluées en circulation (en milliers)	C	398 022	398 519	400 258	398 584
Résultat dilué par action comme présenté (\$)	A/C	2,26 \$	0,73 \$	2,13 \$	5,87 \$
Résultat dilué par action ajusté (\$) ²	B/C	2,23	2,17	2,26	6,70
Coefficient d'efficacité comme présenté et ajusté					
Total des produits comme présenté	D	3 358 \$	3 167 \$	3 249 \$	10 159 \$
Incidence avant impôt des éléments d'importance ¹		(49)	8	7	(394)
BIE		102	124	90	336
Total des produits ajusté ²	E	3 411 \$	3 299 \$	3 346 \$	10 101 \$
Charges autres que d'intérêts comme présentées	F	2 047 \$	2 412 \$	1 878 \$	6 438 \$
Incidence avant impôt des éléments d'importance ¹		(17)	(447)	(6)	(519)
Charges autres que d'intérêts ajustées ²	G	2 030 \$	1 965 \$	1 872 \$	5 919 \$
Coefficient d'efficacité comme présenté	F/D	61,0 %	76,2 %	57,8 %	63,4 %
Coefficient d'efficacité ajusté ²	G/E	59,5 %	59,6 %	56,0 %	58,6 %
Ratio de versement de dividendes comme présenté et ajusté					
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté	H	899 \$	292 \$	852 \$	2 340 \$
Incidence après impôt des éléments d'importance applicable aux porteurs d'actions ordinaires ¹		(13)	571	53	332
Résultat net ajusté applicable aux porteurs d'actions ordinaires ²	I	886 \$	863 \$	905 \$	2 672 \$
Dividendes versés aux porteurs d'actions ordinaires	J	397 \$	390 \$	384 \$	1 169 \$
Ratio de versement de dividendes comme présenté	J/H	44,2 %	133,5 %	45,1 %	50,0 %
Ratio de versement de dividendes ajusté ²	J/I	44,8 %	45,2 %	42,5 %	43,8 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté et ajusté					
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires	K	16 989 \$	17 173 \$	15 162 \$	16 911 \$
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté	H/K	21,0 %	7,0 %	22,3 %	18,5 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté ²	I/K	20,7 %	20,6 %	23,7 %	21,1 %
Taux d'impôt effectif comme présenté et ajusté					
Résultat avant impôt sur le résultat comme présenté	L	1 116 \$	425 \$	1 051 \$	2 978 \$
Incidence avant impôt des éléments d'importance ¹		(32)	600	71	270
Résultat avant impôt sur le résultat ajusté ²	M	1 084 \$	1 025 \$	1 122 \$	3 248 \$
Impôt sur le résultat comme présenté	N	195 \$	119 \$	173 \$	574 \$
Incidence fiscale des éléments d'importance ¹		(19)	19	18	(72)
Impôt sur le résultat ajusté ²	O	176 \$	138 \$	191 \$	502 \$
Taux d'impôt effectif comme présenté	N/L	17,5 %	28,1 %	16,5 %	19,3 %
Taux d'impôt effectif ajusté ²	O/M	16,2 %	13,5 %	17,0 %	15,5 %

		Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises	Gestion des avoirs	Services bancaires de gros	Siège social et autres	CIBC Total
En millions de dollars, pour les trois mois clos le						
31 juill.	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	589 \$	121 \$	282 \$	(71) \$	921 \$
2014	Incidence après impôt des éléments d'importance¹	8	3	(28)	4	(13)
	Résultat net (perte nette) ajusté(e)²	597 \$	124 \$	254 \$	(67) \$	908 \$
30 avril	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	546 \$	117 \$	213 \$	(570) \$	306 \$
2014	Incidence après impôt des éléments d'importance ¹	17	4	15	545	581 \$
	Résultat net (perte nette) ajusté(e) ²	563 \$	121 \$	228 \$	(25) \$	887 \$
31 juill.	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	612 \$	102 \$	212 \$	(48) \$	878 \$
2013	Incidence après impôt des éléments d'importance ¹	16	1	6	30	53 \$
	Résultat net (perte nette) ajusté(e) ²	628 \$	103 \$	218 \$	(18) \$	931 \$
En millions de dollars, pour les neuf mois clos le						
31 juill.	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	1 881 \$	352 \$	759 \$	(588) \$	2 404 \$
2014	Incidence après impôt des éléments d'importance¹	(78)	10	(62)	472	342 \$
	Résultat net (perte nette) ajusté(e)²	1 803 \$	362 \$	697 \$	(116) \$	2 746 \$
31 juill.	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	1 764 \$	282 \$	490 \$	(11) \$	2 525 \$
2013	Incidence après impôt des éléments d'importance ¹	19	2	110	19	150 \$
	Résultat net ajusté ²	1 783 \$	284 \$	600 \$	8 \$	2 675 \$

1) Reflète l'incidence des éléments d'importance mentionnés dans la section Résultats financiers.

2) Mesure non conforme aux PCGR.

Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégique

La CIBC compte trois unités d'exploitation stratégique : Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, Gestion des avoirs et Services bancaires de gros. Ces unités d'exploitation stratégique bénéficient du soutien de six groupes fonctionnels, à savoir Technologie et opérations, Expansion de l'entreprise, Finance, Trésorerie, Administration et Gestion du risque, qui font partie de Siège social et autres. Les charges de ces groupes sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique. Siège social et autres comprend également nos opérations des services bancaires internationaux, principalement CIBC FirstCaribbean, les investissements stratégiques dans les coentreprises CIBC Mellon et The Bank of N.T. Butterfield & Son Limited, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

Répartition aux unités d'exploitation

Les activités de trésorerie ont une incidence sur les résultats financiers présentés par les unités d'exploitation stratégique. Chaque secteur d'activité au sein de nos unités d'exploitation stratégique se voit imputer ou créditer un coût de financement établi en fonction du marché respectivement pour les actifs et les passifs, ce qui a une incidence sur la performance des unités d'exploitation stratégique en termes de produits. Lorsque le risque de taux d'intérêt et le risque de liquidité inhérents à nos actifs et passifs liés aux clients font l'objet d'une cession interne à la Trésorerie, ils sont gérés conformément au cadre et aux limites du risque de la CIBC. Les résultats financiers non répartis liés aux activités de trésorerie sont présentés dans Siège social et autres. Les capitaux sont attribués aux unités d'exploitation stratégique de façon à évaluer constamment les coûts économiques et à les jumeler aux avantages sous-jacents et aux risques associés aux activités des unités d'exploitation stratégique. Les profits sur le capital non attribué continuent d'être comptabilisés dans Siège social et autres. Nous examinons continuellement nos méthodes de fixation des prix de cession interne afin de nous assurer qu'elles tiennent compte des conditions changeantes du marché et des pratiques du secteur.

Nous employons le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur pour mesurer et présenter les résultats d'exploitation des secteurs d'activité de nos unités d'exploitation stratégique Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, et Gestion des avoirs. Ce modèle se sert de certaines estimations et de méthodes de répartition dans la préparation de l'information financière sectorielle. Selon ce modèle, les paiements internes relatifs aux commissions de vente et de suivi et aux honoraires de prestation de services de distribution sont répartis entre les secteurs d'activité et les unités d'exploitation stratégique. Périodiquement, les taux de commission de vente et de suivi versés aux segments des clients pour certains produits sont révisés et appliqués prospectivement.

Les charges autres que d'intérêts sont attribuées aux unités d'exploitation stratégique auxquelles elles se rapportent selon des critères appropriés. Les produits, les charges et les autres ressources au bilan liés à certaines activités sont entièrement imputés aux secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique.

Les provisions individuelles et les dotations à la provision correspondantes sont présentées dans leurs unités d'exploitation stratégique respectives. La provision collective et les dotations à la provision correspondantes sont comptabilisées dans Siège social et autres, à l'exception i) des prêts hypothécaires à l'habitation en souffrance depuis plus de 90 jours, ii) des prêts personnels et des prêts notés aux PME en souffrance depuis plus de 30 jours, et iii) des radiations nettes dans le portefeuille de cartes de crédit, qui sont tous présentés dans leurs unités d'exploitation stratégique respectives. Toutes les provisions relatives à CIBC FirstCaribbean et les dotations à la provision correspondantes sont présentées dans Siège social et autres.

Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises

Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises offrent aux clients partout au Canada des conseils financiers, des produits et des services bancaires et d'investissement ainsi que des produits et des services d'assurance autorisés par l'entremise d'une solide équipe de conseillers et de plus de 1 100 centres bancaires, ainsi que de GAB, d'une équipe de vente mobile, de services bancaires téléphoniques et de services bancaires en direct et mobiles.

Résultats¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2014	30 avril 2014	31 juill. 2013	31 juill. 2014	31 juill. 2013
Produits					
Services bancaires personnels	1 614 \$	1 539 \$	1 534 \$	4 729 \$	4 479 \$
Services bancaires aux entreprises	389	368	386	1 137	1 143
Divers ²	29	32	147	360	440
Total des produits	2 032	1 939	2 067	6 226	6 062
Dotation à la provision pour pertes sur créances	177	173	241	560	715
Charges autres que d'intérêts	1 067	1 040	1 011	3 162	2 996
Résultat avant impôt	788	726	815	2 504	2 351
Impôt sur le résultat	199	180	203	623	587
Résultat net	589 \$	546 \$	612 \$	1 881 \$	1 764 \$
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires (a)	589 \$	546 \$	612 \$	1 881 \$	1 764 \$
Coefficient d'efficacité	52,5 %	53,6 %	48,9 %	50,8 %	49,4 %
Rendement des capitaux propres ³	60,3 %	58,1 %	63,8 %	65,5 %	62,8 %
Charge au titre du capital économique ³ (b)	(121) \$	(117) \$	(120) \$	(357) \$	(353) \$
Bénéfice économique ³ (a+b)	468 \$	429 \$	492 \$	1 524 \$	1 411 \$
Équivalents temps plein	22 397	22 306	22 186	22 397	22 186

1) Pour de l'information sectorielle additionnelle, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Comprennent des portefeuilles d'activités en voie de liquidation liés aux activités de courtage hypothécaire FirstLine, aux prêts étudiants et aux cartes.

3) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est établi à 589 M\$, en baisse de 23 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'augmentation des charges autres que d'intérêts et de la diminution des produits, en partie contrebalancées par la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Le résultat net a augmenté de 43 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de l'augmentation des produits, en partie contrebalancée par la hausse des charges autres que d'intérêts.

Le résultat net des neuf mois clos le 31 juillet 2014 s'est établi à 1 881 M\$, en hausse de 117 M\$ par rapport à la période correspondante de 2013, en raison surtout de l'augmentation des produits et de la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancées par la hausse des charges autres que d'intérêts.

Produits

Les produits ont diminué de 35 M\$, ou 2 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Services bancaires personnels ont affiché une hausse de 80 M\$, sous l'effet surtout de la croissance des volumes.

Les produits des Services bancaires aux entreprises étaient comparables à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, la croissance des volumes étant en grande partie compensée par le rétrécissement des marges.

Les produits Divers ont diminué de 118 M\$, principalement en raison de la baisse des produits tirés des cartes de crédit par suite des transactions Aéroplan conclues avec Aimia et la Banque TD.

Les produits ont augmenté de 93 M\$, ou 5 %, en regard du trimestre précédent.

Les produits de Services bancaires personnels ont progressé de 75 M\$, ce qui est surtout attribuable au nombre plus élevé de jours, à la croissance des volumes et à l'augmentation des honoraires.

Les produits de Services bancaires aux entreprises ont augmenté de 21 M\$, car le trimestre comptait plus de jours et en raison de la croissance des volumes.

Les produits Divers étaient comparables à ceux du trimestre précédent.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2014, les produits ont connu une hausse de 164 M\$, ou 3 %, en regard de la même période en 2013.

Les produits de Services bancaires personnels ont affiché une hausse de 250 M\$, sous l'effet de la croissance des volumes pour la plupart des produits, de l'augmentation des honoraires et de l'élargissement des marges.

Les produits de Services bancaires aux entreprises ont baissé de 6 M\$, en raison principalement du rétrécissement des marges, compensé en partie par la croissance des volumes.

Les produits Divers ont diminué de 80 M\$, principalement en raison de la baisse des produits provenant des cartes liées aux transactions Aéroplan et de la diminution des produits dans nos activités de prêts hypothécaires FirstLine abandonnées, en partie contrebalancées par le profit aux transactions Aéroplan au cours de la période considérée, présenté à titre d'élément d'importance.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a baissé de 64 M\$, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la diminution des radiations et des faillites dans le portefeuille de cartes de crédit, ce qui reflète des améliorations de la qualité du crédit, ainsi que l'incidence d'une initiative mise en place pour améliorer les pratiques de gestion des comptes, et la vente du portefeuille Aéroplan. Les résultats du trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenaient une charge découlant d'une révision des paramètres des pertes estimées dans nos portefeuilles de prêts non garantis, présentée à titre d'élément d'importance.

La dotation à la provision pour pertes sur créances était comparable à celle du trimestre précédent.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour les neuf mois clos le 31 juillet 2014 a affiché un recul de 155 M\$, comparativement à la période correspondante en 2013, ce qui s'explique surtout par la diminution des radiations et des faillites dans le portefeuille de cartes de crédit, en raison des améliorations de la qualité du crédit, ainsi que l'incidence d'une initiative mise en place pour améliorer les pratiques de gestion des comptes, et la vente du portefeuille Aéroplan, de même que les pertes moins élevées du portefeuille des prêts de Services bancaires aux entreprises. Les résultats de la période correspondante il y a un an comprenaient une charge découlant d'une révision des paramètres des pertes estimées dans nos portefeuilles de prêts non garantis, alors que les résultats de la période considérée comprennent une charge découlant de changements liés à l'exploitation apportés au traitement de radiations, ces deux éléments étant présentés à titre d'élément d'importance.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 56 M\$, ou 6 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est surtout attribuable à la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques et aux coûts liés à la mise au point de notre programme amélioré de primes-voyage, présentés à titre d'élément d'importance.

L'augmentation de 27 M\$, ou 3 %, des charges autres que d'intérêts par rapport au trimestre précédent s'explique principalement par la hausse des salaires et l'incidence du nombre plus élevé de jours durant le trimestre.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2014, les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 166 M\$, ou 6 %, en regard de la période correspondante de 2013, en raison surtout des coûts liés à la mise au point de notre programme amélioré de primes-voyage et des transactions Aéroplan, présentés à titre d'élément d'importance, et à la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a connu une baisse de 4 M\$, en comparaison du trimestre correspondant de l'exercice précédent, par suite principalement de la baisse du résultat.

L'impôt sur le résultat s'est accru de 19 M\$, en comparaison du trimestre précédent, en raison surtout de la hausse du résultat.

L'impôt sur le résultat pour les neuf mois clos le 31 juillet 2014 a augmenté de 36 M\$ en regard de la période correspondante de 2013, ce qui est surtout attribuable à la hausse du résultat.

Gestion des avoirs

Gestion des avoirs offre des services consultatifs personnalisés et une gamme complète de solutions de placements de premier plan afin de combler les besoins des clients institutionnels, de détail et à valeur nette élevée. Ensemble, nos services de gestion d'actifs, de courtage de détail et de gestion privée de patrimoine constituent une offre intégrée de services dont la prestation est assurée par plus de 1 500 conseillers au Canada et aux États-Unis.

Résultats¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2014	30 avril 2014	31 juill. 2013	31 juill. 2014	31 juill. 2013
Produits					
Courtage de détail	307 \$	292 \$	267 \$	883 \$	788 \$
Gestion d'actifs	186	181	159	539	456
Gestion privée de patrimoine	75	75	32	196	89
Total des produits	568	548	458	1 618	1 333
Dotation à la provision pour pertes sur créances	-	1	-	-	-
Charges autres que d'intérêts	408	395	326	1 154	966
Résultat avant impôt	160	152	132	464	367
Impôt sur le résultat	39	35	30	112	85
Résultat net	121 \$	117 \$	102 \$	352 \$	282 \$
Résultat net applicable aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	1 \$	- \$	2 \$	- \$
Actionnaires (a)	121	116	102	350	282
Coefficient d'efficacité	71,9 %	72,2 %	71,2 %	71,4 %	72,4 %
Rendement des capitaux propres ²	22,7 %	22,4 %	21,3 %	22,5 %	20,1 %
Charge au titre du capital économique ² (b)	(65) \$	(63) \$	(58) \$	(190) \$	(172) \$
Bénéfice économique ² (a+b)	56 \$	53 \$	44 \$	160 \$	110 \$
Équivalents temps plein	4 176	4 108	3 837	4 176	3 837

1) Pour de l'information sectorielle additionnelle, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est établi à 121 M\$, en hausse de 19 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, et en hausse de 4 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de la hausse des produits, en partie contrebalancée par la hausse des charges autres que d'intérêts.

Le résultat net pour les neuf mois clos le 31 juillet 2014 s'est élevé à 352 M\$, en hausse de 70 M\$, en regard de la période correspondante de 2013, en raison surtout de la hausse des produits, neutralisée en partie par la hausse des charges autres que d'intérêts.

Produits

Les produits se sont appréciés de 110 M\$, ou 24 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 20 M\$, ou 4 % par rapport au trimestre précédent.

Les produits de Courtage de détail ont augmenté de 40 M\$, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par la hausse des produits tirés des honoraires et des commissions et ont augmenté de 15 M\$, comparativement au trimestre précédent en raison surtout de la hausse des produits tirés des honoraires.

Les produits de Gestion d'actifs ont progressé de 27 M\$, en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 5 M\$, en regard du trimestre précédent, en raison surtout de la montée des biens sous gestion des clients stimulée par l'appréciation des valeurs de marché et la hausse des ventes nettes de fonds communs de placement à long terme.

L'augmentation de 43 M\$ comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent des produits de Gestion privée de patrimoine s'explique essentiellement par l'acquisition d'Atlantic Trust le 31 décembre 2013 et par la montée des biens sous gestion des clients stimulée par la croissance des soldes de client. Les produits de Gestion privée de patrimoine étaient comparables à ceux du trimestre précédent.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2014, les produits ont connu une hausse de 285 M\$, ou 21 %, en regard de la même période en 2013.

Les produits de Courtage de détail ont augmenté de 95 M\$, du fait surtout de la hausse des produits tirés des honoraires et des commissions.

Les produits de Gestion d'actifs ont progressé de 83 M\$ en raison surtout de la montée des biens sous gestion des clients stimulée par l'appréciation des valeurs de marché et la hausse des ventes nettes de fonds communs de placement à long terme, et de l'augmentation des produits tirés de notre placement dans ACI comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

Les produits de Gestion privée de patrimoine se sont accrus de 107 M\$, principalement grâce à l'acquisition susmentionnée et à la hausse des biens sous gestion imputable à la croissance des soldes de client.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 82 M\$, ou 25 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'incidence de l'acquisition susmentionnée et de la rémunération liée au rendement.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 13 M\$, ou 3 %, par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de la hausse de la rémunération liée au rendement.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2014, les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 188 M\$, ou 19 %, par rapport à la période correspondante de 2013, en raison principalement de l'incidence de l'acquisition susmentionnée et de la hausse de la rémunération liée au rendement.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a augmenté de 9 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 4 M\$ par rapport au trimestre précédent, ce qui s'explique surtout par une hausse du résultat.

L'impôt sur le résultat pour les neuf mois clos le 31 juillet 2014 a augmenté de 27 M\$ en regard de la période correspondante de 2013, ce qui est surtout attribuable à la hausse du résultat.

Services bancaires de gros

Les **Services bancaires de gros** offrent un large éventail de produits de crédit, de produits des marchés financiers, des services bancaires d'investissement et des services de recherche aux gouvernements, aux clients institutionnels, aux grandes entreprises et aux particuliers au Canada et sur les principaux marchés dans le monde.

Résultats¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2014	30 avril 2014	31 juill. 2013	31 juill. 2014	31 juill. 2013
Produits					
Marchés financiers	336 \$	331 \$	348 \$	997 \$	986 \$
Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement	330	275	240	855	673
Divers	4	-	1	104	61
Total des produits ²	670	606	589	1 956	1 720
Dotation à la provision pour pertes sur créances	6	21	14	29	45
Charges autres que d'intérêts	279	318	303	926	1 046
Résultat avant impôt	385	267	272	1 001	629
Impôt sur le résultat ²	103	54	60	242	139
Résultat net	282 \$	213 \$	212 \$	759 \$	490 \$
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires (a)	282 \$	213 \$	212 \$	759 \$	490 \$
Coefficient d'efficacité ²	41,5 %	52,6 %	51,3 %	47,3 %	60,8 %
Rendement des capitaux propres ³	47,5 %	36,0 %	38,6 %	42,8 %	31,0 %
Charge au titre du capital économique ³ (b)	(73) \$	(73) \$	(69) \$	(219) \$	(197) \$
Bénéfice économique ³ (a+b)	209 \$	140 \$	143 \$	540 \$	293 \$
Équivalents temps plein	1 327	1 248	1 302	1 327	1 302

1) Pour de l'information sectorielle additionnelle, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés sur une base d'imposition équivalente (BIE). Par conséquent, les produits et l'impôt sur le résultat comprennent un ajustement selon la BIE de 102 M\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2014 (124 M\$ au 30 avril 2014 et 90 M\$ au 31 juillet 2013) et de 336 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2014 (279 M\$ au 31 juillet 2013). Les montants compensatoires équivalents inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés dans Siège social et autres.

3) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est établi à 282 M\$, en hausse de 70 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, et en hausse de 69 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de la hausse des produits et de la baisse des charges autres que d'intérêts.

Le résultat net pour les neuf mois clos le 31 juillet 2014 s'est élevé à 759 M\$, en hausse de 269 M\$, en regard de la période correspondante de 2013, en raison surtout de la hausse des produits et de la baisse des charges autres que d'intérêts.

Produits

Les produits se sont appréciés de 81 M\$, ou 14 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La diminution de 12 M\$ des produits de Marchés financiers résulte surtout de la baisse des produits tirés de la négociation des dérivés de change et de la baisse de la reprise liée aux rajustements de l'évaluation du crédit (REC) découlant de l'exposition au risque de crédit des contreparties aux produits dérivés (autres que les garants financiers), en partie contrebalancées par la hausse des produits tirés de l'émission d'actions.

La hausse de 90 M\$ des produits de Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement résulte surtout d'un profit tiré d'un placement comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence dans notre portefeuille de Banque d'affaires, présenté à titre d'élément d'importance, de la hausse des produits tirés de l'émission d'actions et de la hausse des produits provenant des Services bancaires aux entreprises et du portefeuille de financement immobilier aux États-Unis.

Les produits Divers étaient comparables à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits ont augmenté de 64 M\$, ou 11 %, en regard du trimestre précédent.

L'augmentation de 5 M\$ des produits de Marchés financiers résulte surtout de la hausse des produits tirés de l'émission de titres de créance et d'actions, en partie contrebalancée par la baisse des produits tirés de la négociation des dérivés sur actions et des titres à revenu fixe.

Les produits de Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement ont augmenté de 55 M\$, ce qui découle essentiellement du profit susmentionné et de la hausse des produits tirés de l'émission d'actions et des activités de services-conseils, en partie contrebalancés par la baisse des produits provenant des activités de financement immobilier aux États-Unis.

Les produits Divers étaient comparables à ceux du trimestre précédent.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2014, les produits ont connu une hausse de 236 M\$, ou 14 %, en regard de la même période en 2013.

L'augmentation de 11 M\$ des produits de Marchés financiers découle principalement de la hausse des produits tirés de la négociation de dérivés sur actions, de titres à revenu fixe et des opérations de change, et de l'émission d'actions, en partie contrebalancée par la baisse de la reprise liée aux REC susmentionnée.

Les produits de Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement se sont accrus de 182 M\$, en raison surtout de la hausse des profits du portefeuille de placement, y compris le profit susmentionné, de l'augmentation des produits tirés des activités de prêts aux grandes entreprises et des activités de financement immobilier aux États-Unis et de l'accroissement des produits tirés de l'émission d'actions, en partie contrebalancés par la baisse des produits tirés des activités de services-conseils.

Les produits Divers se sont appréciés de 43 M\$, principalement en raison d'un profit à la vente d'un placement en actions de notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe au cours de la période considérée, présenté à titre d'élément d'importance, en partie contrebalancé par des pertes liées aux activités de crédit structuré en voie de liquidation, alors que des profits avaient été constatés à la période correspondante de l'exercice précédent.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a reculé de 8 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout des pertes dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe comptabilisées au cours du trimestre correspondant il y a un an.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 15 M\$, en regard du trimestre précédent, étant donné que les résultats du trimestre précédent comprenaient des pertes dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées aux États-Unis, présentées à titre d'élément d'importance.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2014, la diminution de 16 M\$ de la dotation à la provision pour pertes sur créances par rapport à la période correspondante de 2013 reflète essentiellement les pertes comptabilisées au cours de la période correspondante de l'exercice précédent dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe, en partie contrebalancées par des pertes plus élevées dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées aux États-Unis.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 24 M\$, ou 8 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, et de 39 M\$, ou 12 %, par rapport au trimestre précédent, en raison essentiellement de la baisse de la rémunération liée au rendement.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2014, les charges autres que d'intérêts ont diminué de 120 M\$, ou 11 %, en regard de la période correspondante de 2013, étant donné que les résultats de la période précédente comprenaient des charges au titre des activités de crédit structuré en voie de liquidation liées au règlement de la procédure contradictoire déposée par les représentants de l'actif de Lehman Brothers Holdings, Inc. devant le tribunal des faillites des États-Unis, présentées à titre d'élément d'importance, ainsi que la baisse de la rémunération liée au rendement, en partie contrebalancés par hausse des dépenses liées à des initiatives stratégiques.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat pour le trimestre a augmenté de 43 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 49 M\$ par rapport au trimestre précédent, ce qui s'explique surtout par une hausse du résultat.

L'impôt sur le résultat pour les neuf mois clos le 31 juillet 2014 a augmenté de 103 M\$ en regard de la période correspondante de 2013, ce qui est surtout attribuable à la hausse du résultat.

Activités de crédit structuré en voie de liquidation

Les résultats des activités de crédit structuré en voie de liquidation sont inclus dans l'unité d'exploitation stratégique Services bancaires de gros.

Résultats

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2014	30 avril 2014	31 juill. 2013	31 juill. 2014	31 juill. 2013
Produits nets (charges nettes) d'intérêts	(3) \$	(10) \$	(15) \$	(26) \$	(38) \$
Produits (pertes) de négociation	(3)	24	12	26	65
Profits (pertes) sur valeurs désignées à leur juste valeur, montant net	4	(17)	(3)	(15)	(9)
Autres produits (pertes)	1	-	(1)	1	10
Total des produits	(1)	(3)	(7)	(14)	28
Charges autres que d'intérêts	1	1	1	3	157
Perte avant impôt sur le résultat	(2)	(4)	(8)	(17)	(129)
Impôt sur le résultat	-	(1)	(2)	(4)	(34)
Perte nette	(2) \$	(3) \$	(6) \$	(13) \$	(95) \$

La perte nette pour le trimestre s'est établie à 2 M\$ (2 M\$ US), comparativement à 6 M\$ (6 M\$ US) pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et à 3 M\$ (3 M\$ US) pour le trimestre précédent. La perte nette pour les neuf mois clos le 31 juillet 2014 a atteint 13 M\$ (12 M\$ US), soit une baisse de 82 M\$ (81 M\$ US) comparativement à la période correspondante de 2013.

La perte nette du trimestre reflète essentiellement une baisse de la valeur des créances relativement à la protection souscrite auprès de garants financiers (sur les actifs de prêts qui sont comptabilisés au coût amorti), par suite d'une augmentation de l'évaluation à la valeur de marché des positions sous-jacentes et une charge nette d'intérêts. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par des profits tirés de positions non couvertes et par une diminution des REC à l'égard des garants financiers.

Sommaire de nos positions

Voici un sommaire de nos positions dans les activités de crédit structuré en voie de liquidation :

En millions de dollars américains, au 31 juillet 2014	Placements et prêts ¹				Dérivés de crédit vendus et facilités de liquidité et de crédit		Protection de crédit souscrite auprès de			
	Juste valeur des valeurs du compte de négociation, des valeurs disponibles à la vente et des valeurs désignées à leur juste valeur		Juste valeur des valeurs classées comme prêts	Valeur comptable des valeurs classées comme prêts	Montant notionnel	Juste valeur des dérivés de crédit vendus	Garants financiers		Autres contreparties	
	Montant notionnel	Juste valeur	Juste valeur	Valeur comptable	Montant notionnel	Juste valeur	Montant notionnel	Juste valeur, nette des REC	Montant notionnel	Juste valeur, nette des REC
Titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation – TAC flux groupés	- \$	- \$	- \$	- \$	216 \$	154 \$	- \$	- \$	216 \$	154 \$
TAP flux groupés	1 669	1	1 623	1 627	1 535	19	2 880	32	78	2
Titres de créance de sociétés	-	-	-	-	4 085	2	-	-	4 085	4
Divers	592	402	28	26	407	33	18	2	12	1
Positions non appariées	-	-	-	-	-	-	-	-	459	-
	2 261 \$	403 \$	1 651 \$	1 653 \$	6 243 \$	208 \$	2 898 \$	34 \$	4 850 \$	161 \$
31 octobre 2013	3 269 \$	494 \$	2 497 \$	2 507 \$	7 543 \$	269 \$	4 718 \$	87 \$	5 145 \$	188 \$

1) Les titres de participation disponibles à la vente obtenus en contrepartie du rachat de nos contrats liés au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation par un garant financier d'une valeur comptable de 15 M\$ US (10 M\$ US au 31 octobre 2013) sont exclus du tableau ci-dessus.

Titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation – Titres adossés à des créances avec flux groupés (TAC flux groupés)

La position nette de titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation, qui consistent en des dérivés de crédit vendus, totalisait 62 M\$ US. Cette position faisait l'objet d'une couverture au moyen d'une protection obtenue auprès d'une importante société américaine de services financiers et d'assurance multinationale diversifiée avec laquelle nous avons conclu des ententes de garantie standard.

Titres adossés à des prêts avec flux groupés (TAP flux groupés)

Les TAP flux groupés comprennent des tranches de TAP flux groupés prioritaires adossés à des blocs diversifiés constitués essentiellement de prêts américains (65 %) et européens (33 %) à effet de levier garantis prioritaires. Au 31 juillet 2014, environ 68 % du montant notionnel total des tranches de TAP flux groupés avaient une note équivalente à AAA, les notes de 29 % d'entre eux étaient équivalentes aux notes entre AA+ et AA- et le reste, à la note A ou moins. Au 31 juillet 2014, les notes d'environ 19 % des actifs donnés en garantie sous-jacents étaient équivalentes à BB- ou à une note supérieure, les notes d'environ 58 % étaient équivalentes aux notes entre B+ et B-, les notes d'environ 4 % étaient équivalentes à la note CCC+ ou à une note inférieure, et le reste des actifs était sans note. Les TAP flux groupés ont une durée moyenne pondérée de 2,1 ans et une subordination moyenne de 31 %.

Titres de créance de sociétés

L'exposition aux titres de créance de sociétés est composée d'un important dérivé super prioritaire apparié, ce qui signifie que la CIBC a souscrit et vendu une protection de crédit à l'égard du même portefeuille de référence. Le portefeuille de référence est constitué de produits de crédit aux grandes entreprises de qualité supérieure hautement diversifiés. Les réclamations aux termes de ces contrats n'ont lieu qu'au moment où les défauts cumulatifs liés aux portefeuilles de référence sont supérieurs à 30 % pendant la durée résiduelle du contrat de 29 mois. Nous avons vendu une protection de crédit sur ce portefeuille de référence à un courtier en valeurs mobilières.

Divers

Au 31 juillet 2014, nos positions importantes dans les placements et prêts du poste Divers comprenaient :

- des billets de catégorie A-1 et de catégorie A-2 classés dans les valeurs du compte de négociation, portant intérêt à un taux variable, d'un montant notionnel de 265 M\$ US et d'une juste valeur de 242 M\$ US, et des billets reflet classés dans les valeurs disponibles à la vente, d'un montant notionnel de 5 M\$ US et d'une juste valeur de 2 M\$ US, et des prêts, d'un montant notionnel de 56 M\$ US et d'une juste valeur et d'une valeur comptable de néant. Ces billets ont été reçus au départ en échange de notre papier commercial adossé à des créances (PCAC) non soutenu par des banques en janvier 2009, au moment de la ratification de la restructuration de la Proposition de Montréal;
- des TAC flux groupés d'un montant notionnel de 126 M\$ US comprenant des titres privilégiés de fiducies donnés en garantie, qui sont des instruments de fonds propres de première catégorie novateurs émis par des banques régionales américaines et des assureurs américains. Ces valeurs classées comme valeurs désignées à leur juste valeur avaient une juste valeur de 104 M\$ US;
- des TAC flux groupés du compte de négociation d'un montant notionnel de 49 M\$ US garantis par des portefeuilles de titres de créance de sociétés à rendement élevé, d'une juste valeur de 48 M\$ US;
- des titres adossés à des créances mobilières (TACM), classés à titre de prêt, d'un montant notionnel de 29 M\$ US, d'une juste valeur de 28 M\$ US et d'une valeur comptable de 26 M\$ US.

Au 31 juillet 2014, nos positions importantes dans les dérivés de crédit vendus et facilités de liquidité et de crédit du poste Divers comprenaient :

- des dérivés de crédit vendus d'un montant notionnel de 266 M\$ US assortis d'une juste valeur de 32 M\$ US sur des billets indexés en fonction de l'inflation et des tranches de TAC flux groupés garantis par des titres autres que du marché américain adossés des prêts hypothécaires à l'habitation et des titres privilégiés de fiducies;
- une facilité de financement sur marge inutilisée de 87 M\$ US liée à la restructuration de la Proposition de Montréal.

Positions non appariées

L'actif sous-jacent de notre position non appariée se compose d'un portefeuille de référence de titres de créance de sociétés.

Protection de crédit souscrite auprès de garants financiers et d'autres contreparties

Le tableau ci-dessous présente le montant notionnel et la juste valeur de la protection de crédit souscrite auprès de garants financiers et d'autres contreparties par qualité du crédit de la contrepartie en fonction des notations externes (par Standard & Poor's (S&P) ou Moody's Investors Service (Moody's)) et les actifs sous-jacents à cette protection. Le tableau ne comprend pas certains prêts productifs et des titres décomposés par tranche dans nos activités poursuivies, d'un montant notionnel total d'environ 3 M\$ US, qui sont en partie directement garantis par les garants financiers ou par des obligations garanties par les garants financiers.

En millions de dollars américains, au 31 juillet 2014	Montant notionnel des actifs sous-jacents					Protection de crédit souscrite auprès de garants financiers et d'autres contreparties			
	TAP flux groupés	Titres d'emprunt d'entreprises	TAC flux groupés – Titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation	Divers	Positions non appariées	Total du montant notionnel	Juste valeur, avant les REC	REC	Juste valeur, nette des REC
Garants financiers¹									
De première qualité	1 794 \$	- \$	- \$	18 \$	- \$	1 812 \$	31 \$	(5) \$	26 \$
Sans note	1 086	-	-	-	-	1 086	12	(4)	8
	2 880	-	-	18	-	2 898	43	(9)	34
Autres contreparties¹									
De première qualité	78	10	216	12	-	316	156	1	157
Sans note	-	4 075	-	-	459	4 534	4	-	4
	78	4 085	216	12	459	4 850	160	1	161
	2 958 \$	4 085 \$	216 \$	30 \$	459 \$	7 748 \$	203 \$	(8) \$	195 \$
31 octobre 2013	4 642 \$	4 271 \$	241 \$	229 \$	480 \$	9 863 \$	312 \$	(37) \$	275 \$

1) Lorsque plus d'une agence de notation fournit une note et que les notes diffèrent, nous utilisons la note la plus faible.

L'autre contrepartie non notée est un fonds multicédants canadien. Ce fonds multicédants respecte l'entente quant aux garanties données et a consenti des garanties d'un montant supérieur au risque de marché courant. La juste valeur des garanties au 31 juillet 2014 s'établissait à 275 M\$ US contre une exposition nette de 4 M\$ US.

Procédure de faillite de Lehman Brothers

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2013, nous avons comptabilisé une charge de 150 M\$ US (110 M\$ US après impôt) relativement au règlement intégral de la procédure contradictoire déposée par les représentants de l'actif de Lehman Brothers Holdings, Inc. devant le tribunal des faillites des États-Unis pour contester la réduction à zéro de notre engagement non capitalisé sur un billet de financement variable. En 2008, nous avons comptabilisé un profit de 841 M\$ US sur le billet de financement variable.

Siège social et autres

Siège social et autres comprend les six groupes fonctionnels, soit Technologie et opérations, Expansion de l'entreprise, Finance, Trésorerie, Administration ainsi que Gestion du risque, qui soutiennent les unités d'exploitation stratégique de la CIBC. Les charges de ces groupes sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique. Siège social et autres comprend également nos opérations des services bancaires internationaux, principalement CIBC FirstCaribbean, les investissements stratégiques dans les coentreprises CIBC Mellon et The Bank of N.T. Butterfield & Son Limited, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

Résultats¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2014	30 avril 2014	31 juill. 2013	31 juill. 2014	31 juill. 2013
Produits					
Services bancaires internationaux	151 \$	146 \$	142 \$	451 \$	445 \$
Divers	(63)	(72)	(7)	(92)	(22)
Total des produits ²	88	74	135	359	423
Dotation à la provision pour pertes sur créances	12	135	65	154	90
Charges autres que d'intérêts	293	659	238	1 196	683
Perte avant impôt sur le résultat	(217)	(720)	(168)	(991)	(350)
Impôt sur le résultat ²	(146)	(150)	(120)	(403)	(339)
Perte nette	(71) \$	(570) \$	(48) \$	(588) \$	(11) \$
Résultat net (perte nette) applicable aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle	3 \$	(12) \$	1 \$	(7) \$	5 \$
Actionnaires	(74)	(558)	(49)	(581)	(16)
Équivalents temps plein	17 261	16 245	16 191	17 261	16 191

1) Pour de l'information sectorielle additionnelle, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Ajustement selon la BIE. Pour plus de précisions, se reporter à la note de bas de tableau 2 de la section Services bancaires de gros.

Aperçu financier

La perte nette du trimestre s'est établie à 71 M\$, en hausse de 23 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'augmentation des charges autres que d'intérêts et de la diminution des produits, en partie contrebalancées par la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

La perte nette a diminué de 499 M\$ comparativement au trimestre précédent, en raison surtout de la baisse des charges autres que d'intérêts et de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

La perte nette pour les neuf mois clos le 31 juillet 2014 s'est élevée à 588 M\$, soit une hausse de 577 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique essentiellement par la hausse des charges autres que d'intérêts, la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances et la baisse des produits.

Produits

Les produits ont diminué de 47 M\$, ou 35 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

L'augmentation de 9 M\$ des produits de Services bancaires internationaux résulte de la hausse des produits liés à CIBC FirstCaribbean, y compris l'incidence des taux de change positifs.

Les produits Divers ont reculé de 56 M\$ compte tenu surtout de la baisse des produits de trésorerie.

Les produits se sont appréciés de 14 M\$, ou 19 %, par rapport au trimestre précédent.

L'augmentation de 5 M\$ des produits de Services bancaires internationaux résulte principalement de la hausse des produits liés à CIBC FirstCaribbean.

Les produits Divers ont augmenté de 9 M\$, en raison surtout de la baisse de l'ajustement selon la BIE, en partie contrebalancée par la baisse des produits tirés de la trésorerie.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2014, les produits ont baissé de 64 M\$, ou 15 %, en regard de la période correspondante de l'exercice précédent.

L'augmentation de 6 M\$ des produits de Services bancaires internationaux résulte de taux de change positifs. Les résultats de la période correspondante de l'exercice précédent comprenaient un profit à la vente de notre secteur d'activité de gestion privée de patrimoine (Asie), présenté à titre d'élément d'importance.

Les produits Divers ont diminué de 70 M\$, principalement en raison de la baisse des produits tirés de la trésorerie et de la hausse de l'ajustement selon la BIE, en partie contrebalancées par le profit lié aux transactions Aéroplan conclues avec Aimia et la Banque TD, présenté à titre d'élément d'importance au cours de la période considérée.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 53 M\$ comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, étant donné que les résultats du trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenaient des pertes estimées sur créances liées aux inondations en Alberta, présentées à titre d'élément d'importance, dont une partie estimée comme n'étant pas requise a été reprise au trimestre considéré.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 123 M\$, en regard du trimestre précédent, étant donné que les résultats du trimestre précédent comprenaient des pertes sur créances liées à CIBC FirstCaribbean, présentées à titre d'élément d'importance.

L'augmentation de 64 M\$ de la dotation à la provision pour pertes sur créances pour les neuf mois clos le 31 juillet 2014 par rapport à la période correspondante il y a un an tient principalement compte des pertes sur créances liées à CIBC FirstCaribbean susmentionnées, en partie contrebalancées par la baisse de la provision collective.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 55 M\$, ou 23 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'augmentation des coûts du soutien du siège social non répartis.

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 366 M\$, ou 56 %, par rapport au trimestre précédent, en raison essentiellement de la dépréciation du goodwill liée à CIBC FirstCaribbean, présentée à titre d'élément d'importance au trimestre précédent, en partie contrebalancée par l'augmentation des coûts de soutien du siège social non répartis.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2014, l'augmentation de 513 M\$, ou 75 %, des charges autres que d'intérêts comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent est surtout imputable à la charge susmentionnée et à l'augmentation des coûts de soutien du siège social non répartis.

Impôt sur le résultat

L'économie d'impôt a augmenté de 26 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique surtout par une perte plus élevée, y compris la hausse de l'ajustement selon la BIE.

L'économie d'impôt était comparable à celle du trimestre précédent. Il n'y a eu aucun recouvrement d'impôt au cours du trimestre précédent relativement à la dépréciation du goodwill et aux pertes sur créances liées à CIBC FirstCaribbean.

L'économie d'impôt pour les neuf mois clos le 31 juillet 2014 a augmenté de 64 M\$ par rapport à la période correspondante de 2013, ce qui s'explique surtout par une hausse de l'ajustement selon la BIE. Il n'y a eu aucun recouvrement d'impôt au cours de la période considérée relativement à la dépréciation du goodwill et aux pertes sur créances liées à CIBC FirstCaribbean.

Situation financière

Revue du bilan consolidé résumé

En millions de dollars, au	31 juill. 2014	31 oct. 2013
Actif		
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	11 192 \$	6 379 \$
Valeurs mobilières	69 461	71 984
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	28 343	28 728
Prêts et acceptations, nets de la provision	262 489	256 380
Dérivés	18 227	19 947
Autres actifs	15 710	14 588
	405 422 \$	398 006 \$
Passif et capitaux propres		
Dépôts	322 314 \$	315 164 \$
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres	23 599	20 313
Dérivés	17 957	19 724
Autres passifs	18 853	20 583
Titres secondaires	4 187	4 228
Capitaux propres	18 512	17 994
	405 422 \$	398 006 \$

Actif

Au 31 juillet 2014, le total de l'actif avait augmenté de 7,4 G\$, ou 2 %, par rapport au 31 octobre 2013.

La trésorerie et les dépôts auprès d'autres banques ont augmenté de 4,8 G\$, ou 75 %, surtout en raison de la hausse des placements de trésorerie.

Les valeurs mobilières ont baissé de 2,5 G\$, ou 4 %, en raison surtout d'une diminution des valeurs disponibles à la vente, en partie contrebalancée par une augmentation des valeurs du compte de négociation. Les valeurs mobilières ont diminué principalement sous l'effet de la baisse des titres du gouvernement du Canada et des titres de créance de sociétés ouvertes, en partie contrebalancée par une hausse des titres du Trésor des États-Unis et autres organismes américains. Les valeurs du compte de négociation ont progressé, ce qui est attribuable à une hausse des titres de participation de sociétés.

Les valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres ont diminué de 385 M\$, ou 1 %, du fait principalement des activités de gestion des placements de trésorerie.

Les prêts et les acceptations nets ont augmenté de 6,1 G\$, ou 2 %. Les prêts et acceptations liés aux entreprises et aux gouvernements ont augmenté de 4,5 G\$, en raison principalement d'une augmentation dans notre portefeuille de prêts canadien. Les prêts hypothécaires à l'habitation ont augmenté de 4,0 G\$ par suite essentiellement de la croissance des prêts hypothécaires conclus sous la marque CIBC, en partie annulée par les réductions attribuables aux activités de courtage hypothécaire FirstLine abandonnées. Les prêts personnels ont augmenté de 642 M\$, en raison de la croissance du volume. Ces augmentations ont en partie été contrebalancées par les prêts sur cartes de crédit, qui ont baissé de 3,1 G\$ en raison surtout des transactions Aéroplan conclues avec Aimia et la Banque TD.

Les dérivés ont diminué de 1,7 G\$, ou 9 %, sous l'effet essentiellement de la diminution des évaluations des dérivés de taux d'intérêt, en partie contrebalancée par la hausse des évaluations des dérivés de change.

Les autres actifs ont augmenté de 1,1 G\$, ou 8 %, en raison surtout d'une hausse des biens donnés en garantie sur dérivés et de l'actif acquis par suite de l'acquisition d'Atlantic Trust, en partie contrebalancés par une dépréciation du goodwill liée à CIBC FirstCaribbean.

Passif

Au 31 juillet 2014, le total du passif avait augmenté de 6,9 G\$, ou 2 %, par rapport au 31 octobre 2013.

Les dépôts ont augmenté de 7,2 G\$, en raison surtout de la croissance des volumes de produits de détail, en partie contrebalancée par une baisse des emprunts garantis en cours. Pour plus de renseignements sur la composition des dépôts, voir la note 8 des états financiers consolidés intermédiaires.

Les engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert en vertu de mises en pension de titres ont monté de 3,3 G\$, ou 16 %, en raison principalement des activités des clients.

Les dérivés ont diminué de 1,8 G\$, ou 9 %, sous l'effet principalement de la diminution des évaluations des dérivés de taux d'intérêt, en partie contrebalancée par la hausse des évaluations des dérivés de change.

Les autres passifs ont connu une baisse de 1,7 G\$, ou 8 %, surtout en raison d'une baisse des acceptations.

Les titres secondaires ont diminué de 41 M\$, ou 1 %, en raison surtout des rachats effectués au cours de l'exercice. Se reporter à la section Activités importantes de gestion du capital ci-après.

Capitaux propres

Au 31 juillet 2014, l'augmentation de 518 M\$ des capitaux propres, ou 3 %, par rapport au 31 octobre 2013, était essentiellement le résultat d'une hausse nette des résultats non distribués et de l'émission d'actions privilégiées, en partie contrebalancée par le remboursement de nos actions privilégiées et le rachat et l'annulation d'actions ordinaires en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des affaires, tel qu'il est expliqué à la section Activités importantes de gestion du capital ci-après.

Sources de financement

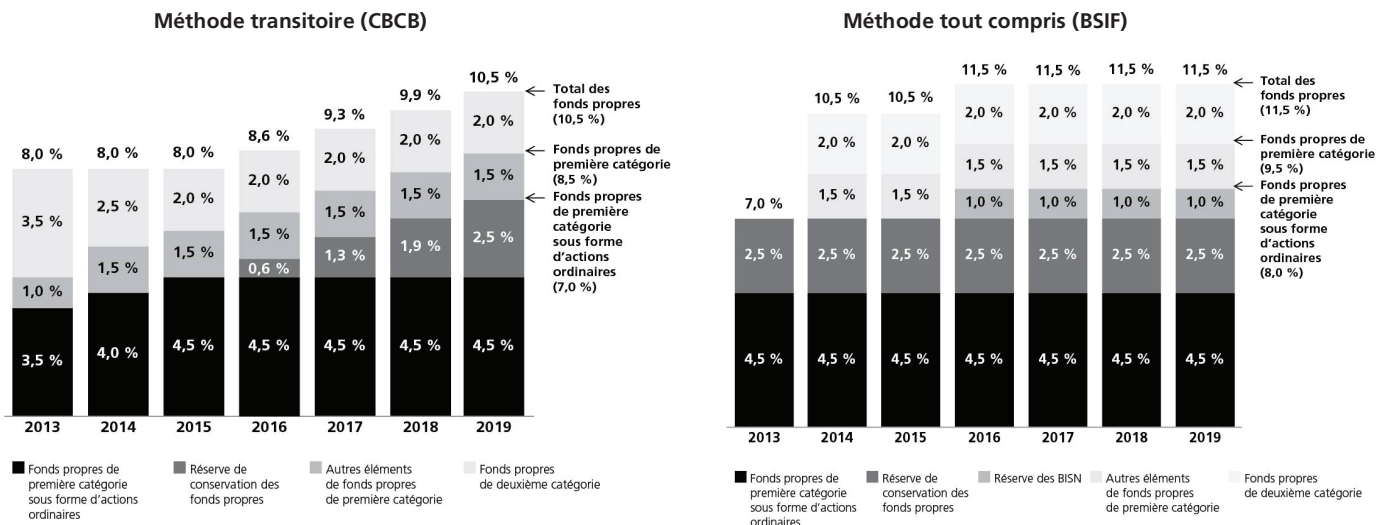
Nous gérons activement notre capital de façon à maintenir des sources de capitaux solides et efficaces, à augmenter le plus possible le rendement en fonction du risque pour les actionnaires et à satisfaire aux exigences réglementaires. Pour plus de précisions, se reporter aux pages 29 à 36 du Rapport annuel 2013.

Exigences réglementaires en matière de fonds propres selon Bâle III

Le calcul des fonds propres réglementaires est assujéti aux lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), lesquelles découlent du cadre normatif sur les fonds propres pondérés en fonction du risque élaboré par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB).

Le BSIF a prescrit à toutes les institutions d'atteindre un ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires cible de 7 %, ce qui comprend le ratio « tout compris de 2019 » et une réserve de conservation des fonds propres, à compter du premier trimestre de 2013. Avec prise d'effet au premier trimestre de 2014, les ratios cibles tout compris pour le ratio des fonds propres de première catégorie et le ratio du total des fonds propres sont de respectivement 8,5 % et 10,5 %. « Tout compris » est défini par le BSIF comme les capitaux propres calculés de manière à inclure tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019, tout en maintenant les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles. Certaines déductions des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires seront introduites progressivement à raison de 20 % par an à compter de 2014. Les montants qui ne sont pas encore déduits des fonds propres aux termes des dispositions transitoires du BSIF sont pondérés en fonction du risque, ce qui crée une différence entre les actifs pondérés en fonction du risque selon la méthode transitoire et ceux selon la méthode tout compris.

La comparaison entre le ratio de fonds propres selon la méthode transitoire déterminé par le CBCB et le ratio de fonds propres cible selon la méthode tout compris déterminé par le BSIF se présente comme suit.



Les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires comprennent les actions ordinaires, les résultats non distribués, le cumul des autres éléments du résultat global (à l'exception du cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie), ainsi que les instruments admissibles émis par une filiale consolidée à des tiers, diminués des ajustements réglementaires apportés à des éléments comme le goodwill et les autres immobilisations incorporelles, les actifs d'impôt différé, les actifs au titre des régimes de retraite à prestations définies, comme ils sont présentés dans notre bilan consolidé, et certains placements. Les autres éléments des fonds propres de première catégorie comprennent principalement les actions privilégiées admissibles comme instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, les instruments admissibles émis par une filiale consolidée à des tiers, ainsi que les actions privilégiées et les billets de catégorie 1 novateurs non admissibles, qui sont assujétiés aux règles de retrait progressif pour les instruments de fonds propres. Les fonds propres de deuxième catégorie comprennent les titres secondaires subordonnés non admissibles, qui sont assujétiés aux règles de retrait progressif pour les instruments de fonds propres, la provision collective admissible en vertu de l'approche standard, ainsi que les instruments admissibles émis par une filiale consolidée à des tiers.

Le BSIF a publié une ligne directrice à l'égard des banques d'importance systémique nationale (BISN) et du supplément de fonds propres connexe. La CIBC est considérée comme une BISN au Canada, tout comme la Banque de Montréal, la Banque de Nouvelle-Écosse, la Banque Nationale du Canada, la Banque Royale du Canada et la Banque TD. Les BISN seront assujétiés à un supplément de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires de 1 % à compter du 1^{er} janvier 2016.

Ratio de levier financier selon le dispositif de Bâle

Les réformes relatives aux fonds propres selon le dispositif de Bâle III comprenaient une mesure des fonds propres non fondée sur le risque, soit le ratio de levier financier, qui vient compléter les exigences de fonds propres fondées sur le risque. Le 12 janvier 2014, le CBCB a publié la version complète de ses règles sur le ratio de levier financier.

Le ratio de levier financier représente la mesure des fonds propres (soit les fonds propres de première catégorie) divisée par la mesure des risques. La mesure des risques comprend la somme des éléments suivants :

- les actifs au bilan;
- des ajustements liés aux expositions sur les opérations de financement par titres, et possibilité d'une forme restreinte de compensation, sous réserve du respect de certaines conditions;
- les expositions sur dérivés comme il est précisé dans les règlements;
- d'autres expositions hors bilan, notamment des engagements de crédit et des substituts de crédit directs, convertis en équivalents de risque crédit au moyen de facteurs de conversion en équivalent-crédit selon l'approche standard conformément à Bâle.

Les éléments qui sont déduits des fonds propres de première catégorie ne seront pas pris en compte dans la mesure des risques.

Le CBCB exige que les banques présentent leur ratio de levier financier à compter de 2015. Le document prévoit que le CBCB continuera d'évaluer si le ratio de levier financier minimal de 3 % est approprié. Les dernières modifications à la règle seront apportées d'ici 2017, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018.

Le 30 juillet 2014, le BSIF a publié une version préliminaire de sa ligne directrice sur les exigences relatives au ratio de levier financier, décrivant la mise en œuvre des règles de Bâle III à l'égard du ratio de levier financier au Canada à compter du 1^{er} janvier 2015. Le ratio de levier financier de Bâle III remplacera le ratio actif/fonds propres actuel. Les institutions de dépôt fédérales devront adopter des ratios de levier financier supérieurs à 3 %. Les documents d'information publique devront présenter le ratio de levier financier à compter du premier trimestre de 2015. Les exigences relatives à la présentation de l'information sont décrites dans la version préliminaire du document intitulé *Exigences de divulgation publique des fonds propres au titre du ratio de levier de Bâle III*, publié par le BSIF le 27 juin 2014. La CIBC prévoit être conforme avec ces nouvelles exigences.

Amélioration constante des exigences de fonds propres fondées sur le risque

L'année dernière, le CBCB a publié un nombre de propositions visant l'apport de changements aux exigences actuelles de fonds propres fondées sur le risque (voir la page 30 du Rapport annuel 2013), et il continue de le faire dans le but de préciser et d'accroître les exigences en matière de fonds propres de certaines activités. En plus du document sur le ratio de levier financier mentionné précédemment, le CBCB a publié, depuis le début de l'exercice, une mise à jour de sa proposition intitulée *Revisions to the securitisation framework – consultative document*, et a établi la version finale de trois normes à mettre en œuvre en 2017, comme il est mentionné ci-dessous.

Le document intitulé *Capital requirements for banks' equity investments in funds – final standard* a été publié en décembre 2013. Ce cadre final et révisé s'applique aux placements de banques dans les actions de fonds qui sont détenus dans le portefeuille bancaire. La date d'entrée en vigueur est le 1^{er} janvier 2017. Les banques doivent envisager tous les actifs sous-jacents de fonds sur une base de transparence afin de mieux faire refléter le risque associé à ces placements.

En plus des éléments susmentionnés, le CBCB a également présenté sous leurs formes définitives deux autres normes qui seront mises en œuvre le 1^{er} janvier 2017. L'approche standard pour évaluer l'exposition au risque de contrepartie est une approche non modélisée du traitement des transactions sur dérivés, qui remplacera les deux méthodes actuelles, soit la méthode d'évaluation du risque courant et la méthode normalisée.

Le document intitulé *Exigences de fonds propres en regard des expositions bancaires sur les contreparties centrales* établit les règles en matière de calcul des fonds propres réglementaires en regard des expositions bancaires sur les contreparties centrales, et remplacera les exigences provisoires publiées en juillet 2012.

Révisions proposées concernant les exigences de divulgation en vertu du troisième pilier

Le 24 juin 2014, le CBCB a publié un document de consultation intitulé *Review of the Pillar 3 disclosure requirements*. Ce document présente les constatations du CBCB par suite de sa revue de la première phase, d'un projet à deux phases, ainsi que les révisions proposées aux exigences de divulgation actuelles en vertu du troisième pilier à l'égard des risques de crédit (incluant le risque de crédit de la contrepartie) et de marché, ainsi que des risques liés aux actions et à la titrisation.

Il a été proposé que ces exigences de divulgation soient mises en application en 2016. La CIBC continuera de suivre les développements dans ce domaine et de s'y préparer.

Régime de protection des contribuables et de recapitalisation des banques

Le 1^{er} août 2014, le ministère des Finances a publié un document de consultation sur le régime de protection des contribuables et de recapitalisation des banques (ou « recapitalisation interne »). L'objectif stratégique global est la préservation de la stabilité financière ainsi que la protection des contribuables en cas de défaillance d'une grande banque (BISN) en permettant la conversion opportune de certains passifs bancaires en fonds propres (créances requalifiables) sous forme d'actions ordinaires afin de s'assurer que la BISN soit bien capitalisée à l'issue de la conversion. Avant la conversion des créances requalifiables, tous les instruments de fonds propres qui satisfont aux exigences de Bâle III en matière d'absorption des pertes en cas de non-viabilité doivent avoir été convertis en actions ordinaires.

Fonds propres réglementaires

Nos ratios de fonds propres et notre ratio actif/fonds propres s'établissaient comme suit :

En millions de dollars, au	31 juill. 2014	30 avril 2014	31 oct. 2013
Méthode transitoire			
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	16 983 \$	16 532 \$	16 698 \$
Fonds propres de première catégorie	18 491	18 076	17 830
Total des fonds propres	22 081	21 581	21 601
APR	155 644	152 044	151 338
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	10,9 %	10,9 %	11,0 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	11,9 %	11,9 %	11,8 %
Ratio du total des fonds propres	14,2 %	14,2 %	14,3 %
Ratio actif/fonds propres	18,2 x	18,1 x	18,0 x
Méthode tout compris¹			
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	14 153 \$	13 641 \$	12 793 \$
Fonds propres de première catégorie	17 093	16 488	15 888
Total des fonds propres	20 784	20 206	19 961
APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	139 920	135 883	136 747
APR aux fins des fonds propres de première catégorie	140 174	135 883	136 747
APR aux fins du total des fonds propres	140 556	135 883	136 747
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	10,1 %	10,0 %	9,4 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	12,2 %	12,1 %	11,6 %
Ratio du total des fonds propres	14,8 %	14,9 %	14,6 %

1) À compter du troisième trimestre de 2014, il existe différents niveaux d'APR aux fins du calcul des ratios de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, de fonds propres de première catégorie et du total des fonds propres selon l'option choisie par la CIBC relativement à l'intégration progressive de l'exigence de fonds propres pour les REC.

Ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (méthode tout compris)

Le ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires a augmenté de 0,1 % depuis le 30 avril 2014. Au cours du trimestre, les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, après les ajustements réglementaires, ont augmenté, surtout en raison du capital autogénéral (résultat net moins les dividendes et les actions rachetées aux fins d'annulation), tandis que les déductions réglementaires ont diminué. L'APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires a augmenté de 4,0 G\$ depuis le 30 avril 2014, surtout en raison de la mise à jour des paramètres des modèles de fonds propres pour nos portefeuilles de prêts de gros ainsi que de la croissance de nos activités et des autres actifs.

Le ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires a augmenté de 0,7 % depuis le 31 octobre 2013. Les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires ont augmenté en raison du capital autogénéral. Bien que la dépréciation du goodwill de CIBC FirstCaribbean ait eu une incidence sur le résultat, elle n'a pas eu d'effet sur les fonds propres. L'APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires a augmenté de 3,2 G\$ compte tenu du début de l'intégration progressive de l'exigence de fonds propres pour les REC au cours du premier trimestre de 2014, de la mise à jour des paramètres des modèles de fonds propres, de la croissance de nos activités et du taux de change. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par la vente du portefeuille Aéroplan, les améliorations de la qualité des portefeuilles, les améliorations du traitement de nos dérivés de gré à gré, ainsi que les baisses dans nos portefeuilles de valeurs disponibles à la vente.

Ratio actif/fonds propres

Le ratio actif/fonds propres est 0,1 fois plus élevé que celui du 30 avril 2014. Les capitaux propres aux fins du ratio actif/fonds propres ont augmenté au cours du trimestre en raison de l'incidence favorable du capital autogénéral et de l'incidence nette de l'émission d'actions privilégiées admissibles et du rachat d'actions privilégiées non admissibles. L'incidence de l'augmentation des fonds propres a été contrebalancée par l'incidence de la hausse des actifs aux fins du ratio actif/fonds propres.

Le ratio actif/fonds propres est 0,2 fois plus élevé que celui du 31 octobre 2013. Le total des fonds propres aux fins du ratio actif/fonds propres a augmenté principalement en raison du capital autogénéral et de l'émission d'actions privilégiées, en partie contrebalancés par le rachat d'actions privilégiées et le retrait progressif d'une portion additionnelle de 10 % de fonds propres de première catégorie et de deuxième catégorie non admissibles en 2014. Les actifs aux fins du ratio actif/fonds propres ont également augmenté au cours de la période.

Activités importantes de gestion du capital

Créances subordonnées

Le 25 juillet 2014, nous avons acheté et annulé une tranche de 11 M\$ (10 M\$ US) de nos débetures à taux variable (titres secondaires) échéant le 31 juillet 2084, ainsi qu'une tranche de 9 M\$ (8 M\$ US) de nos débetures à taux variable (titres secondaires) échéant le 31 août 2085.

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Le 5 septembre 2013, nous avons annoncé que la Bourse de Toronto avait approuvé l'avis d'intention de la CIBC de procéder à une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des affaires. Les rachats en vertu de l'offre ont commencé le 18 septembre 2013 et prendront fin à la première des éventualités suivantes, soit : i) la date à laquelle la CIBC aura racheté jusqu'à un maximum de 8 millions d'actions ordinaires, ii) la date à laquelle la CIBC émettra un avis de cessation, ou iii) le 8 septembre 2014.

Nous avons l'intention de demander à la Bourse de Toronto d'autoriser une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires qui nous permettrait d'acheter aux fins d'annulation jusqu'à concurrence de 8 millions, ou 2 %, de nos actions ordinaires en circulation au cours des douze prochains mois.

Au cours du trimestre clos le 31 juillet 2014, nous avons acheté et annulé 759 500 actions ordinaires supplémentaires en vertu de cette offre à un cours moyen de 97,58 \$ pour un total de 74 M\$. Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2014, nous avons acheté et annulé 3 089 200 actions ordinaires en vertu de cette offre à un cours moyen de 92,66 \$ pour un total de 286 M\$. Depuis le début de cette offre d'achat, nous avons acheté et annulé 4 013 100 actions ordinaires à un cours moyen de 90,52 \$ pour un total de 363 M\$.

Dividendes

Le dividende trimestriel a augmenté, passant de 98 cents à 1,00 \$ l'action ordinaire pour le trimestre clos le 31 juillet 2014, et de 0,96 cents à 0,98 cents pour le trimestre clos le 30 avril 2014.

Actions privilégiées

Le 11 juin 2014, nous avons émis 16 millions d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 39 (actions de série 39), d'une valeur nominale de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 400 M\$. Pour la période initiale de cinq ans jusqu'à la date de rachat la plus rapprochée, soit le 31 juillet 2019, les actions de série 39 sont assorties de dividendes en espèces versés trimestriellement, si la CIBC en déclare, à un taux de 3,90 %. Le 31 juillet 2019 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende sera rajusté pour correspondre au taux des obligations de cinq ans du gouvernement du Canada en vigueur à cette date, majoré de 2,32 %.

Les porteurs d'actions de série 39 auront le droit de convertir leurs actions à raison de une action pour une action privilégiée de catégorie A à taux variable et à dividende non cumulatif de série 40 (actions de série 40), sous réserve de certaines conditions, le 31 juillet 2019 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite. Les porteurs d'actions de série 40 auront le droit de recevoir un dividende trimestriel à taux variable, si la CIBC en déclare, à un taux correspondant à celui des bons du Trésor de trois mois du gouvernement du Canada au début du trimestre pertinent, majoré de 2,32 %. Les porteurs d'actions de série 40 auront le droit de convertir leurs actions à raison de une action pour une action de série 39, sous réserve de certaines conditions, le 31 juillet 2024 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite.

Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation et de certaines dispositions liées aux actions, nous pouvons racheter en totalité ou en partie les actions de série 39 en circulation à la valeur nominale le 31 juillet 2019 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite; nous pouvons également racheter en totalité ou en partie les actions de série 40 en circulation à la valeur nominale au 31 juillet 2024 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite.

Les actions comprennent une provision de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, qui est nécessaire pour que les actions soient admissibles à titre de fonds propres réglementaires selon Bâle III. Ainsi, les actions sont convertibles en actions ordinaires si le BSIF évalue que la banque n'est ou ne sera bientôt plus viable, ou si la banque accepte une injection de fonds propres ou un soutien financier équivalent du gouvernement afin d'éviter la non-viabilité. En pareil cas, chacune de ces actions est convertible en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant la valeur nominale de 25,00 \$ l'action, plus les dividendes déclarés et non payés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal de 5,00 \$ l'action (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent). En l'absence de dividende déclaré mais non versé, le nombre maximal d'actions pouvant être émises à la conversion des actions de série 39 et de série 40 s'élèverait à 80 millions d'actions ordinaires.

Nos actions privilégiées existantes de catégorie A des séries 26, 27 et 29 sont également assujetties à une provision de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité en vertu d'un engagement distinct auprès du BSIF. De façon similaire aux actions des séries 39 et 40, chacune de ces actions est convertible en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant le prix de rachat au comptant alors applicable par 95 % du cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le prospectus simplifié pertinent ou dans le supplément de prospectus), sous réserve d'un prix minimal de 2,00 \$ l'action. En ce qui a trait à ces actions, en l'absence de dividende déclaré mais non versé, le nombre maximal d'actions pouvant être émises à la conversion serait de 440 404 275 actions.

Le 31 juillet 2014, nous avons racheté la totalité des 12 millions d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 33, d'une valeur nominale et à un prix au comptant de 25,00 \$ l'action, ainsi que la totalité de nos 8 millions d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 37, d'une valeur nominale et à un prix au comptant de 25,00 \$ l'action.

Le 30 avril 2014, nous avons racheté la totalité des 13 millions d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 35, d'une valeur nominale et à un prix au comptant de 25,00 \$ l'action.

Arrangements hors bilan

Nous concluons des arrangements hors bilan dans le cours normal de nos affaires. Nous consolidons toutes les fiducies que nous soutenons et qui titrisent nos propres actifs, à l'exception d'une fiducie de titrisation de prêts hypothécaires commerciaux.

Nous avons recours à un fonds monocédant et plusieurs fonds multicédants soutenus par la CIBC pour financer les actifs pour nos clients (collectivement, les fonds multicédants) au Canada.

Au 31 juillet 2014, les divers actifs donnés en garantie sous-jacents de nos fonds multicédants non consolidés que nous soutenons atteignaient 2,8 G\$ (2,1 G\$ au 31 octobre 2013). La durée moyenne pondérée estimée de ces actifs était de 1,1 an (1,1 an au 31 octobre 2013). Nous détenions du papier commercial totalisant 15 M\$ (9 M\$ au 31 octobre 2013) émis par les fonds multicédants non consolidés que nous soutenons qui offrent du papier commercial à des investisseurs externes. Les facilités de garantie de liquidité consenties à ces fonds multicédants s'élevaient à 4,0 G\$ (3,2 G\$ au 31 octobre 2013). Nous avons également procuré des facilités de crédit de 30 M\$ (30 M\$ au 31 octobre 2013) à ces fonds multicédants au 31 juillet 2014.

Nous avons conclu une facilité consortiale pour un engagement de trois ans de 575 M\$ avec le fonds monocédant qui fournit du financement à des franchisés d'un important détaillant canadien. La tranche de notre engagement s'élevait à 105 M\$ (110 M\$ au 31 octobre 2013). Au 31 juillet 2014, nous avons financé 80 M\$ (81 M\$ au 31 octobre 2013) au moyen de l'émission d'acceptations bancaires.

En millions de dollars, au	31 juill. 2014			31 oct. 2013		
	Placements et prêts ¹	Facilités de liquidité et de crédit inutilisées	Dérivés de crédit vendus ²	Placements et prêts ¹	Facilités de liquidité et de crédit inutilisées	Dérivés de crédit vendus ²
Fonds monocédant et fonds multicédants	95 \$	2 798 ³ \$	- \$	90 \$	2 151 ³ \$	- \$
Entités émettrices de TAC flux groupés structurées par la CIBC	61	45	123	135	43	134
Entités émettrices structurées par des tiers						
Activités de crédit structuré en voie de liquidation	2 643	95	1 922	3 456	236	2 966
Activités poursuivies	1 394	690	-	756	534	-
Structures de placement sans transformation	2 440	-	-	3 090	-	-
Fiducies de titrisation de prêts hypothécaires commerciaux	9	-	-	5	-	-

1) Excluent les valeurs émises et les droits conservés par les entités créées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), la Federal National Mortgage Association (Fannie Mae), la Federal Home Loan Mortgage Corporation (Freddie Mac), la Government National Mortgage Association (Ginnie Mae), les Federal Home Loan Banks, la Federal Farm Credit Bank et la Student Loan Marketing Association (Sallie Mae), ainsi que leurs dérivés. Un montant de 2,1 G\$ (3,0 G\$ au 31 octobre 2013) du risque lié aux entités émettrices structurées par la CIBC et aux entités structurées par des tiers – activités de crédit structuré en voie de liquidation a été couvert.

2) La juste valeur négative comptabilisée dans le bilan consolidé intermédiaire a été de 248 M\$ (368 M\$ au 31 octobre 2013). Un montant notionnel de 1,8 G\$ (2,7 G\$ au 31 octobre 2013) a été couvert par des dérivés de crédit de tiers. La juste valeur de ces couvertures, nette des REC, était de 185 M\$ (213 M\$ au 31 octobre 2013). Un montant notionnel additionnel de 51 M\$ (161 M\$ au 31 octobre 2013) a été couvert par un billet à recours limité. Le cumul des pertes liées à la juste valeur pour les dérivés de crédit vendus non couverts était de 7 M\$ (15 M\$ au 31 octobre 2013).

3) Compte non tenu d'un montant additionnel de 1,3 G\$ (1,1 G\$ au 31 octobre 2013) lié aux facilités de garantie de liquidité consenties aux fonds multicédants afin qu'ils respectent leur engagement à financer l'achat d'autres actifs.

D'autres renseignements sur nos entités structurées figurent à la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires. Les précisions sur nos autres arrangements hors bilan figurent aux pages 36 et 37 du Rapport annuel 2013.

Gestion du risque

Notre approche à l'égard de la gestion du risque ainsi que notre structure de gouvernance sont sensiblement les mêmes que celles décrites aux pages 38 à 72 du Rapport annuel 2013. Certaines informations présentées dans cette section ont été ombragées étant donné qu'elles doivent être fournies en vertu de l'IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*, et qu'elles font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Vue d'ensemble

La plupart des activités de la CIBC font intervenir, jusqu'à un certain point, une variété de risques; la gestion efficace des risques est essentielle au succès de la CIBC. Nous visons l'équilibre entre le niveau de risque couru et nos objectifs de croissance et de rentabilité, en vue d'assurer un rendement constant et durable, tout en demeurant dans les limites de notre intérêt à l'égard du risque.

Notre intérêt à l'égard du risque définit les niveaux de tolérance envers divers risques. Il jette les assises sur lesquelles reposent notre culture en matière de gestion du risque et notre cadre de gestion du risque. Notre cadre de gestion du risque comprend :

- l'énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque, approuvé par le conseil;
- des politiques, des procédures et des limites de risque visant à harmoniser les activités avec l'intérêt à l'égard du risque;
- la production de rapports périodiques sur la gestion du risque pour établir et communiquer les niveaux de risque;
- un cadre de contrôle indépendant pour déterminer et tester la conformité aux principaux contrôles;
- des simulations de crise afin d'évaluer les répercussions possibles des changements dans l'environnement de l'entreprise sur le capital, la situation de trésorerie et les résultats;
- la prise en compte proactive des options d'atténuation des risques afin d'optimiser les résultats;
- une surveillance grâce à nos comités axés sur les risques et à notre structure de gouvernance.

La responsabilité de la gestion des risques incombe à tous les employés de la CIBC. Les professionnels des unités d'exploitation et de la gestion du risque travaillent ensemble pour veiller à ce que les stratégies et les activités d'entreprise correspondent à notre intérêt à l'égard du risque. L'approche de la CIBC à l'égard de la gestion du risque à l'échelle de l'entreprise correspond au modèle à trois lignes de défense :

- 1) les secteurs d'activité de la CIBC sont responsables de tous les risques liés à leurs activités, ce qui représente la première ligne de défense;
- 2) la deuxième ligne de défense, la fonction Gestion du risque, la fonction Conformité et les autres fonctions de contrôle de la CIBC, est responsable de la surveillance indépendante des risques à l'échelle de l'entreprise inhérents aux activités de la CIBC;
- 3) la troisième ligne de défense, la fonction Vérification interne de la CIBC, fournit une évaluation indépendante de la conception et de l'efficacité opérationnelle des contrôles, des processus et des systèmes de gestion du risque.

Nous exerçons une surveillance constante sur notre profil de risque en le comparant avec l'intérêt à l'égard du risque que nous avons établi et les limites connexes et en prenant les mesures qui s'imposent pour garder l'équilibre entre les risques courus et le rendement obtenu. Pour surveiller notre profil de risque, nous effectuons une analyse prospective de la sensibilité par rapport à des facteurs locaux et mondiaux du marché, à la conjoncture économique et au contexte politique et réglementaire ayant une incidence sur notre profil de risque global.

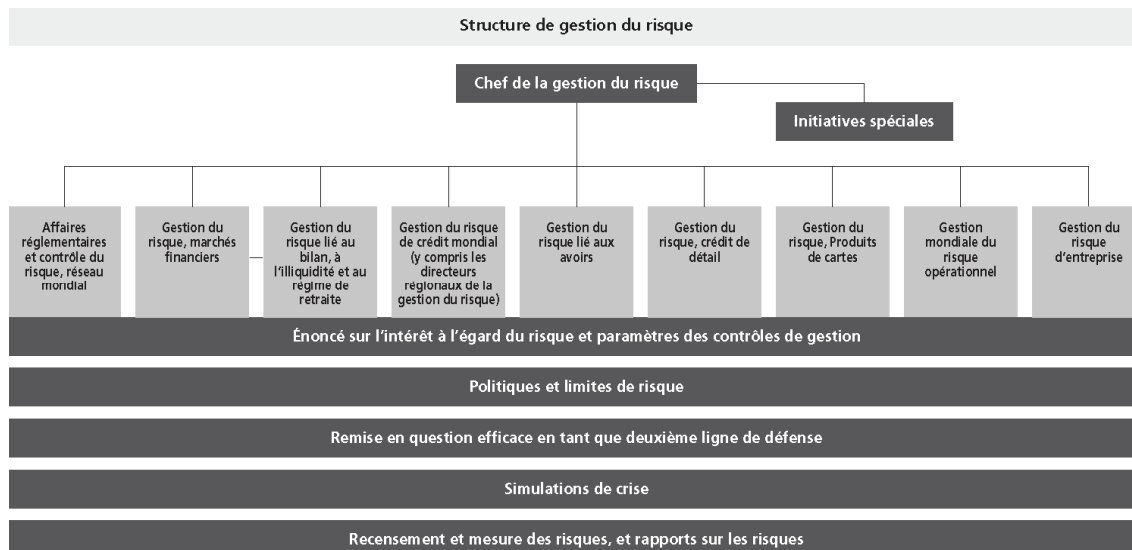
La production de rapports et la tenue de discussions périodiques et claires sur les risques par les comités de la haute direction facilitent la communication des risques et l'analyse des stratégies en gestion de risques à l'échelle de l'entreprise.

Les pages 39 à 43 du Rapport annuel 2013 contiennent des renseignements supplémentaires à l'égard de la gouvernance du risque, du processus de gestion du risque et de la culture de risque.

Structure de gestion du risque

Le groupe Gestion du risque, dirigé par le chef de la gestion du risque, est chargé d'établir des stratégies du risque et d'offrir une surveillance indépendante des groupes d'exploitation. Le groupe Gestion du risque est responsable du recensement, de l'appréciation, de l'atténuation, du suivi et du contrôle des risques associés aux activités et aux stratégies d'entreprise. Il est également chargé de remettre en question de façon efficace les pratiques des secteurs d'activité.

Des changements ont été apportés à la structure de gestion du risque au cours de l'exercice. Notre structure actuelle est présentée ci-dessous.



Le groupe Gestion du risque effectue plusieurs activités importantes, dont :

- l'élaboration de l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC et des paramètres des contrôles de gestion connexes;
- l'établissement d'une stratégie du risque pour une gestion des risques conforme à notre intérêt à l'égard du risque et à la stratégie d'entreprise;
- la mise en œuvre et la communication des politiques, procédures et limites en matière de risque visant à contrôler les risques conformément à la stratégie du risque;
- l'évaluation et le suivi des niveaux de risque, et la production de rapports à cet égard;
- le repérage et l'appréciation des nouveaux risques stratégiques et risques stratégiques éventuels;
- la détermination des opérations qui sortent des limites de risque attribuées aux secteurs d'activité.

Les dix divisions principales au sein du groupe Gestion du risque, indépendamment de leurs activités d'origine, contribuent à la gestion du risque :

- *Affaires réglementaires et contrôle du risque, réseau mondial* : cette équipe offre des conseils en matière de risque, de contrôles et de rapports réglementaires, et surveille les interactions liées à la réglementation au sein de la CIBC afin d'assurer une communication coordonnée, ainsi qu'une élaboration efficace de plans d'action et le respect de ceux-ci.
- *Gestion du risque, marchés financiers* : cette unité administrative offre une surveillance indépendante de la mesure, du suivi et du contrôle du risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation) et du risque de crédit lié aux activités de négociation dans tous les portefeuilles de la CIBC.
- *Gestion du risque lié au bilan, à l'illiquidité et au régime de retraite* : cette unité administrative a la responsabilité principale à l'échelle mondiale de remettre en question de façon efficace la fonction de gestion de la trésorerie et d'offrir une surveillance saine à cet égard au sein de la CIBC.
- *Gestion du risque de crédit mondial* : cette unité administrative est responsable de l'approbation et de la surveillance du risque de crédit à l'échelle mondiale ayant trait aux grandes entreprises et aux prêts sur stocks, de la gestion des risques de nos portefeuilles de placement, ainsi que de la gestion des portefeuilles de créances spéciales.
- *Gestion du risque lié aux avoirs* : cette unité administrative assure la gouvernance indépendante et la surveillance des activités liées à la gestion des avoirs de la CIBC à l'échelle mondiale.
- *Gestion du risque, crédit de détail* : cette unité administrative surveille surtout la gestion du risque de crédit et de fraude dans les marges de crédit et les prêts de la clientèle de détail, les prêts hypothécaires à l'habitation et les portefeuilles de prêts aux PME, notamment l'optimisation de la qualité du crédit du portefeuille.
- *Gestion du risque, Produits de cartes* : cette unité administrative surveille la gestion du risque de crédit dans le portefeuille de produits de cartes, notamment l'optimisation de la qualité du crédit du portefeuille.
- *Gestion mondiale du risque opérationnel* : cette équipe est responsable à l'échelle mondiale du recensement, de l'évaluation et du suivi de tous les risques opérationnels, y compris les centres bancaires, les gens, les assurances, la technologie, les filiales et sociétés affiliées, et les fournisseurs.
- *Gestion du risque d'entreprise* : cette unité administrative est responsable de l'analyse à l'échelle de l'entreprise, y compris la simulation de crise et la production de rapports à l'échelle de l'entreprise, des systèmes et des modèles de risque, ainsi que des méthodes utilisées pour calculer le capital économique.
- *Initiatives spéciales* : cette unité administrative est chargée d'offrir de l'assistance relativement à l'élaboration et à la mise en œuvre de nouvelles initiatives conformes au plan stratégique du groupe Gestion du risque, tout en améliorant les partenariats avec les clients et l'efficacité à l'interne.

Principaux risques et nouveaux risques

Nous faisons le suivi des principaux risques et des nouveaux risques qui peuvent avoir une incidence sur nos résultats futurs et nous les examinons, et nous prenons les mesures qui s'imposent pour réduire les risques éventuels. Nous procédons à une analyse approfondie, notamment par des simulations de crise de nos expositions aux risques, et nous informons le conseil sur une base régulière des nouveautés et des changements connexes.

La présente section décrit les principaux risques et les nouveaux risques qui pourraient avoir, à notre avis, une incidence négative, ainsi que les faits nouveaux en matière de réglementation et de comptabilité qui sont importants pour la CIBC.

Endettement des consommateurs canadiens et marché immobilier canadien

Ces cinq dernières années, l'endettement des Canadiens a grimpé plus rapidement que leur revenu. Les hausses des prêts hypothécaires, qui sont portés par l'allant du marché immobilier canadien, expliquent en grande partie cet accroissement. Le Fonds monétaire international et la Banque du Canada se sont inquiétés de la croissance de la dette des ménages canadiens. La récession et la crise financière à l'échelle mondiale en 2008 ont amené une baisse des taux d'intérêt à des niveaux très faibles. Selon les observations historiques, les taux d'intérêt ne pourront être maintenus à long terme et finiront par augmenter. Toute hausse des taux d'intérêt est une menace pour la capacité des Canadiens à rembourser leurs emprunts et est susceptible d'entraîner des correctifs sur le marché immobilier, ce qui pourrait entraîner des pertes sur créances pour les banques. À l'heure actuelle, nous jugeons l'admissibilité de toutes les demandes de prêts hypothécaires à taux variable à l'aide du taux d'intérêt fixe de référence à 5 ans de la Banque du Canada, qui est habituellement plus élevé d'environ 2 % par rapport au taux variable. Ainsi, en cas de hausse du taux d'intérêt, nos clients qui ont un prêt à taux variable devraient être en mesure d'y faire face. Nous croyons peu probable un effondrement du marché immobilier qui générerait des pertes importantes dans les portefeuilles de prêts hypothécaires, mais le fort endettement des consommateurs restera une source de préoccupations. Pour plus de précisions sur nos stratégies d'atténuation du risque de crédit et sur la situation actuelle de nos portefeuilles de crédit garanti – immobilier, voir la rubrique Crédit personnel garanti – immobilier de la section Risque de crédit.

Risque de déficit budgétaire aux États-Unis

Il existe une entente tacite au sein du Congrès américain qu'une autre paralysie coûteuse du gouvernement américain est à éviter, surtout en année électorale. Par ailleurs, Moody's a revu la cote de crédit des États-Unis, la faisant passer de Aaa-négative à Aaa-stable par suite du dernier bilan économique des États-Unis. Cependant, étant donné le niveau d'endettement élevé, un choc inattendu sur l'économie américaine pourrait causer un ralentissement économique, voire une récession, au Canada, ce qui aurait une incidence sur la demande de crédit au Canada et augmenterait probablement les pertes sur créances.

Risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité

Nous sommes également exposés à des cybermenaces ainsi qu'au risque financier, au risque de réputation et au risque d'interruption des activités qui y sont liés. Pour plus de précisions sur ces risques et sur nos stratégies d'atténuation, voir la section Autres risques aux pages 70 à 72 du Rapport annuel de 2013.

Risque géopolitique

Le risque géopolitique s'intensifie à certains moments, passant d'une région géographique à une autre et, au sein d'une même région, d'un pays à un autre. Bien que l'incidence sur l'économie mondiale dépende de la nature de l'événement (p. ex., le conflit au Moyen-Orient pourrait perturber les approvisionnements en pétrole, ce qui entraînerait une hausse des prix), tout événement majeur pourrait être en règle générale une source d'instabilité et de volatilité, ce qui occasionnerait l'élargissement des différentiels de taux, une diminution de la valeur des actions, une ruée vers les devises refuges et l'augmentation des achats d'or. À court terme, les crises de marché peuvent nuire au résultat net tiré de nos positions de risque de marché dans les activités de négociation et les activités autres que de négociation. Bien qu'il soit peu probable que le Canada soit directement touché, l'incidence indirecte d'un ralentissement de la croissance économique risque d'avoir des conséquences très graves sur les activités économiques et bancaires courantes.

Risque lié aux politiques économiques en Chine

Bien que les craintes d'une transition difficile se soient calmées en grande partie, les problèmes qui entravent l'accès au crédit et la détérioration de la qualité du crédit n'ont pas été réglés et sont une source de tension pour le secteur bancaire et le système bancaire parallèle. On estime que la croissance économique sera modeste selon les comparatifs historiques, la tendance des taux de croissance à moyen terme s'élevant à 7,5 %, soit nettement moins que les 10 % et plus des dernières années. Nous avons une faible exposition directe à la Chine, mais tout ralentissement de l'économie chinoise est susceptible d'avoir une incidence négative sur nos clients qui exportent en Chine, particulièrement des marchandises, et de faire augmenter le risque de crédit lié à notre exposition aux contreparties.

Crise de la dette souveraine en Europe

Bien que le nouveau programme d'opérations monétaires sur titres mis en place par la Banque centrale européenne ait allégé les pressions sur les rendements obligataires des pays périphériques et stabilisé la situation financière, sauvant ainsi l'euro, les risques créés sur les marchés des capitaux à l'échelle mondiale par la crise de la dette souveraine en Europe ne sont pas encore complètement résorbés. Des événements économiques ou politiques défavorables pourraient ramener la crise de la dette à l'avant-scène, miner la confiance dans les marchés des capitaux et ralentir toute croissance économique dans la zone euro, ou même mener à un retour à une récession. Nous n'avons aucune exposition aux dettes souveraines dans les pays périphériques et nous avons une très faible exposition directe aux dettes autres que souveraines dans les pays périphériques. Pour plus de précisions sur notre exposition européenne, se reporter à la rubrique Expositions à certains pays et à certaines régions de la section Risque de crédit.

Faits nouveaux en matière de réglementation

Pour plus de précisions sur les faits nouveaux en matière de réglementation, se reporter aux sections Sources de financement, Risque de liquidité et Questions relatives à la comptabilité et au contrôle.

Faits nouveaux en matière de comptabilité

Pour plus de précisions sur les faits nouveaux en matière de comptabilité, se reporter à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires.

Risques découlant des activités commerciales

Le graphique ci-dessous présente les activités régulières et les mesures de risque correspondantes fondées sur les actifs réglementaires pondérés en fonction du risque et le capital économique au 31 juillet 2014 :

	CIBC			
	Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises	Gestion des avoirs	Services bancaires de gros	Siège social et autres
Unités d'exploitation stratégique				
Activités régulières	<ul style="list-style-type: none"> Dépôts Prêts hypothécaires à l'habitation Prêts personnels Cartes de crédit Prêts aux entreprises Assurance 	<ul style="list-style-type: none"> Courtage de détail Gestion d'actifs Gestion privée de patrimoine 	<ul style="list-style-type: none"> Produits de crédit Marchés financiers Services bancaires d'investissement Portefeuilles de placement 	<ul style="list-style-type: none"> Services bancaires internationaux Portefeuilles de placement Coentreprises Groupes fonctionnels (se reporter à la page 20)
Bilan	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)
	Actif moyen 230 346	Actif moyen 4 398	Actif moyen 122 143	Actif moyen 54 149
	Dépôts moyens 162 721	Dépôts moyens 8 425	Dépôts moyens 13 315	Dépôts moyens 137 163
APR aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (méthode tout compris)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)
	Risque de crédit 59 931	Risque de crédit 423	Risque de crédit ¹ 40 948	Risque de crédit ² 17 118
	Risque de marché -	Risque de marché -	Risque de marché 4 111	Risque de marché -
	Risque opérationnel 8 359	Risque opérationnel 2 358	Risque opérationnel 4 826	Risque opérationnel 1 846
Capital économique	(%)	(%)	(%)	(%)
	Proportion du total de la CIBC 36	Proportion du total de la CIBC 19	Proportion du total de la CIBC 22	Proportion du total de la CIBC 23
	Comprend :	Comprend :	Comprend :	Comprend :
	Risque de crédit ³ 70	Risque de crédit ³ 3	Risque de crédit ³ 75	Risque de crédit ³ 25
	Risque de marché 12	Risque de marché 1	Risque de marché 10	Risque de marché 8
	Risques opérationnel/stratégique 18	Risques opérationnel/stratégique 96	Risques opérationnel/stratégique 15	Risques opérationnel/stratégique 67
Profil de risque	Nous sommes exposés au risque de crédit, au risque de marché, au risque de liquidité et au risque opérationnel, ainsi qu'à d'autres risques, comprenant notamment le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité, les risques juridiques et de réputation, le risque de réglementation, de même que le risque environnemental.			

1) Comprend le risque de crédit de la contrepartie de 5 141 M\$.

2) Comprend le risque de crédit de la contrepartie de 472 M\$.

3) Comprend le risque d'investissement.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière résultant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie à ses obligations conformément aux dispositions contractuelles.

Le risque de crédit découle essentiellement de nos activités de Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises et de nos activités de prêts de gros. Le risque de crédit provient également d'autres sources, notamment de nos activités de négociation, ce qui comprend nos dérivés de gré à gré, nos titres de créance et nos transactions assimilées à des mises en pension de titres. En plus des pertes en cas de défaut d'un emprunteur ou d'une contrepartie, des profits latents ou des pertes latentes peuvent survenir en raison des variations des écarts de taux de la contrepartie qui pourraient influencer sur la valeur comptable ou la juste valeur de notre actif.

Exposition au risque de crédit

En millions de dollars, au	31 juill. 2014	31 oct. 2013
Portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements – approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée)		
Montants utilisés	87 566 \$	84 016 \$
Engagements non utilisés	38 799	35 720
Transactions assimilées à des mises en pension de titres	62 802	57 975
Divers – hors bilan	67 438	51 885
Dérivés de gré à gré	12 320	13 255
Exposition en cas de défaillance (ECD) du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut	268 925	242 851
Moins : les garanties au titre des mises en pension de titres	55 884	51 613
ECD du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net	213 041	191 238
Portefeuille de détail – approche NI avancée		
Montants utilisés	197 350	195 796
Engagements non utilisés	64 658	65 424
Divers – hors bilan	299	417
ECD du portefeuille de détail, montant brut	262 307	261 637
Portefeuilles normalisés	11 843	10 798
Expositions liées à la titrisation	15 084	16 799
ECD, montant brut	558 159 \$	532 085 \$
ECD, montant net	502 275 \$	480 472 \$

Politique en matière d'allègement

Nous utilisons des techniques d'allègement pour gérer les relations avec nos clients et pour réduire les pertes sur créances en cas de défaut, de saisie ou de reprise de possession. Dans certains cas, nous devons peut-être modifier les modalités d'un emprunt pour des raisons économiques ou juridiques découlant des difficultés financières d'un emprunteur et accorder à ce dernier une concession prenant la forme de taux inférieurs à ceux du marché ou de modalités qui n'auraient pas été autrement considérées, afin de pouvoir recouvrer le montant maximal de l'emprunt. Dans les cas où on estime que la concession est meilleure que ce qui est offert sur le marché, la modification est comptabilisée comme une restructuration de la dette d'un débiteur en difficulté. Cette restructuration est soumise à notre test courant de dépréciation trimestriel qui évalue, entre autres facteurs, les clauses restrictives ou les défauts de paiement. Une dotation à la provision pour pertes sur créances appropriée, par segment de portefeuille, est alors comptabilisée.

En ce qui concerne le crédit de détail, les techniques d'allègement comprennent la capitalisation des intérêts, la révision de l'amortissement et la consolidation de dettes. Nous avons instauré des conditions d'admissibilité qui permettent à l'équipe de la Gestion des comptes de clients de formuler des mesures correctives qui conviennent et de proposer des solutions adaptées à la situation de chaque emprunteur. Ces solutions visent à augmenter la capacité de l'emprunteur à s'acquitter de son obligation en lui accordant des conditions qui souvent sont meilleures que celles initialement offertes.

Les solutions qui existent pour les clients d'affaires et les clients du Groupe Entreprises dépendent de la situation de chaque client et sont offertes de façon circonspecte dans les cas où il a été établi que le client a ou risque d'avoir de la difficulté à s'acquitter de ses obligations. Les clauses restrictives prévoient souvent des scénarios de changement dans la situation financière du client avant que ne se concrétise un changement sur le plan de ses habitudes de remboursement, ce qui autorise généralement une refixation de prix ou l'appel d'un remboursement anticipé. Les solutions peuvent être temporaires ou peuvent impliquer d'autres options spéciales de gestion.

Au cours du trimestre et des neuf mois clos le 31 juillet 2014, des prêts de respectivement 27 M\$ et 95 M\$ (8 M\$ et 27 M\$ respectivement pour le trimestre et les neuf mois clos le 31 juillet 2013) ont fait l'objet d'une restructuration de la dette d'un débiteur en difficulté.

Crédit personnel garanti – immobilier

Le portefeuille de crédit personnel garanti – immobilier comprend des prêts hypothécaires à l'habitation, des prêts personnels et des marges garanties par des biens immobiliers résidentiels (marges de crédit hypothécaires). Ce portefeuille ne présente qu'un faible risque, car nous détenons un privilège de premier rang sur la plupart des biens immobiliers et un privilège de deuxième rang sur une petite partie du portefeuille. Nous utilisons les mêmes critères de prêt pour approuver les prêts qu'ils soient assortis d'un privilège de premier rang ou de deuxième rang.

Le tableau suivant présente le détail de nos portefeuilles canadiens et notre portefeuille international de prêts hypothécaires à l'habitation et de marges de crédit hypothécaires. Notre portefeuille international comprend CIBC FirstCaribbean.

En milliards de dollars, au 31 juillet 2014	Prêts hypothécaires à l'habitation				Marges de crédit hypothécaires ¹		Total			
	Assurés		Non assuré		Non assurées		Assurés		Non assurés	
Ontario	47,9 \$	69 %	21,7 \$	31 %	9,5 \$	100 %	47,9 \$	61 %	31,2 \$	39 %
Colombie-Britannique	18,9	63	11,0	37	3,9	100	18,9	56	14,9	44
Alberta	17,3	75	5,9	25	2,7	100	17,3	67	8,6	33
Québec	7,8	71	3,1	29	1,4	100	7,8	63	4,5	37
Autres	11,9	77	3,6	23	1,8	100	11,9	69	5,4	31
Portefeuilles canadiens ^{2, 3}	103,8	70	45,3	30	19,3	100	103,8	62	64,6	38
Portefeuille international ²	-	-	2,0	100	-	-	-	-	2,0	100
Total des portefeuilles	103,8 \$	69 %	47,3 \$	31 %	19,3 \$	100 %	103,8 \$	61 %	66,6 \$	39 %
31 octobre 2013 ⁴	102,6 \$	71 %	42,9 \$	29 %	19,3 \$	100 %	102,6 \$	62 %	62,2 \$	38 %

1) Nous n'avons aucune marge de crédit hypothécaire assurée au 31 juillet 2014 et au 31 octobre 2013.

2) La répartition géographique est fondée sur l'adresse du bien immobilier sous gestion.

3) Une tranche de 90 % (94 % au 31 octobre 2013) des prêts hypothécaires à l'habitation canadiens sont assurés par la SCHL et le solde, par deux assureurs canadiens du secteur privé, tous les deux notés au moins AA (faible) par DBRS.

4) Compte non tenu du portefeuille international.

Le tableau suivant présente les ratios prêt-garantie¹ moyens pour nos prêts hypothécaires à l'habitation et nos marges de crédit hypothécaires non assurés au Canada qui ont été montés au cours du trimestre et jusqu'à maintenant. Le ratio prêt-garantie¹ moyen pour nos prêts hypothécaires à l'habitation non assurés internationaux qui ont été montés au cours du trimestre était de 78 %. Nous n'avons pas créé de marge de crédit hypothécaire pour notre portefeuille international au cours du trimestre clos le 31 juillet 2014. Nous n'avons pas acquis de prêts hypothécaires ou de marges de crédit hypothécaires non assurés auprès de tiers pour les périodes présentées dans le tableau ci-dessous.

	Pour les trois mois clos le						Pour les neuf mois clos le			
	31 juill. 2014		30 avril 2014		31 juill. 2013		31 juill. 2014		31 juill. 2013	
	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires
Ontario	71 %	71 %	71 %	70 %	71 %	70 %	71 %	70 %	71 %	70 %
Colombie-Britannique	67	66	67	66	67	66	67	66	67	66
Alberta	74	72	73	72	72	71	73	72	72	70
Québec	74	72	73	72	73	72	73	72	72	71
Autres	74	73	74	73	74	73	74	73	74	72
Total des portefeuilles canadiens ²	71 %	70 %	71 %	70 %	71 %	70 %	71 %	70 %	71 %	69 %

1) Les ratios prêt-garantie pour les prêts hypothécaires à l'habitation et les marges de crédit hypothécaires montés depuis peu sont calculés en fonction de la moyenne pondérée.

2) La répartition géographique est fondée sur l'adresse du bien immobilier sous gestion.

Le tableau suivant présente les ratios prêt-garantie moyens pour l'ensemble de nos portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation au Canada :

	Assurés	Non assurés
31 juillet 2014¹	59 %	59 %
31 octobre 2013 ¹	59 %	60 %

1) Les ratios prêt-garantie pour les prêts hypothécaires à l'habitation sont calculés en fonction de la moyenne pondérée. Les estimations du prix des maisons pour le 31 octobre 2013 et le 31 juillet 2014 sont fondées sur l'indice composé de Prix de Maison Teranet canadien – Banque Nationale (Teranet) respectivement au 30 septembre 2013 et au 30 juin 2014. L'indice Teranet constitue une estimation indépendante du taux de changement dans les prix des maisons au Canada. Les prix de vente sont basés sur les registres publics. Les indices sont publiés chaque mois et couvrent onze zones métropolitaines canadiennes combinées pour former un indice composé national.

Les tableaux ci-après résument le profil des périodes d'amortissement restantes concernant l'ensemble de nos prêts hypothécaires à l'habitation canadiens et internationaux. Le premier tableau comprend les périodes d'amortissement restantes en fonction des paiements contractuels minimums, et le deuxième tableau présente les périodes d'amortissement restantes en fonction des paiements réels des clients, qui comprennent les paiements qui sont supérieurs au montant contractuel minimum ou dont la fréquence est plus élevée.

En fonction des paiements contractuels

	Moins de 5 ans	De 5 ans à 10 ans	De 10 ans à 15 ans	De 15 ans à 20 ans	De 20 ans à 25 ans	De 25 ans à 30 ans	De 30 ans à 35 ans	35 ans et plus
Portefeuilles canadiens								
31 juillet 2014	- %	1 %	3 %	10 %	21 %	46 %	19 %	- %
31 octobre 2013	1 %	1 %	3 %	12 %	19 %	39 %	25 %	- %
Portefeuille international								
31 juillet 2014	7 %	16 %	25 %	26 %	16 %	8 %	2 %	- %

En fonction des paiements réels des clients

	Moins de 5 ans	De 5 ans à 10 ans	De 10 ans à 15 ans	De 15 ans à 20 ans	De 20 ans à 25 ans	De 25 ans à 30 ans	De 30 ans à 35 ans	35 ans et plus
Portefeuilles canadiens								
31 juillet 2014	3 %	6 %	10 %	14 %	27 %	31 %	9 %	- %
31 octobre 2013	3 %	6 %	11 %	15 %	24 %	28 %	12 %	1 %
Portefeuille internationale								
31 juillet 2014	7 %	16 %	24 %	25 %	16 %	9 %	2 %	1 %

Nous avons deux types de risques liés aux copropriétés au Canada : prêts hypothécaires et prêts octroyés aux promoteurs. Les deux visent principalement les régions de Toronto et de Vancouver. Au 31 juillet 2014, nos prêts hypothécaires liés aux copropriétés au Canada s'élevaient à 16,9 G\$ (16,6 G\$ au 31 octobre 2013), et une tranche de 72 % de ces prêts (74 % au 31 octobre 2013) était assurée. Le montant utilisé des prêts que nous avons octroyés aux promoteurs s'établissait à 1 012 M\$ (920 M\$ au 31 octobre 2013) ou 2 % de notre portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, et les engagements non utilisés connexes s'élevaient à 1,8 G\$ (2,1 G\$ au 31 octobre 2013). Le risque lié aux promoteurs de copropriétés est réparti entre 80 projets.

Nous soumettons nos portefeuilles de prêts hypothécaires et de marges de crédit hypothécaires à des simulations de crise afin d'évaluer l'incidence possible d'événements économiques variés. Nos simulations de crise peuvent faire appel à différentes variables, telles que le PIB, le taux de chômage, les taux de faillite, le ratio du service de la dette et les tendances des comptes en souffrance, qui reflètent les fourchettes possibles de baisse des prix du secteur immobilier, afin d'établir des modèles de résultats possibles dans des circonstances précises. Ces simulations font intervenir des variables qui pourraient se comporter différemment selon les situations. Les variables économiques utilisées pour nos principales simulations sont plus rigoureuses que celles qui ont marqué le début des années 1980 et 1990, périodes durant lesquelles le Canada a connu une récession. Nos résultats démontrent qu'en période de récession notre solide situation de capital devrait suffire pour absorber les pertes liées aux prêts hypothécaires et aux marges de crédit hypothécaires.

Risque de crédit de contrepartie

Nous nous exposons à un risque de crédit de contrepartie qui découle de nos activités de négociation, de couverture et de gestion de portefeuilles visant les taux d'intérêt, les devises, les actions, les marchandises et les dérivés de crédit, comme il est précisé à la note 12 des états financiers consolidés annuels de 2013.

Le tableau ci-après présente la notation des créances évaluées à la valeur du marché liée à des dérivés de gré à gré (compte tenu des accords généraux de compensation de dérivés, mais compte non tenu des garanties) :

En milliards de dollars, au	31 juill. 2014		31 oct. 2013	
	Exposition ¹			
De première qualité	4,50 \$	84,2 %	4,59 \$	85,0 %
De qualité inférieure	0,77	14,4	0,78	14,5
Liste de surveillance	0,06	1,1	0,03	0,5
Sans note	0,01	0,3	-	-
	5,34 \$	100,0 %	5,40 \$	100,0 %

1) Évaluation à la valeur de marché des contrats de dérivés de gré à gré, compte tenu des accords généraux de compensation, et compte non tenu des garanties.

Le tableau ci-après présente le détail des prêts douteux et des provisions pour pertes sur créances.

En millions de dollars	Aux dates indiquées ou pour les trois mois clos le									Aux dates indiquées ou pour les neuf mois clos le					
	31 juill. 2014			30 avril 2014			31 juill. 2013			31 juill. 2014			31 juill. 2013		
	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total
Prêts douteux brut															
Solde au début de la période	790	\$ 731	\$ 1 521	\$ 841	\$ 746	\$ 1 587	\$ 931	\$ 761	\$ 1 692	843	\$ 704	\$ 1 547	\$ 1 128	\$ 739	\$ 1 867
Classement dans les prêts douteux au cours de la période	53	308	361	46	291	337	114	374	488	164	951	1 115	291	1 119	1 410
Transfert dans les prêts non douteux au cours de la période	(2)	(33)	(35)	(2)	(31)	(33)	-	(30)	(30)	(7)	(84)	(91)	(4)	(61)	(65)
Remboursements nets	(23)	(60)	(83)	(50)	(54)	(104)	(68)	(119)	(187)	(158)	(174)	(332)	(256)	(298)	(554)
Montants sortis du bilan	(38)	(210)	(248)	(34)	(214)	(248)	(38)	(324)	(362)	(94)	(679)	(773)	(226)	(840)	(1 066)
Recouvrements de prêts et avances auparavant sortis du bilan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cessions de prêts	(18)	-	(18)	-	-	-	-	-	-	(18)	-	(18)	-	-	-
Change et autres	(4)	(2)	(6)	(11)	(7)	(18)	16	6	22	28	16	44	22	9	31
Solde à la fin de la période	758	\$ 734	\$ 1 492	\$ 790	\$ 731	\$ 1 521	\$ 955	\$ 668	\$ 1 623	758	\$ 734	\$ 1 492	\$ 955	\$ 668	\$ 1 623
Provision pour dépréciation¹															
Solde au début de la période	368	\$ 305	\$ 673	\$ 348	\$ 227	\$ 575	\$ 403	\$ 247	\$ 650	323	\$ 224	\$ 547	\$ 492	\$ 229	\$ 721
Montants sortis du bilan	(38)	(210)	(248)	(34)	(214)	(248)	(38)	(324)	(362)	(94)	(679)	(773)	(226)	(840)	(1 066)
Recouvrements de montants sortis du bilan au cours de périodes antérieures	2	44	46	3	47	50	2	47	49	10	136	146	8	131	139
Montant passé en charges au compte de résultat	37	177	214	59	263	322	39	248	287	132	647	779	142	701	843
Intérêts courus sur prêts douteux	(3)	(4)	(7)	(2)	(6)	(8)	(5)	(5)	(10)	(11)	(13)	(24)	(16)	(12)	(28)
Cessions de prêts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Change et autres	(5)	-	(5)	(6)	(12)	(18)	4	4	8	1	(3)	(2)	5	8	13
Solde à la fin de la période	361	\$ 312	\$ 673	\$ 368	\$ 305	\$ 673	\$ 405	\$ 217	\$ 622	361	\$ 312	\$ 673	\$ 405	\$ 217	\$ 622
Prêts douteux, montant net															
Solde au début de la période	422	\$ 426	\$ 848	\$ 493	\$ 519	\$ 1 012	\$ 528	\$ 514	\$ 1 042	520	\$ 480	\$ 1 000	\$ 636	\$ 510	\$ 1 146
Variation nette des prêts douteux bruts	(32)	3	(29)	(51)	(15)	(66)	24	(93)	(69)	(85)	30	(55)	(173)	(71)	(244)
Variation nette de la provision	7	(7)	-	(20)	(78)	(98)	(2)	30	28	(38)	(88)	(126)	87	12	99
Solde à la fin de la période	397	\$ 422	\$ 819	\$ 422	\$ 426	\$ 848	\$ 550	\$ 451	\$ 1 001	397	\$ 422	\$ 819	\$ 550	\$ 451	\$ 1 001
Prêts douteux nets en pourcentage des prêts et des acceptations nets			0,31 %			0,33 %			0,39 %			0,31 %			0,39 %

1) Comprend la provision collective relative aux prêts personnels, aux prêts notés aux PME et aux prêts hypothécaires douteux qui sont en souffrance depuis plus de 90 jours, et la provision individuelle.

Prêts douteux bruts

Au 31 juillet 2014, les prêts douteux bruts s'élevaient à 1 492 M\$, une diminution de 131 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de baisses dans les secteurs de l'immobilier et de la construction, de l'édition, de l'impression et de la diffusion, et du transport dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements, en partie contrebalancées par la hausse dans les prêts hypothécaires à l'habitation liés à CIBC FirstCaribbean.

Les prêts douteux bruts ont été moins élevés de 29 M\$ comparativement au trimestre précédent, compte tenu essentiellement de baisses dans les secteurs du transport et de l'immobilier et de la construction, en partie contrebalancées par la hausse dans le secteur des services publics dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements. Les prêts douteux bruts à la consommation étaient comparables à ceux du trimestre précédent.

Après avoir connu une hausse durant la période de récession en 2009, les prêts douteux bruts se sont stabilisés en 2011, pour ensuite montrer des signes d'amélioration depuis 2012. Près de la moitié des prêts douteux bruts à la consommation à la fin du trimestre considéré se trouve au Canada, dont la majorité sont des prêts hypothécaires assurés où les pertes devraient être minimales. Les autres prêts douteux bruts à la consommation concernent CIBC FirstCaribbean. Les prêts douteux bruts dans le portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements ont diminué par rapport au trimestre précédent et au trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison des améliorations de la qualité du crédit de l'ensemble du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, ainsi que des sorties du bilan de comptes du secteur immobilier aux États-Unis ayant été montés avant 2009 et des sorties du bilan de comptes douteux répartis dans divers secteurs.

Provision pour dépréciation

La provision pour dépréciation s'est élevée à 673 M\$, en hausse de 51 M\$, ou 8 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La provision évaluée individuellement pour les prêts aux entreprises et aux gouvernements a diminué de 48 M\$, ou 12 %, en raison surtout de baisses dans le secteur de l'édition, de l'impression et de la diffusion, ainsi que dans les secteurs de l'immobilier et de la construction, en partie contrebalancées par une hausse dans le portefeuille des prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation lié à CIBC FirstCaribbean. La diminution dans le secteur de l'édition, de l'impression et de la diffusion est attribuable à la sortie du bilan d'un compte au cours du quatrième trimestre de 2013. La baisse dans le secteur de l'immobilier et de la construction est survenue principalement aux États-Unis. La provision évaluée individuellement pour les prêts à la consommation était comparable à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La provision évaluée collectivement pour les prêts à la consommation a augmenté de 95 M\$, ou 46 %, du fait d'une augmentation dans le portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation lié à CIBC FirstCaribbean, reflétant les attentes révisées concernant l'ampleur et le moment de la reprise économique attendue dans la région des Caraïbes. La provision évaluée collectivement pour les prêts aux entreprises et aux gouvernements était comparable à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La provision pour dépréciation était comparable à celle du trimestre précédent.

La provision évaluée individuellement pour les prêts aux entreprises et aux gouvernements a diminué de 9 M\$, ou 3 %, en regard du trimestre précédent, en raison surtout de la vente d'une compte dans le secteur du transport dans le portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées aux États-Unis, en partie contrebalancée par de légères augmentations dans différents autres secteurs. La provision évaluée individuellement pour les prêts à la consommation était comparable à celle du trimestre précédent.

La provision évaluée collectivement pour les prêts à la consommation a augmenté de 7 M\$, ou 2 %, ce qui s'explique principalement par une hausse dans les portefeuilles de prêts personnels liés à CIBC FirstCaribbean. La provision évaluée collectivement pour les prêts aux entreprises et aux gouvernements était comparable à celle du trimestre précédent.

Exposition à certains pays et à certaines régions

La situation du crédit dans plusieurs pays européens, plus précisément en Grèce, en Irlande, en Italie, au Portugal et en Espagne, continue d'être préoccupante. Les tableaux suivants présentent notre exposition dans ces pays européens et dans d'autres pays d'Europe, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la zone euro. Nous n'avons aucune autre exposition par l'intermédiaire de nos entités ad hoc aux pays compris dans les tableaux ci-après, à l'exception des éléments présentés à la section sur les expositions indirectes ci-après.

Nous n'avons pas d'exposition importante dans les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord qui ont subi une certaine instabilité ou qui présentent un risque d'instabilité.

Expositions directes à certains pays et à certaines régions

Nos expositions directes présentées dans les tableaux ci-après se composent A) des expositions capitalisées – les prêts au bilan (présentés au coût amorti, net des provisions, le cas échéant), les dépôts auprès d'autres banques (présentés au coût amorti, net des provisions, le cas échéant) et les valeurs mobilières (présentées à leur juste valeur); B) des expositions non capitalisées – les engagements de crédit inutilisés, les lettres de crédit et cautionnements (présentés au montant notionnel, net des provisions, le cas échéant) et les swaps sur défaillance vendus pour lesquels nous ne jouissons pas de privilèges d'antériorité (présentés au montant notionnel moins la juste valeur); et C) des créances évaluées à la valeur de marché liées à des dérivés (présentées à leur juste valeur) et des transactions assimilées à des mises en pension de titres (présentées à leur juste valeur).

Du total de nos expositions directes européennes, environ 93 % (96 % en 2013) correspondent à des entités dans des pays assortis d'une note Aaa/AAA auprès d'au moins Moody's ou de S&P.

Les tableaux ci-après présentent un sommaire de nos positions dans ce segment :

En millions de dollars, au 31 juillet 2014	Capitalisées			Expositions directes			Non capitalisées		
	Expositions aux entreprises	Expositions aux entités souveraines	Expositions aux banques	Total des expositions capitalisées (A)	Expositions aux entreprises	Expositions aux banques	Total des expositions non capitalisées (B)		
Autriche	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$		
Belgique	6	-	25	31	-	15	15		
Finlande	195	1	2	198	62	-	62		
France	77	-	3	80	220	7	227		
Allemagne	76	6	173	255	13	21	34		
Grèce	-	-	-	-	-	-	-		
Irlande	1	-	5	6	-	7	7		
Italie	-	-	-	-	-	-	-		
Luxembourg	20	-	187	207	8	-	8		
Malte	-	-	-	-	-	-	-		
Pays-Bas	11	145	55	211	166	1	167		
Portugal	-	-	-	-	-	-	-		
Espagne	-	-	1	1	-	-	-		
Total pour les pays de la zone euro	386 \$	152 \$	451 \$	989 \$	469 \$	51 \$	520 \$		
République tchèque	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$		
Danemark	-	-	1	1	-	9	9		
Norvège	-	85	132	217	-	-	-		
Russie	-	-	-	-	-	-	-		
Suède	178	98	347	623	7	-	7		
Suisse	221	-	162	383	26	-	26		
Turquie	-	-	161	161	-	5	5		
Royaume-Uni	576	368	460	1 404	2 213 ¹	384	2 597		
Total pour les pays hors de la zone euro	975 \$	551 \$	1 263 \$	2 789 \$	2 246 \$	398 \$	2 644 \$		
Total pour l'Europe	1 361 \$	703 \$	1 714 \$	3 778 \$	2 715 \$	449 \$	3 164 \$		
31 octobre 2013	1 610 \$	815 \$	1 548 \$	3 973 \$	1 910 \$	220 \$	2 130 \$		

1) Comprend une exposition de 191 M\$ (d'un montant notionnel de 219 M\$ et d'une juste valeur de 28 M\$) au titre d'un swap sur défaillance vendu sur une obligation émise par une société du Royaume-Uni, garanti par un garant financier. Nous détenons actuellement le swap sur défaillance vendu dans le cadre de nos activités de crédit structuré en voie de liquidation. La faillite de l'entité de référence ou le manquement de cette entité à faire un remboursement de capital ou un versement d'intérêts exigible, ainsi que le manquement du garant financier à satisfaire à ses obligations aux termes de la garantie entraînerait un versement pour le swap sur défaillance.

Expositions directes (suite)

Créances découlant de l'évaluation à la valeur de marché liées à des dérivés et transactions assimilées à des mises en pension

En millions de dollars, au 31 juillet 2014	Expositions aux entreprises	Expositions aux entités souveraines	Expositions aux banques	Expositions brutes ¹	Garanties ²	Expositions nettes (C)	Total de l'exposition directe (A)+(B)+(C)
Autriche	- \$	- \$	26 \$	26 \$	26 \$	- \$	- \$
Belgique	-	1	33	34	33	1	47
Finlande	3	-	3	6	-	6	266
France	4	242	786	1 032	1 024	8	315
Allemagne	1	-	1 966	1 967	1 804	163	452
Grèce	-	-	-	-	-	-	-
Irlande	-	-	322	322	316	6	19
Italie	-	-	8	8	-	8	8
Luxembourg	-	-	25	25	-	25	240
Malte	-	2	-	2	-	2	2
Pays-Bas	8	-	117	125	99	26	404
Portugal	-	-	-	-	-	-	-
Espagne	-	-	12	12	12	-	1
Total pour les pays de la zone euro	16 \$	245 \$	3 298 \$	3 559 \$	3 314 \$	245 \$	1 754 \$
République tchèque	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Danemark	-	-	-	-	-	-	10
Norvège	-	-	-	-	-	-	217
Russie	-	-	-	-	-	-	-
Suède	1	-	41	42	41	1	631
Suisse	-	-	806	806	768	38	447
Turquie	-	-	-	-	-	-	166
Royaume-Uni	243	8	3 182	3 433	3 160	273	4 274
Total pour les pays hors de la zone euro	244 \$	8 \$	4 029 \$	4 281 \$	3 969 \$	312 \$	5 745 \$
Total pour l'Europe	260 \$	253 \$	7 327 \$	7 840 \$	7 283 \$	557 \$	7 499 \$
31 octobre 2013	177 \$	317 \$	5 336 \$	5 830 \$	5 346 \$	484 \$	6 587 \$

1) Les montants sont présentés nets des REC.

2) La garantie offerte à l'égard des créances découlant de l'évaluation à la valeur de marché liées à des dérivés s'établissait à 1,3 G\$ (1,4 G\$ au 31 octobre 2013), et la garantie offerte à l'égard des transactions assimilées à des mises en pension de titres s'élevait à 6,0 G\$ (4,0 G\$ au 31 octobre 2013), les deux garanties comprenant des liquidités et des titres de créance de qualité supérieure.

Expositions indirectes à certains pays et à certaines régions

Nos expositions indirectes comprennent des valeurs mobilières (surtout des TAP flux groupés, classés comme prêts dans notre bilan consolidé) et des protections de crédit vendues à l'égard de titres dans notre portefeuille d'activités de crédit structuré en voie de liquidation pour lesquels nous jouissons de privilèges d'antériorité. Notre exposition brute avant privilèges d'antériorité est présentée à la valeur comptable pour les titres et au montant notionnel, moins la juste valeur pour les dérivés à l'égard desquels nous avons une protection vendue. Nous n'avons pas d'expositions indirectes au Portugal, en Turquie ou en Russie.

En millions de dollars, au 31 juillet 2014	Total de l'exposition indirecte
Autriche	- \$
Belgique	22
Finlande	16
France	253
Allemagne	160
Grèce	11
Irlande	27
Italie	47
Luxembourg	79
Malte	-
Pays-Bas	197
Portugal	-
Espagne	104
Total pour les pays de la zone euro	916 \$
Danemark	11 \$
Norvège	3
Suède	24
Suisse	1
Royaume-Uni	254
Total pour les pays hors de la zone euro	293 \$
Total de l'exposition	1 209 \$
31 octobre 2013	1 888 \$

Outre nos expositions indirectes présentées ci-dessus, nous avons des expositions indirectes à des contreparties européennes lorsque nous avons reçu d'entités qui ne sont pas établies en Europe des titres de créance et des titres de participation émis par des entités européennes à titre de garanties aux termes de nos activités de prêts de valeurs et d'emprunt de valeurs. Notre exposition indirecte était de 461 M\$ (211 M\$ au 31 octobre 2013).

Expositions à certaines activités choisies

Conformément aux recommandations du Financial Stability Board, cette section donne des précisions sur d'autres activités choisies dans nos activités poursuivies et nos activités abandonnées auxquelles les investisseurs pourraient s'intéresser en raison des caractéristiques du risque et de la conjoncture du marché actuelle. Pour plus de précisions sur ces expositions, se reporter aux pages 57 et 58 du Rapport annuel 2013.

Financement immobilier aux États-Unis

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos positions dans ce segment :

En millions de dollars, au 31 juillet 2014	Montants utilisés	Montants inutilisés
Programme de prêt à la construction	110 \$	40 \$
Programme de crédit-relais	6 158	369
Programme permanent	282	-
Expositions, nettes de la provision	6 550 \$	409 \$
Par rapport à ci-dessus :		
Prêts douteux, montant net	95 \$	- \$
Soumis à une surveillance de crédit	132	-
Expositions, nettes de la provision, au 31 octobre 2013	5 938 \$	467 \$

Au 31 juillet 2014, la provision pour pertes sur créances de ce portefeuille s'établissait à 37 M\$ (55 M\$ au 31 octobre 2013). Au cours du trimestre et des neuf mois clos le 31 juillet 2014, la dotation à la provision pour pertes sur créances était respectivement de 2 M\$ et 4 M\$ (dotation à la provision pour pertes sur créances de 1 M\$ et 14 M\$ respectivement pour le trimestre et les neuf mois clos le 31 juillet 2013).

Le segment a aussi des capacités de négociation et de distribution de titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (TACHC). Au 31 juillet 2014, nous ne détenions aucun TACHC (montant notionnel de 9 M\$ et juste valeur de moins de 1 M\$ au 31 octobre 2013).

Financement à effet de levier

Des renseignements sur nos activités de financement à effet de levier en Europe et aux États-Unis figurent ci-dessous.

Financement à effet de levier en Europe

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos positions dans ce segment abandonné :

En millions de dollars, au 31 juillet 2014	Montants utilisés	Montants inutilisés
Fabrication – biens d'équipement	197 \$	7 \$
Édition, impression et diffusion	5	-
Services publics	10	-
Transport	4	4
Expositions, nettes de la provision	216 \$	11 \$
Par rapport à ci-dessus :		
Prêts douteux, montant net	5 \$	- \$
Soumis à une surveillance de crédit	174	7
Expositions, nettes de la provision, au 31 octobre 2013¹	359 \$	28 \$

1) Ne tiennent pas compte d'une valeur comptable de 21 M\$ liée aux actions reçues aux termes d'une restructuration. Nous avons vendu ce placement en actions au cours du trimestre clos le 31 janvier 2014.

Au 31 juillet 2014, la provision pour pertes sur créances de ce portefeuille s'établissait à 36 M\$ (35 M\$ au 31 octobre 2013). Au cours du trimestre et des neuf mois clos le 31 juillet 2014, les reprises nettes sur la provision pour pertes sur créances étaient respectivement de néant et de 1 M\$ (dotation à la provision pour pertes sur créances respectivement de 14 M\$ et 35 M\$ au cours du trimestre et des neuf mois clos le 31 juillet 2013).

Financement à effet de levier aux États-Unis

Au 31 juillet 2014, les montants utilisés de nos expositions, nets de la provision s'établissaient à 7 M\$ (44 M\$ au 31 octobre 2013) et les montants inutilisés de nos expositions étaient de néant (4 M\$ au 31 octobre 2013). Le total de nos expositions a diminué au cours de l'exercice en raison surtout de la vente de prêts au cours du trimestre considéré ainsi que des radiations au cours du trimestre précédent. Le solde actuel de nos expositions vise le secteur de l'édition, de l'impression et de la diffusion et figure dans notre liste de surveillance du crédit.

Au 31 juillet 2014, la provision pour pertes sur créances de ce portefeuille s'établissait à moins de 1 M\$ (2 M\$ au 31 octobre 2013). Au cours du trimestre clos le 31 juillet 2014, les reprises nettes sur la provision pour pertes sur créances étaient de 4 M\$, et au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2014, la dotation à la provision pour pertes sur créances s'élevait à 19 M\$ (reprises nettes respectivement de 1 M\$ et 7 M\$ pour le trimestre et les neuf mois clos le 31 juillet 2013).

Risque de marché

Le risque de marché découle de nos positions sur les devises, les valeurs mobilières et les dérivés de nos portefeuilles de négociation ainsi que de nos services bancaires de détail, de nos portefeuilles de placement et de nos activités autres que de négociation. Il s'agit du risque de perte financière attribuable aux fluctuations défavorables de facteurs sous-jacents du marché dont les taux d'intérêt et les taux de change, les écarts de taux, ainsi que le prix des marchandises et le cours des actions.

Mesure de risque

Le tableau suivant présente les soldes du bilan consolidé intermédiaire qui sont exposés au risque de marché. Certains écarts entre le classement comptable et le classement fondé sur les risques sont expliqués en détail dans les notes de bas de tableau ci-après :

En millions de dollars, au	31 juill. 2014				31 oct. 2013				Risque autre que de négociation – principale sensibilité aux risques
	Exposés au risque de marché			Non exposés au risque de marché	Exposés au risque de marché			Non exposés au risque de marché	
	Bilan consolidé	Activités de négociation	Activités autres que de négociation			Bilan consolidé	Activités de négociation		Activités autres que de négociation
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	2 975 \$	- \$	1 545 \$	1 430 \$	2 211 \$	- \$	1 165 \$	1 046 \$	De change
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	8 217	39	8 178	-	4 168	111	4 057	-	De taux d'intérêt Lié aux actions et de taux d'intérêt
Valeurs mobilières	69 461	47 107 ¹	22 354	-	71 984	43 160 ¹	28 824	-	
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	3 238	-	3 238	-	3 417	-	3 417	-	De taux d'intérêt
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	25 105	-	25 105	-	25 311	-	25 311	-	De taux d'intérêt
Prêts									
Prêts hypothécaires à l'habitation	155 013	-	155 013	-	150 938	-	150 938	-	De taux d'intérêt
Particuliers	35 096	-	35 096	-	34 441	-	34 441	-	De taux d'intérêt
Cartes de crédit	11 577	-	11 577	-	14 772	-	14 772	-	De taux d'intérêt
Entreprises et gouvernements	54 232	4 680 ²	49 552	-	48 207	2 148 ²	46 059	-	De taux d'intérêt
Provision pour pertes sur créances	(1 703)	-	(1 703)	-	(1 698)	-	(1 698)	-	De taux d'intérêt
Dérivés	18 227	15 659 ³	2 568	-	19 947	17 626 ³	2 321	-	De taux d'intérêt, de change
Engagements de clients en vertu d'acceptations	8 274	-	8 274	-	9 720	-	9 720	-	De taux d'intérêt De taux d'intérêt, lié aux actions et de change
Autres actifs	15 710	1 648	7 116	6 946	14 588	1 226	6 537	6 825	
	405 422 \$	69 133 \$	327 913 \$	8 376 \$	398 006 \$	64 271 \$	325 864 \$	7 871 \$	
Dépôts	322 314 \$	498 ⁴ \$	287 169 \$	34 647 \$	315 164 \$	388 ⁴ \$	281 027 \$	33 749 \$	De taux d'intérêt
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	12 803	12 372	431	-	13 327	13 144	183	-	De taux d'intérêt
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	1 359	-	1 359	-	2 099	-	2 099	-	De taux d'intérêt
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	9 437	-	9 437	-	4 887	-	4 887	-	De taux d'intérêt De taux d'intérêt
Dérivés	17 957	16 267 ³	1 690	-	19 724	18 220 ³	1 504	-	De taux d'intérêt et de change
Acceptations	8 274	-	8 274	-	9 721	-	9 721	-	De taux d'intérêt
Autres passifs	10 579	902	4 114	5 563	10 862	872	4 143	5 847	De taux d'intérêt
Titres secondaires	4 187	-	4 187	-	4 228	-	4 228	-	De taux d'intérêt
	386 910 \$	30 039 \$	316 661 \$	40 210 \$	380 012 \$	32 624 \$	307 792 \$	39 596 \$	

1) Exclut un montant de 786 M\$ (837 M\$ au 31 octobre 2013) au titre des activités de crédit structuré en voie de liquidation. Ces éléments sont considérés comme des activités autres que de négociation aux fins du risque de marché.

2) Exclut des prêts de 282 M\$ (63 M\$ au 31 octobre 2013) qui sont entreposés à des fins de titrisation future. Ces éléments sont considérés comme des activités autres que de négociation aux fins du risque de marché.

3) Exclut les dérivés liés aux activités de crédit structuré et aux autres activités en voie de liquidation qui sont considérés comme des éléments autres que de négociation aux fins du risque de marché.

4) Comprend des dépôts désignés à leur juste valeur qui sont considérés comme des activités de négociation aux fins du risque de marché.

Activités de négociation

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2014, nous avons adopté une méthode de réévaluation totale pour calculer la VAR, la VAR en situation de crise et les exigences supplémentaires liées aux risques au moyen d'une simulation historique au lieu de la VAR paramétrique. De façon générale, ce changement de modèle a entraîné une légère hausse dans les mesures du risque. Individuellement, la VAR est restée au même niveau, la VAR en situation de crise a diminué légèrement et les exigences supplémentaires liées aux risques ont augmenté.

Les trois tableaux suivants présentent la VAR, la VAR en situation de crise et les exigences supplémentaires liées aux risques selon la catégorie de risque pour nos activités de négociation en fonction d'une approche fondée sur des modèles internes.

Les produits de négociation (BIE) comprennent les produits nets d'intérêts et les produits autres que d'intérêts et excluent la rémunération de prise ferme et les commissions. Pour les besoins des tableaux ci-après, les produits de négociation (BIE) excluent les positions décrites dans la section Activités de crédit structuré en voie de liquidation du rapport de gestion et certains autres portefeuilles abandonnés.

La VAR totale moyenne pour le trimestre clos le 31 juillet 2014 a diminué de 9 % en regard du trimestre précédent, surtout par suite de baisses du risque de taux d'intérêt, du risque lié aux écarts de taux, du risque lié aux actions et aux marchandises.

La VAR totale moyenne en situation de crise pour le trimestre clos le 31 juillet 2014 a diminué de 14 % par rapport au trimestre précédent. Au cours de la période de VAR en simulation de crise, s'échelonnant du 8 septembre 2008 au 4 septembre 2009, le marché a affiché non seulement une volatilité accrue des taux d'intérêt, mais également une volatilité accrue des cours des actions combinée à une réduction des taux d'intérêt, ainsi qu'une augmentation des écarts de taux.

Les exigences supplémentaires moyennes liées aux risques pour le trimestre clos le 31 juillet 2014 ont augmenté de 1 % en regard du trimestre précédent, en raison surtout de la hausse des titres détenus à des fins de négociation de première qualité.

VAR par catégorie de risque – portefeuille de négociation

En millions de dollars	Aux dates indiquées ou pour les trois mois clos le								Aux dates indiquées ou pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2014 ¹				30 avril 2014 ¹		31 juill. 2013		31 juill. 2014 ¹	31 juill. 2013
	Haut	Bas	À cette date		À cette date		À cette date		Moyenne	Moyenne
Risque de taux d'intérêt	3,4 \$	1,2 \$	1,2 \$	2,0 \$	3,8 \$	2,7 \$	1,7 \$	2,2 \$	2,0 \$	3,0 \$
Risque d'écart de taux	1,9	1,3	1,4	1,6	1,7	1,9	1,2	1,2	1,5	1,5
Risque lié aux actions	2,4	1,3	2,4	1,7	1,6	1,8	1,9	2,2	2,0	2,1
Risque de change	1,7	0,4	0,8	0,9	0,8	0,9	0,8	0,6	0,8	0,7
Risque lié aux marchandises	1,4	0,6	0,9	1,0	1,1	1,3	1,0	1,5	1,1	1,2
Risque spécifique de la dette	3,0	1,9	2,4	2,4	2,3	2,4	1,7	2,0	2,4	2,3
Effet de diversification ²	négl.	négl.	(6,0)	(6,5)	(7,3)	(7,6)	(4,6)	(5,4)	(6,2)	(6,0)
Total de la VAR (mesure de un jour)	4,2 \$	2,2 \$	3,1 \$	3,1 \$	4,0 \$	3,4 \$	3,7 \$	4,3 \$	3,6 \$	4,8 \$

1) À compter du trimestre clos le 30 avril 2014, nous avons adopté la méthode de réévaluation totale pour calculer la VAR au moyen d'une simulation historique au lieu de la VAR paramétrique.

2) Le total de la VAR est inférieur à la somme des VAR des différents risques de marché, en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille. négl. Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) peuvent se présenter pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

VAR en situation de crise par catégorie de risque – portefeuille de négociation

En millions de dollars	Aux dates indiquées ou pour les trois mois clos le								Aux dates indiquées ou pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2014 ¹				30 avril 2014 ¹		31 juill. 2013		31 juill. 2014 ¹	31 juill. 2013
	Haut	Bas	À cette date		À cette date		À cette date		Moyenne	Moyenne
Risque de taux d'intérêt	9,2 \$	3,5 \$	5,2 \$	6,1 \$	7,3 \$	6,7 \$	4,8 \$	7,4 \$	6,6 \$	8,6 \$
Risque d'écart de taux	12,2	6,4	12,2	8,2	6,8	7,6	4,4	5,1	7,5	5,0
Risque lié aux actions	7,2	1,3	2,0	2,2	1,3	1,9	4,3	3,0	3,0	2,9
Risque de change	9,1	0,2	3,5	3,0	1,0	2,6	0,8	0,9	2,2	1,2
Risque lié aux marchandises	13,6	3,2	10,8	6,2	14,1	6,6	0,4	1,6	5,3	1,3
Risque spécifique de la dette	4,9	3,2	4,4	4,1	3,2	3,2	0,9	1,1	3,2	1,3
Effet de diversification ²	négl.	négl.	(23,9)	(19,1)	(22,6)	(16,2)	(11,0)	(10,3)	(16,8)	(10,3)
Total de la VAR en situation de crise (mesure de un jour)	21,5 \$	6,1 \$	14,2 \$	10,7 \$	11,1 \$	12,4 \$	4,6 \$	8,8 \$	11,0 \$	10,0 \$

1) À compter du trimestre clos le 30 avril 2014, nous avons adopté la méthode de réévaluation totale pour calculer la VAR au moyen d'une simulation historique au lieu de la VAR paramétrique.

2) Le total de la VAR est inférieur à la somme des VAR des différents risques de marché, en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille. négl. Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) peuvent se présenter pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

Exigences supplémentaires liées aux risques – portefeuille de négociation

En millions de dollars	Aux dates indiquées ou pour les trois mois clos le								Aux dates indiquées ou pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2014 ¹				30 avril 2014 ¹		31 juill. 2013		31 juill. 2014 ¹	31 juill. 2013
	Haut	Bas	À cette date		À cette date		À cette date		Moyenne	Moyenne
Risque de défaut	98,7 \$	66,6 \$	81,1 \$	81,6 \$	68,0 \$	77,6 \$	58,0 \$	60,1 \$	81,9 \$	53,1 \$
Risque de migration	55,6	27,8	46,5	39,7	43,1	42,7	48,1	32,6	42,1	37,3
Exigences supplémentaires liées aux risques (mesure sur un exercice)	145,7 \$	94,7 \$	127,6 \$	121,3 \$	111,1 \$	120,3 \$	106,1 \$	92,7 \$	124,0 \$	90,4 \$

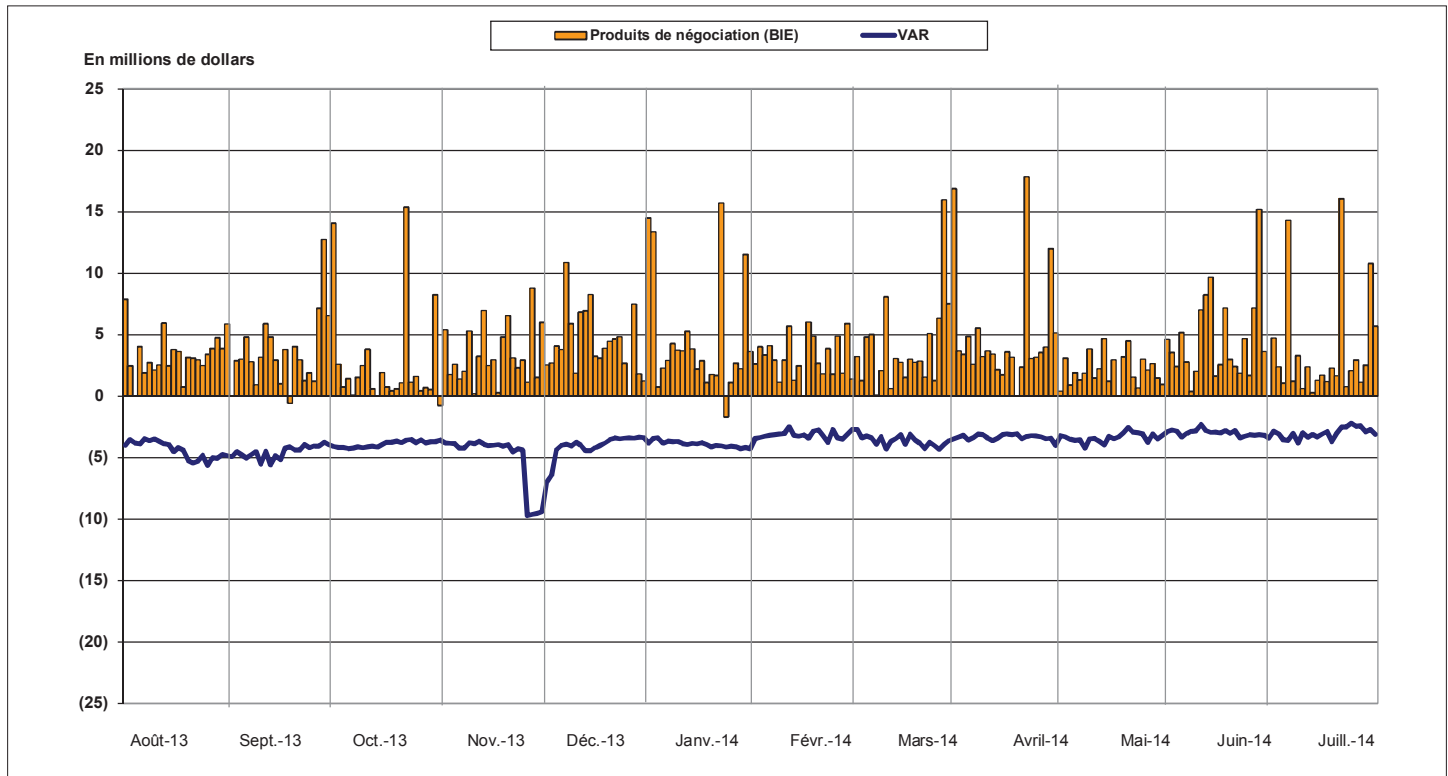
1) À compter du trimestre clos le 30 avril 2014, nous avons adopté la méthode de réévaluation totale pour calculer la VAR au moyen d'une simulation historique au lieu de la VAR paramétrique.

Produits de négociation

Le graphique des produits de négociation (BIE) par rapport à la VAR ci-après présente les produits quotidiens réels de négociation (BIE) du trimestre considéré et des trois trimestres précédents par rapport aux mesures de la VAR du jour précédent à la fermeture des bureaux. La distribution des produits de négociation sur laquelle est calculée la VAR n'est pas effectuée sur une base d'imposition équivalente (BIE).

Au cours du trimestre, les produits de négociation (BIE) ont été positifs pendant 100 % des jours. Au cours du trimestre, le plus grand profit, qui a totalisé 16,1 M\$, a été enregistré le 22 juillet 2014 et est attribuable au cours normal des activités au sein de notre groupe des Marchés financiers, notamment dans les activités de dérivés sur actions. Les produits quotidiens moyens de négociation (BIE) se sont établis à 3,4 M\$ au cours du trimestre, et les produits quotidiens de négociation (BIE) ont été de 1,6 M\$.

Produits de négociation (BIE)¹ c. la VAR



1) Certains ajustements de la juste valeur comme les REC et les swaps indiciels à un jour ne sont comptabilisés qu'à la fin du mois, mais sont répartis tout au long du mois dans le tableau ci-dessus.

Activités autres que de négociation

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt à l'égard du portefeuille autre que de négociation s'entend essentiellement du risque inhérent à la gestion de l'actif et du passif et aux activités des filiales au Canada et à l'étranger. Le risque de taux d'intérêt résulte des différences entre les échéances ou les dates de réévaluation des actifs et passifs au bilan et hors bilan, ainsi que des options intégrées des produits de détail. Ces options découlent principalement du risque de remboursement anticipé des produits hypothécaires, des engagements hypothécaires et de certains CPG assortis de caractéristiques de rachat anticipé; ces options sont évaluées conformément aux résultats réels. Divers instruments de trésorerie et dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme normalisés et des options, sont employés pour gérer et contrôler ces risques.

Le tableau ci-après présente l'incidence éventuelle qu'aurait une hausse ou une baisse immédiate de 100 et de 200 points de base des taux d'intérêt sur les 12 prochains mois, rajustée pour tenir compte des hypothèses sur les éléments structurels (excluant les capitaux propres), des remboursements anticipés estimatifs et des retraits anticipés. En outre, un taux plancher a été fixé pour une chute soudaine des taux d'intérêt afin de tenir compte du contexte actuel des faibles taux d'intérêt (c.-à-d., l'analyse utilise le taux plancher pour empêcher les taux d'intérêt d'atteindre une position négative dans des scénarios de taux d'intérêt faibles).

Sensibilité aux taux d'intérêt – activités autres que de négociation (après impôt)

En millions de dollars, au	31 juill. 2014			30 avril 2014			31 juill. 2013		
	\$ CA	\$ US	Autres	\$ CA	\$ US	Autres	\$ CA	\$ US	Autres
Hausse de 100 points de base des taux d'intérêt									
Augmentation (diminution) du résultat net applicable aux actionnaires	176 \$	(12) \$	(5) \$	153 \$	(9) \$	5 \$	152 \$	(4) \$	5 \$
Augmentation (diminution) de la valeur actuelle des capitaux propres	23	(114)	(46)	22	(116)	(39)	47	(182)	(42)
Baisse de 100 points de base des taux d'intérêt									
Augmentation (diminution) du résultat net applicable aux actionnaires	(229)	15	6	(206)	11	(4)	(228)	7	(4)
Augmentation (diminution) de la valeur actuelle des capitaux propres	(60)	96	47	(29)	94	41	(188)	162	43
Hausse de 200 points de base des taux d'intérêt									
Augmentation (diminution) du résultat net applicable aux actionnaires	334 \$	(23) \$	(10) \$	294 \$	(17) \$	10 \$	284 \$	(9) \$	11 \$
Augmentation (diminution) de la valeur actuelle des capitaux propres	40	(228)	(92)	31	(231)	(79)	48	(363)	(85)
Baisse de 200 points de base des taux d'intérêt									
Augmentation (diminution) du résultat net applicable aux actionnaires	(453)	25	11	(424)	12	(7)	(452)	12	(9)
Augmentation (diminution) de la valeur actuelle des capitaux propres	(152)	145	80	(167)	128	64	(572)	261	70

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer des fonds nécessaires, en totalité et dans les monnaies prévues, pour faire face à des engagements financiers à mesure qu'ils viendront à échéance, sans la mobilisation de fonds à des taux défavorables ou la vente forcée d'actifs.

Nos stratégies de gestion du risque de liquidité visent à maintenir un niveau suffisant de ressources financières liquides et des sources de financement diversifiées pour financer continuellement notre bilan et nos engagements éventuels, que les conditions du marché soient normales ou difficiles.

Actifs grevés et actifs liquides

Nous avons comme politique de détenir un bloc d'actifs liquides non grevés de grande qualité dont nous pourrions nous servir immédiatement pour faire face aux sorties de trésorerie envisagées comme hypothèses dans le scénario de crise. Les actifs liquides se composent de liquidités, de dépôts bancaires à court terme, de titres négociables de grande qualité et d'autres actifs pouvant être donnés en garantie aux banques centrales ou sur les marchés des mises en pension de titres ou convertis en trésorerie facilement et rapidement. Les actifs grevés comprennent les actifs donnés en garantie et les autres actifs qui, selon nous, sont soumis à des restrictions juridiques ou à toute autre restriction. Les actifs non grevés comprennent les actifs qui sont facilement disponibles dans le cours normal des affaires pour obtenir du financement ou pour répondre aux besoins en matière de garantie et d'autres actifs qui ne sont pas soumis à des restrictions quant à leur utilisation pour obtenir du financement ou pour servir à titre de garantie.

Le sommaire de nos actifs liquides, nets de toute charge, qui constituent notre bloc d'actifs liquides non grevés, est présenté dans le tableau suivant :

En millions de dollars, au					31 juill.	31 oct.
	Actifs liquides bruts		Actifs liquides grevés ¹		2014	2013
	Actifs détenus par la CIBC	Actifs détenus par des tiers	Actifs détenus par la CIBC	Actifs détenus par des tiers	Actifs liquides non grevés	
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	11 148 ² \$	- \$	303 \$	- \$	10 845 \$	5 527 \$
Valeurs mobilières	68 082 ³	57 564 ⁴	18 446	34 597	72 603	77 368
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	57 676 ⁵	-	26 038	-	31 638	22 671
Prêts hypothécaires	13 299 ⁶	-	13 299	-	-	-
Cartes de crédit	4 320 ⁷	-	4 320	-	-	-
Autres actifs	3 766 ⁸	-	3 293	-	473	334
	158 291 \$	57 564 \$	65 699 \$	34 597 \$	115 559 \$	105 900 \$

1) Excluent les garanties intrajournalières fournies à la Banque du Canada ayant trait au système de transfert de paiements de grande valeur puisqu'elles nous sont généralement rendues chaque jour à la fin du cycle de règlement.

2) Comprend la trésorerie, les dépôts non productifs d'intérêts et les dépôts productifs d'intérêts avec des échéances contractuelles à moins de 30 jours.

3) Comprend les valeurs du compte de négociation, les valeurs disponibles à la vente et les valeurs désignées à leur juste valeur, mais exclut les valeurs de nos activités de crédit structuré en voie de liquidation, les titres de participation de sociétés fermées et les titres de créance de sociétés fermées de 1 379 M\$ (1 621 M\$ au 31 octobre 2013).

4) Comprend des valeurs empruntées contre de la trésorerie de 3 238 M\$ (3 417 M\$ au 31 octobre 2013), des valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres de 25 105 M\$ (25 311 M\$ au 31 octobre 2013), des valeurs empruntées en échange de valeurs prêtées de 27 261 M\$ (24 157 M\$ au 31 octobre 2013) et des valeurs obtenues en échange de garantie sur dérivés de 1 960 M\$ (759 M\$ au 31 octobre 2013).

5) Comprend les prêts hypothécaires résidentiels titrisés et transférés en vertu du programme d'Obligations hypothécaires du Canada et du Programme d'achat de prêts hypothécaires du gouvernement du Canada, ainsi que les prêts hypothécaires résidentiels titrisés qui n'ont pas été transférés à des parties externes. Ces éléments sont présentés à titre de prêts dans le bilan consolidé intermédiaire.

6) Comprend les prêts hypothécaires compris dans le programme d'obligations sécurisées.

7) Comprend les actifs détenus dans des fiducies consolidées à l'appui des passifs au titre du financement.

8) Comprend des liquidités données en garantie au titre de transactions connexes sur dérivés d'un montant de 3 293 M\$ (2 727 M\$ au 31 octobre 2013) et des certificats d'or et d'argent d'un montant de 473 M\$ (334 M\$ au 31 octobre 2013).

Dans le cours normal des affaires, la gestion des garanties prévoit la cession en garantie d'une tranche du total de nos actifs, y compris certains nécessaires aux activités quotidiennes de compensation et de règlement de paiements et de valeurs. Pour plus de précisions, voir la note 22 des états financiers consolidés annuels de 2013.

Nos actifs liquides non grevés ont augmenté de 9,7 G\$, ou 9 %, depuis le 31 octobre 2013, en raison surtout d'une diminution des charges liées aux titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* et d'une hausse des dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques, en partie contrebalancées par une baisse des valeurs mobilières non grevées.

En plus des éléments susmentionnés, nous avons accès au programme d'aide d'urgence de la Banque du Canada du fait de la mise en gage d'actifs autres que des prêts hypothécaires. Lorsque nous évaluons notre surplus de liquidités, nous n'incluons pas notre capacité d'emprunt au titre du programme d'aide d'urgence dans nos liquidités disponibles.

Voici le sommaire des actifs liquides non grevés détenus par la société mère de la CIBC et ses principales filiales :

En millions de dollars, au	31 juill.	31 oct.
	2014	2013
Société mère de la CIBC	87 018 \$	78 761 \$
Courtiers en valeurs mobilières ¹	15 472	15 049
Autres principales filiales	13 069	12 090
	115 559 \$	105 900 \$

1) Liés à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp.

Actifs assortis d'une charge

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos actifs grevés et non grevés :

En millions de dollars, au		Actifs détenus par la CIBC	Actifs détenus par des tiers	Total de l'actif	Grevés		Non grevés	
					Donnés en garantie	Autres	Disponibles à titre de garantie	Autres
31 juill. 2014	Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	11 192 \$	- \$	11 192 \$	12 \$	291 \$	10 889 ¹ \$	- \$
	Valeurs mobilières	69 461	-	69 461	18 446	-	49 636	1 379
	Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	-	28 343	28 343	14 920	-	13 423	-
	Prêts, nets de la provision	254 215	-	254 215	43 657	241	31 638	178 679
	Divers							
	Dérivés	18 227	-	18 227	-	-	-	18 227
	Engagements de clients en vertu d'acceptations	8 274	-	8 274	-	-	-	8 274
	Terrains, bâtiments et matériel	1 728	-	1 728	-	-	-	1 728
	Goodwill	1 435	-	1 435	-	-	-	1 435
	Logiciels et autres immobilisations incorporelles	918	-	918	-	-	-	918
	Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	1 842	-	1 842	-	-	-	1 842
	Autres actifs	9 787	-	9 787	3 293	-	473	6 021
		377 079 \$	28 343 \$	405 422 \$	80 328 \$	532 \$	106 059 \$	218 503 \$
31 oct. 2013	Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	6 379 \$	- \$	6 379 \$	11 \$	771 \$	5 597 ¹ \$	- \$
	Valeurs mobilières	71 984	-	71 984	14 103	-	56 260	1 621
	Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	-	28 728	28 728	17 166	-	11 562	-
	Prêts, nets de la provision	246 660	-	246 660	50 107	422	22 671	173 460
	Divers							
	Dérivés	19 947	-	19 947	-	-	-	19 947
	Engagements de clients en vertu d'acceptations	9 720	-	9 720	-	-	-	9 720
	Terrains, bâtiments et matériel	1 719	-	1 719	-	-	-	1 719
	Goodwill	1 733	-	1 733	-	-	-	1 733
	Logiciels et autres immobilisations incorporelles	756	-	756	-	-	-	756
	Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	1 695	-	1 695	-	-	-	1 695
	Autres actifs	8 685	-	8 685	2 727	-	334	5 624
		369 278 \$	28 728 \$	398 006 \$	84 114 \$	1 193 \$	96 424 \$	216 275 \$

1) Comprend des dépôts productifs d'intérêts avec des échéances contractuelles de plus de 30 jours de 44 M\$ (70 M\$ au 31 octobre 2013).

Financement

Nous gérons notre liquidité de façon à être en mesure de répondre aux besoins de liquidités à court et à long terme. La confiance accordée au financement en gros est maintenue à un niveau prudent et dans les limites permises, ce qui est conforme au profil de liquidité que nous recherchons.

Notre stratégie de financement comprend l'accès à du financement par l'entremise de dépôts de détail et de financement et de dépôts de gros. Les dépôts personnels représentent une source principale de financement et totalisaient 129,2 G\$ au 31 juillet 2014 (125,0 G\$ au 31 octobre 2013).

Le 11 juin 2014 et le 8 août 2014, Moody's et S&P ont respectivement modifié la perspective de leur notation de nos dettes de premier rang, la faisant passer de stable à négative en raison des dispositions réglementaires visant à restreindre l'aide gouvernementale consentie dans l'éventualité d'une faillite bancaire. Pour plus de précisions au sujet de ces dispositions réglementaires, se reporter à la rubrique Régime de protection des contribuables et de recapitalisation des banques de la section Sources de financement. Nous ne prévoyons pas que les modifications apportées à nos notes auront une incidence importante sur nos coûts de financement ou sur notre capacité à accéder à du financement.

Le tableau ci-après présente, à leur valeur comptable, les échéances contractuelles du financement tiré par la CIBC du marché de gros :

En millions de dollars, au 31 juillet 2014	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Moins de 1 an au total	De 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total
Dépôts provenant d'autres banques	4 412 \$	1 499 \$	210 \$	- \$	6 121 \$	- \$	- \$	6 121 \$
Certificats de dépôt et papier commercial	3 072	3 367	2 200	4 218	12 857	2 372	10 830	26 059
Billets de dépôt au porteur et acceptations bancaires	832	875	1 180	467	3 354	-	-	3 354
Papier commercial adossé à des créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Billets à moyen terme non garantis de premier rang	309	4 183	2 278	6 693	13 463	15 443	3 418	32 324
Billets structurés non garantis de premier rang	27	80	132	235	474	8	-	482
Obligations sécurisées/titres adossés à des créances mobilières								
Titrisation de créances hypothécaires	-	3 370	371	1 781	5 522	3 386	16 644	25 552
Obligations sécurisées	-	2 268	2 268	3 206	7 742	3 062	2 495	13 299
Titrisation de créances sur cartes de crédit	-	1 090	-	-	1 090	2 143	1 087	4 320
Passifs subordonnés	-	255	-	-	255	-	3 932	4 187
Divers	-	-	-	-	-	-	-	-
	8 652 \$	16 987 \$	8 639 \$	16 600 \$	50 878 \$	26 414 \$	38 406 \$	115 698 \$
Dont :								
Garanti	- \$	6 728 \$	2 639 \$	4 987 \$	14 354 \$	8 591 \$	20 226 \$	43 171 \$
Non garanti	8 652 \$	10 259 \$	6 000 \$	11 613 \$	36 524 \$	17 823 \$	18 180 \$	72 527 \$
	8 652 \$	16 987 \$	8 639 \$	16 600 \$	50 878 \$	26 414 \$	38 406 \$	115 698 \$
31 octobre 2013	11 705 \$	9 081 \$	9 316 \$	15 126 \$	45 228 \$	20 419 \$	55 271 \$	120 918 \$

Le tableau ci-après présente une répartition par monnaie, exprimée en dollars canadiens, du financement tiré par la CIBC du marché de gros :

En milliards de dollars, au	31 juill. 2014		31 oct. 2013	
Dollar canadien	61,4 \$	53 %	69,2 \$	57 %
Dollar américain	47,9	41	44,2	37
Euro	1,2	1	1,3	1
Autres	5,2	5	6,2	5
	115,7 \$	100 %	120,9 \$	100 %

Nos niveaux de financement et de liquidité sont demeurés stables et solides au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2014 et nous ne prévoyons pas d'événements, d'engagements ou d'exigences qui pourraient avoir une incidence notable sur notre position de risque de liquidité.

Incidence d'une baisse de la note de crédit de la CIBC sur les garanties

Nous sommes tenus de fournir des garanties à certaines des contreparties avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés dans l'éventualité d'une baisse de notre note de crédit actuelle. Cette exigence de garantie est fondée sur les renseignements sur l'évaluation à la valeur de marché, l'évaluation des garanties et les seuils des ententes de garantie applicables. Le tableau suivant présente des exigences supplémentaires en matière de garantie (cumulatives) à l'égard des baisses de note de crédit :

En milliards de dollars, au	31 juill. 2014	31 oct. 2013
Baisse de un cran	0,1 \$	0,1 \$
Baisse de deux crans	0,3	0,3
Baisse de trois crans	0,7	0,9

Normes réglementaires de liquidités

En janvier 2014, le CBCB a publié un document sur les normes de présentation de l'information concernant le ratio de liquidité à court terme intitulé *Liquidity Coverage Ratio Disclosure Standards*. Ce document décrit les normes minimales auxquelles toutes les banques actives à l'échelle internationale doivent se conformer dans leurs documents d'information publique en ce qui concerne le ratio de liquidité à court terme. Les banques auront à divulguer de l'information quantitative sur le ratio de liquidité à court terme en appliquant un modèle tout compris, accompagné de commentaires qualitatifs, le cas échéant, à des éléments clés de la mesure du risque de liquidité. Ces normes seront en vigueur à la première période de présentation de l'information financière ultérieure au 1^{er} janvier 2015. En juillet 2014, le BSIF a publié le document intitulé *Divulgence publique du ratio de liquidité à court terme des banques d'importance systémique intérieure* qui fournit des lignes directrices supplémentaires qui doivent être appliquées par les banques canadiennes.

En mai 2014, le BSIF a publié la version définitive de la ligne directrice sur les normes de liquidité qui donne des indications sur les mesures de liquidité selon Bâle III en fonction des administrations, ainsi que des lignes directrices sur l'indicateur des flux de trésorerie nets cumulatifs (NCCF) employé par le BSIF. Ces normes seront en vigueur à la première période de présentation de l'information financière ultérieure au 1^{er} janvier 2015.

Nous mettons présentement à jour nos processus et nos systèmes afin de respecter les échéances et les exigences énoncées.

Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles donnent lieu à des engagements de paiements futurs ayant une incidence sur nos besoins en matière de liquidité et de fonds propres à court et à long terme. Ces obligations comprennent des passifs financiers, des engagements au titre du crédit et des liquidités et d'autres obligations contractuelles.

Actifs et passifs

Le tableau suivant présente le profil des échéances contractuelles de nos actifs et de nos passifs au bilan à leur valeur comptable. Nous modélisons le comportement des actifs et des passifs à partir des flux de trésorerie nets en appliquant des hypothèses de simulations de crise recommandées par les autorités de réglementation, et en tenant compte de notre expérience, aux échéances contractuelles et aux expositions éventuelles, dans le but de dresser un bilan lié au comportement. Le bilan lié au comportement constitue un élément clé de notre cadre de gestion du risque de liquidité et est le fondement sur lequel nous gérons notre profil de risque de liquidité.

En millions de dollars, au 31 juillet 2014	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	2 975 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	2 975 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	8 173	-	44	-	-	-	-	-	-	8 217
Valeurs mobilières	2 682	3 275	2 106	1 651	943	3 757	9 118	10 120	35 809	69 461
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	3 238	-	-	-	-	-	-	-	-	3 238
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	14 746	8 330	1 239	754	36	-	-	-	-	25 105
Prêts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	143	2 084	3 986	5 356	9 496	42 110	82 811	9 027	-	155 013
Particuliers	1 446	520	815	1 096	1 142	68	187	673	29 149	35 096
Cartes de crédit	232	463	695	695	695	2 779	6 018	-	-	11 577
Entreprises et gouvernements	5 626	1 717	2 036	2 310	3 109	6 083	16 941	16 410	-	54 232
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 703)	(1 703)
Dérivés	645	907	1 112	569	724	2 116	4 527	7 627	-	18 227
Engagements de clients en vertu d'acceptations	6 620	1 654	-	-	-	-	-	-	-	8 274
Autres actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	15 710	15 710
	46 526 \$	18 950 \$	12 033 \$	12 431 \$	16 145 \$	56 913 \$	119 602 \$	43 857 \$	78 965 \$	405 422 \$
31 octobre 2013	43 037 \$	16 420 \$	10 578 \$	14 461 \$	11 500 \$	44 524 \$	140 137 \$	44 355 \$	72 994 \$	398 006 \$
Passif										
Dépôts ¹	17 946 \$	20 747 \$	17 800 \$	16 058 \$	18 429 \$	34 776 \$	39 279 \$	11 461 \$	145 818 \$	322 314 \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	12 803	-	-	-	-	-	-	-	-	12 803
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	1 359	-	-	-	-	-	-	-	-	1 359
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	8 711	726	-	-	-	-	-	-	-	9 437
Dérivés	430	808	831	703	920	2 159	4 700	7 406	-	17 957
Acceptations	6 620	1 654	-	-	-	-	-	-	-	8 274
Autres passifs	-	-	-	-	-	-	-	-	10 579	10 579
Titres secondaires	-	255	-	-	-	-	34	3 898	-	4 187
	47 869 \$	24 190 \$	18 631 \$	16 761 \$	19 349 \$	36 935 \$	44 013 \$	22 765 \$	156 397 \$	386 910 \$
31 octobre 2013	50 494 \$	15 659 \$	19 347 \$	13 414 \$	18 836 \$	31 600 \$	55 290 \$	28 371 \$	147 001 \$	380 012 \$

1) Comprend des dépôts personnels totalisant 129,2 G\$ (125,0 G\$ au 31 octobre 2013), dont 124,2 G\$ (120,4 G\$ au 31 octobre 2013) au Canada et 5,0 G\$ (4,6 G\$ au 31 octobre 2013) dans d'autres pays; des dépôts d'entreprises et de gouvernements et des emprunts garantis totalisant 185,4 G\$ (182,9 G\$ au 31 octobre 2013), dont 147,5 G\$ (149,0 G\$ au 31 octobre 2013) au Canada et 37,9 G\$ (33,9 G\$ au 31 octobre 2013) dans d'autres pays, et des dépôts bancaires totalisant 7,7 G\$ (5,6 G\$ au 31 octobre 2013), dont 3,3 G\$ (2,0 G\$ au 31 octobre 2013) au Canada et 4,4 G\$ (3,6 G\$ au 31 octobre 2013) dans d'autres pays.

Les variations du profil des échéances contractuelles depuis le 31 octobre 2013 ont découlé principalement de la migration naturelle des échéances et ont reflété également l'incidence de nos activités régulières.

Engagements au titre du crédit

Le tableau ci-après présente les échéances contractuelles des montants notionnels dans le cas d'engagements au titre du crédit. Le total des montants contractuels n'est pas représentatif des liquidités futures requises, car on prévoit qu'une tranche importante des engagements arrivera à échéance sans que des prélèvements ne soient effectués.

En millions de dollars, au 31 juillet 2014	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise ¹	Total
Prêts de valeurs ²	27 261 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	27 261 \$
Engagements de crédit inutilisés	505	5 079	895	1 261	1 645	6 165	27 169	2 021	113 696	158 436
Facilités de garantie de liquidité	-	106	4 034	-	-	-	-	-	-	4 140
Lettres de crédit de soutien et de bonne fin	640	775	2 443	1 862	2 023	412	861	331	-	9 347
Lettres de crédit documentaires et commerciales	57	122	15	-	22	-	16	-	-	232
Engagements de prise ferme	263	-	-	-	-	-	-	-	-	263
Divers	268	-	-	-	-	-	-	-	-	268
	28 994 \$	6 082 \$	7 387 \$	3 123 \$	3 690 \$	6 577 \$	28 046 \$	2 352 \$	113 696 \$	199 947 \$
31 octobre 2013	26 147 \$	9 615 \$	3 343 \$	3 035 \$	2 528 \$	5 435 \$	25 942 \$	2 051 \$	116 487 \$	194 583 \$

1) Comprend les marges de crédit personnelles, les marges de crédit garanties par un bien immobilier et les marges sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps à notre gré d'un montant de 90,8 G\$ (94,7 G\$ au 31 octobre 2013).

2) Exclut les prêts de valeurs de 1,4 G\$ (2,1 G\$ au 31 octobre 2013) contre espèces puisqu'ils sont comptabilisés au bilan consolidé intermédiaire.

Autres obligations contractuelles

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des autres obligations contractuelles ayant une incidence sur nos besoins en financement :

En millions de dollars, au 31 juillet 2014	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats de location simple	33 \$	67 \$	100 \$	100 \$	100 \$	379 \$	931 \$	1 185 \$	2 895 \$
Obligations d'achat ¹	15	116	198	161	165	511	982	420	2 568
Cotisations de retraite ²	5	10	-	-	-	-	-	-	15
	53 \$	193 \$	298 \$	261 \$	265 \$	890 \$	1 913 \$	1 605 \$	5 478 \$
31 octobre 2013	68 \$	221 \$	341 \$	357 \$	274 \$	809 \$	1 716 \$	1 599 \$	5 385 \$

1) Ententes exécutoires en droit en vertu desquelles nous convenons d'acheter des biens ou des services pour une quantité minimale ou de référence précise, à des prix fixes, minimums ou variables stipulés, sur une période donnée. Les obligations d'achat sont comprises jusqu'aux dates de fin de contrat précisées dans les ententes respectives, même si les contrats sont renouvelables. Nombre des contrats d'achat de biens et de services comprennent des dispositions nous permettant de résilier les ententes avant la fin des contrats moyennant un préavis donné. Cependant, le tableau ci-dessus présente nos obligations sans égard à ces clauses de résiliation (à moins que nous n'ayons fait connaître notre intention de résilier le contrat à la contrepartie). Le tableau exclut les achats de titres de créance et de participation réglés dans les délais standards du marché.

2) Comprennent les cotisations de retraite minimums estimées et les paiements de prestations prévus au titre des régimes de soins médicaux et dentaires postérieurs à la retraite et du régime de prestations d'invalidité de longue durée, ainsi que les avantages au titre des soins médicaux et dentaires connexes pour les employés en congé d'invalidité. Sous réserve de changement, car les décisions sur les cotisations dépendent de divers facteurs, dont le rendement du marché, les exigences réglementaires et la capacité de la direction à modifier la politique de capitalisation. En outre, les exigences de capitalisation après 2014 sont exclues en raison de la grande variabilité des hypothèses utilisées pour projeter le moment de la réalisation des flux de trésorerie.

Autres risques

Nous avons également des politiques et des processus pour évaluer et contrôler les autres risques, y compris le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque opérationnel, le risque lié à la technologie, les risques de réputation et juridiques, le risque de réglementation et le risque environnemental, et d'en faire le suivi. Ces risques, ainsi que les politiques et les processus connexes, sont similaires à ceux décrits aux pages 70 à 72 du Rapport annuel 2013.

Questions relatives à la comptabilité et au contrôle

Méthodes comptables critiques et estimations

Un sommaire des principales méthodes comptables est présenté à la note 1 des états financiers consolidés du Rapport annuel 2013. Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la CIBC de l'exercice clos le 31 octobre 2013, à l'exception de ce qui est décrit à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires. Certaines méthodes comptables exigent que nous posions des jugements et fassions des estimations, dont certains pourraient avoir trait à des questions incertaines.

Évaluation des instruments financiers

Les titres de créance et de participation du compte de négociation, les prêts liés aux activités de négociation dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements, les engagements liés à des valeurs vendues à découvert, les contrats de dérivés, les valeurs disponibles à la vente et les instruments financiers désignés à leur juste valeur sont comptabilisés à la juste valeur. Les instruments financiers désignés à leur juste valeur sont composés de certains titres de créance, de dépôts structurés et de dépôts des entreprises et des gouvernements. Les engagements portant sur les taux d'intérêt des prêts hypothécaires de détail sont également classés comme instruments financiers désignés à leur juste valeur.

À compter du 1^{er} novembre 2013, la CIBC a adopté l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*. L'adoption de cette norme n'a pas changé la façon dont nous évaluons la juste valeur. La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif entre des intervenants du marché principal à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché (c.-à-d., la valeur de sortie). Les évaluations de la juste valeur sont classées par niveau au sein d'une hiérarchie fondée sur les données d'évaluation (niveaux 1, 2 et 3). Nous avons un processus formel et bien documenté pour établir la juste valeur. La juste valeur est fondée sur les cours du marché non ajustés sur un marché actif pour un instrument identique, lorsque ceux-ci sont disponibles (niveau 1). Si des prix ou des cours sur un marché actif ne sont pas disponibles pour un instrument, la juste valeur est alors fondée sur des modèles d'évaluation qui utilisent uniquement les données importantes qui sont observables sur le marché (niveau 2) ou au moins une donnée importante inobservable sur le marché (niveau 3). Il faut faire preuve de jugement dans l'estimation de la juste valeur. La part de jugement qu'il convient d'appliquer dépend en grande partie de la quantité d'information observable disponible sur le marché. En ce qui concerne les instruments évalués selon des modèles internes utilisant beaucoup de données inobservables et qui sont par conséquent classés au niveau 3 de la hiérarchie, la part de jugement qu'il convient d'utiliser pour estimer la juste valeur est plus grande que celle utilisée pour estimer la juste valeur des instruments classés aux niveaux 1 et 2. Pour assurer la qualité de l'évaluation, un certain nombre de politiques et de contrôles sont en place. Des validations indépendantes de la juste valeur sont effectuées au moins une fois par mois. Les données d'évaluation sont corroborées à partir de sources externes, comme les cours de la Bourse, les cours des courtiers ou d'autres sources indépendantes d'établissement des prix approuvées par la direction.

Le tableau ci-après présente les montants des instruments financiers, classés par catégorie, qui font l'objet d'une évaluation à la juste valeur au moyen d'une technique d'évaluation basée sur au moins une donnée importante inobservable sur le marché (niveau 3) en ce qui a trait aux activités de crédit structuré en voie de liquidation et à la CIBC consolidée. Pour plus de précisions sur l'évaluation et la sensibilité des actifs et des passifs financiers du niveau 3, voir la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires.

En millions de dollars, au	31 juill. 2014			31 oct. 2013		
	Activités structurées en voie de liquidation	Total CIBC	Total CIBC ¹	Activités structurées en voie de liquidation	Total CIBC	Total CIBC ¹
Actifs financiers						
Valeurs et prêts du compte de négociation	786 \$	786 \$	1,5 %	837 \$	837 \$	1,8 %
Valeurs disponibles à la vente	19	735	3,5	13	913	3,3
Valeurs désignées à leur juste valeur	113	113	43,3	147	147	51,2
Dérivés	213	233	1,3	295	341	1,7
	1 131 \$	1 867 \$	2,0 %	1 292 \$	2 238 \$	2,4 %
Passifs financiers						
Dépôts et autres passifs ²	464 \$	746 \$	27,2 %	510 \$	737 \$	29,9 %
Dérivés	279	315	1,8	413	474	2,4
	743 \$	1 061 \$	3,2 %	923 \$	1 211 \$	3,4 %

1) Représente le pourcentage des actifs et des passifs de niveau 3 comptabilisés à leur juste valeur dans chaque catégorie présentée dans les états financiers consolidés intermédiaires.

2) Comprennent les dépôts désignés à leur juste valeur et les dérivés incorporés séparés.

Ajustements de la juste valeur

Nous faisons preuve de jugement pour établir les ajustements de la valeur compte tenu de divers facteurs pouvant toucher l'évaluation des instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé. Ces facteurs comprennent, entre autres, sans s'y limiter, l'écart entre le cours acheteur et le cours vendeur, l'illiquidité découlant des problèmes d'absorption du marché et d'autres risques de marché, l'incertitude des paramètres, le risque lié aux modèles, le risque de crédit et les frais d'administration futurs.

Le calcul des ajustements de la juste valeur et des baisses de valeur exige que nous fondions nos estimations sur les processus comptables et sur le jugement de la direction. Nous évaluons de façon continue le caractère adéquat des ajustements de la juste valeur et des baisses de valeur. Les montants des ajustements de la juste valeur et des baisses de valeur pourraient être modifiés si des événements le justifient et pourraient ne pas correspondre à la valeur de réalisation définitive.

Le tableau suivant résume nos ajustements de valeur :

En millions de dollars, au	31 juill. 2014	31 oct. 2013
Valeurs mobilières		
Risque de marché	2 \$	5 \$
Dérivés		
Risque de marché	49	57
Risque de crédit	7	42
Frais d'administration	5	5
Total des ajustements de valeur	63 \$	109 \$

Provision pour pertes sur créances

Nous constituons et maintenons une provision pour pertes sur créances que nous considérons, compte tenu de la conjoncture actuelle, comme la meilleure estimation des pertes probables liées aux créances qui existent dans notre portefeuille d'instruments financiers au bilan et hors bilan.

La provision pour pertes sur créances comprend des provisions individuelles et des provisions collectives.

Provisions individuelles

La majorité de nos portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements est évaluée en fonction des prêts individuels. Des provisions individuelles sont établies lorsque des prêts douteux sont décelés dans les portefeuilles évalués individuellement. Un prêt est classé comme prêt douteux lorsque, à notre avis, nous ne sommes plus raisonnablement assurés de recouvrer la totalité du capital et des intérêts à la date prévue. La provision individuelle désigne le montant requis pour réduire la valeur comptable d'un prêt douteux jusqu'à sa valeur de réalisation estimée. Cette valeur est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus au taux d'intérêt effectif inhérent au prêt.

Des provisions individuelles ne sont pas constituées pour les portefeuilles évalués collectivement, ce qui comprend la plupart des portefeuilles de détail.

Provisions collectives

Provisions pour prêts à la consommation et certains prêts aux PME

Les portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation, de prêts sur cartes de crédit, de prêts personnels et de certains prêts aux PME se composent d'un nombre élevé de soldes homogènes relativement faibles, à l'égard desquels nous adoptons une approche de gestion de portefeuille pour établir la provision collective. Étant donné qu'il n'est pas réaliste d'évaluer les prêts un à un, nous utilisons une formule en nous fondant sur les ratios historiques des radiations de comptes courants et de soldes arriérés. En ce qui concerne les prêts hypothécaires à l'habitation, les prêts personnels et certains prêts aux PME, la CIBC se sert des pertes passées afin de déterminer les paramètres de probabilité de défaut (PD) et de pertes en cas de défaut (PCD), qui sont utilisés aux fins du calcul d'une partie de la provision collective des comptes courants. La correspondance entre les PD établie dans le cadre de ce processus et les niveaux de risque dans nos portefeuilles de détail est présentée à la page 48 de notre Rapport annuel 2013. En ce qui concerne les prêts sur cartes de crédit, les prêts hypothécaires à l'habitation non courants, les prêts personnels et certains prêts aux PME, les pertes passées permettent à la CIBC de calculer le montant des flux à radier dans nos modèles qui établissent la provision collective ayant trait à ces prêts.

Nous tenons aussi compte de la période estimative au cours de laquelle des pertes existantes seront relevées et une provision sera établie, de notre opinion sur les tendances actuelles de l'économie et des portefeuilles, des signes d'amélioration ou de détérioration de la qualité du crédit et d'événements comme les inondations en Alberta en 2013. Les paramètres qui ont une incidence sur le calcul de la provision sont mis à jour régulièrement, en fonction de notre expérience et du contexte économique.

Provisions pour prêts aux entreprises et aux gouvernements

En ce qui concerne les groupes de prêts qui ont fait l'objet d'un test de dépréciation individuel pour lesquels il n'existe pas de preuve objective de dépréciation, une provision collective est constituée pour les pertes qui, à notre avis, sont inhérentes au portefeuille à la date de clôture, mais qui n'ont pas encore été décelées de façon précise aux termes d'une évaluation individuelle du prêt.

Le montant de la provision collective est établi compte tenu d'un certain nombre de facteurs, dont la taille des portefeuilles, les niveaux de pertes prévues et les profils de risque relatifs. Nous tenons aussi compte de la période estimative au cours de laquelle des pertes existantes seront relevées et une provision sera établie, de notre opinion sur les tendances actuelles de l'économie et des portefeuilles, et des signes d'amélioration ou de détérioration de la qualité du crédit. Les paramètres qui ont une incidence sur le calcul de la provision collective sont mis à jour régulièrement, en fonction de notre expérience et du contexte économique. Les niveaux de pertes prévues à l'égard des portefeuilles de prêts aux entreprises sont calculés d'après l'évaluation de risque propre à chaque facilité de crédit et la PD associée à chaque évaluation de risque, ainsi que d'après les estimations des PCD. La PD reflète nos pertes passées ainsi que des données tirées des défaillances sur les marchés de la dette publique. Notre méthode et les catégories de notation du risque sont présentées à la page 47 du Rapport annuel 2013. Les pertes passées sont ajustées en fonction de données observables afin de tenir compte de l'incidence de la conjoncture actuelle. Les estimations des PCD sont fondées sur l'expérience acquise au cours d'exercices antérieurs.

Pour plus de précisions sur la provision pour pertes sur créances, voir la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires.

Titrisations et entités structurées

Titrisation de nos propres créances

La CIBC a adopté l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, à compter du 1^{er} novembre 2013, en l'appliquant de manière rétrospective à partir du 1^{er} novembre 2012. La norme remplace l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, et la SIC-12 *Consolidation – Entités ad hoc*. En vertu de l'IFRS 10, il faut faire preuve de jugement pour évaluer si un investisseur contrôle une entité émettrice, notamment s'il i) détient le pouvoir sur l'entité émettrice, ii) est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice, et iii) a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Nous sommes le promoteur de plusieurs entités structurées qui achètent et titrisent nos propres créances, notamment CARDS II Trust, Broadway Trust et Crisp Trust, entités que nous continuons de consolider en vertu de l'IFRS 10.

Nous titrisons également nos propres actifs hypothécaires en vertu d'un programme de titrisation soutenu par le gouvernement. Nous vendons ces actifs titrisés à une entité de titrisation soutenue par le gouvernement que nous ne consolidons pas, ainsi qu'à d'autres tiers. L'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, précise à quel moment il faut décomptabiliser les actifs financiers. Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie rattachés à l'actif sont arrivés à échéance ou lorsque nous avons transféré les droits de recevoir les flux de trésorerie rattachés à l'actif, notamment :

- nous avons transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété;
- nous n'avons ni transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à l'actif, mais avons transféré le contrôle de l'actif.

Nous avons établi que nos activités de titrisation liées aux prêts hypothécaires à l'habitation et aux créances sur cartes de crédit sont comptabilisées à titre de transactions d'emprunts garantis puisque nous n'avons pas satisfait aux critères susmentionnés.

En outre, nous vendons et décomptabilisons des prêts hypothécaires commerciaux au moyen d'une entente de transfert de flux de trésorerie sans transformation à une fiducie qui titre ces prêts en certificats de propriété détenus par divers investisseurs externes. Nous continuons à fournir des services de gestion spéciale à l'égard de ces prêts hypothécaires en échange d'honoraires établis au taux du marché et nous ne consolidons pas la fiducie. Nous vendons aussi certains prêts hypothécaires commerciaux du marché américain à des tiers qui sont admissibles à la décomptabilisation puisque nous avons transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des prêts hypothécaires et que nous ne participons plus aux activités de façon soutenue après le transfert.

Titrisation de créances de tiers

Nous sommes également le promoteur de plusieurs entités structurées qui achètent des groupes d'actifs de tiers. Nous évaluons un certain nombre de facteurs au moment d'établir si la CIBC contrôle ces entités structurées. Nous contrôlons la mesure dans laquelle nous intervenons au sein de ces entités structurées en investissant directement dans des titres de créance émis par l'entité structurée et en fournissant une protection des liquidités aux autres créanciers afin de déterminer si nous devons consolider ces entités.

Lorsque nous établissons que la CIBC devrait consolider une entité structurée, l'IFRS 10 exige que nous procédions à une nouvelle évaluation lorsque les faits et circonstances indiquent qu'un ou plusieurs des trois éléments du contrôle énumérés ci-dessus ont changé, par exemple, lorsqu'une partie acquiert ou perd le pouvoir à l'égard d'activités directement pertinentes de l'entité émettrice, ou en cas de changement dans l'exposition ou le droit d'une partie aux rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice. Dans le cas plus précis des fonds multicédants, nous procédons à une nouvelle évaluation quant à la consolidation lorsque notre participation dans le PCAC émis par les fonds multicédants change de façon importante ou, ce qui est plus rare, lorsque la facilité de liquidité que nous offrons aux fonds multicédants est utilisée ou modifiée.

Une augmentation appréciable de notre participation dans le papier commercial émis par les fonds multicédants serait plus probable dans les situations où le marché du PCAC soutenu par les banques se détériorait de façon importante, de telle sorte que les fonds multicédants seraient incapables de renouveler leur PCAC.

Pour plus de précisions sur la titrisation de nos propres créances et d'actifs de tiers, se reporter à la section Arrangements hors bilan et à la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires.

Dépréciation des actifs

Goodwill, autres immobilisations incorporelles et actifs à long terme

Au 31 juillet 2014, nous avons un goodwill de 1 435 M\$ (1 733 M\$ au 31 octobre 2013) et d'autres immobilisations incorporelles d'une durée d'utilité indéterminée de 137 M\$ (136 M\$ au 31 octobre 2013). Le goodwill n'est pas amorti, mais fait l'objet d'un test de dépréciation, au moins une fois par année, en comparant la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT), à laquelle le goodwill a été affecté, avec sa valeur comptable, y compris le goodwill. Tout écart est comptabilisé à titre de dépréciation du goodwill. La valeur recouvrable d'une UGT est la valeur la plus élevée entre la juste valeur estimée diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Le goodwill doit être soumis à un test de dépréciation chaque fois qu'il existe des indices que l'actif ait pu perdre de la valeur.

Les immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées séparément lorsque les avantages qu'elles comportent résultent de droits contractuels ou légaux ou qu'elles peuvent être vendues ou faire l'objet d'une cession, d'une licence, d'un contrat de location ou d'un échange. Déterminer la durée d'utilité des immobilisations incorporelles exige du jugement et une analyse fondée sur des faits. Les immobilisations incorporelles d'une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties, mais font plutôt l'objet d'un test de dépréciation au moyen de la comparaison entre la valeur recouvrable et la valeur comptable.

Les actifs à long terme et les autres immobilisations incorporelles identifiables dont la durée d'utilité est déterminée sont amortis sur leur durée d'utilité estimée. Ces actifs font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur estimée diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. En effectuant un test de possibilité de recouvrement, nous estimons les flux de trésorerie futurs que nous prévoyons tirer des actifs et de leur éventuelle cession.

Nous avons effectué notre test de dépréciation annuel du goodwill et des immobilisations incorporelles dont la durée de vie est indéterminée au quatrième trimestre de 2013 et n'avons comptabilisé aucune dépréciation par suite du test. Au cours du deuxième trimestre de 2014, nous avons relevé des éléments indiquant que le goodwill lié à l'UGT CIBC FirstCaribbean pouvait avoir subi une dépréciation. Nous avons effectué un test de dépréciation et avons établi que la valeur comptable de l'UGT CIBC FirstCaribbean dépassait sa valeur recouvrable. Par conséquent, nous avons comptabilisé une dépréciation du goodwill de 420 M\$ au cours du trimestre clos le 30 avril 2014, ce qui a ramené la valeur comptable du goodwill lié à CIBC FirstCaribbean à 344 M\$ au 30 avril 2014.

La valeur recouvrable de notre UGT CIBC FirstCaribbean établi au 30 avril 2014 reposait sur le calcul de la valeur d'utilité qui a été établie à l'aide de projections de flux de trésorerie sur une période de cinq ans et d'une estimation des fonds propres qui doivent être maintenus dans la région pour soutenir les activités courantes. Les projections de flux de trésorerie sur une période de cinq ans étaient conformes au plan interne de trois ans de CIBC FirstCaribbean qui a été examiné par son conseil d'administration et ajusté au cours du trimestre considéré pour refléter les prévisions de la direction selon lesquelles la reprise économique dans les Caraïbes serait plus longue que prévu et les valeurs de réalisation estimées des actifs donnés en garantie sous-jacents pour les prêts non productifs seront plus faibles que prévu. Un taux de croissance final de 2,5 % (2,5 % au 1^{er} août 2013) a été appliqué aux années ultérieures aux prévisions pour la période de cinq ans. Tous les flux de trésorerie attendus ont été actualisés à un taux après impôt de 13 % (13,62 % avant impôt) qui, à notre avis, est un taux d'intérêt ajusté en fonction du risque approprié pour CIBC FirstCaribbean (nous avons utilisé un taux après impôt identique de 13 % au 1^{er} août 2013). L'établissement d'un taux d'actualisation et d'un taux de croissance final fait appel au jugement. Le taux d'actualisation a été déterminé à l'aide des principaux facteurs suivants : i) le taux sans risque; ii) une prime pour le risque lié aux actions; iii) un ajustement bêta à la prime pour le risque lié aux actions en fonction d'un examen des bêtas d'institutions financières négociées en Bourse comparables dans la région; et iv) une prime pour le risque lié au pays. Le taux de croissance final a été fixé en fonction des taux d'inflation prévus et des attentes de la direction à l'égard de la croissance réelle.

Il faut faire preuve de jugement important dans l'estimation du montant recouvrable. Des réductions de la valeur recouvrable estimée pourraient découler de différents facteurs tels qu'une diminution des flux de trésorerie attendus, une augmentation du niveau hypothétique de fonds propres requis et une variation négative du taux d'actualisation ou du taux de croissance final, pris isolément ou selon une combinaison de ces facteurs. Au 30 avril 2014, nous avons estimé qu'une baisse de 10 % des flux de trésorerie attendus pour le dernier exercice et les exercices subséquents entraînerait une réduction d'environ 115 M\$ de la valeur recouvrable estimée de l'UGT CIBC FirstCaribbean. Nous avons également estimé qu'une hausse de 50 points de base du taux d'actualisation après impôt entraînerait une réduction d'environ 65 M\$ de la valeur recouvrable estimée de l'UGT CIBC FirstCaribbean. Ces données sensibles ne sont fournies qu'à titre d'indication et doivent être envisagées avec prudence, l'incidence de la variation de chaque hypothèse à l'égard de la valeur recouvrable estimée étant calculée individuellement sans que d'autres hypothèses soient modifiées. En pratique, des modifications apportées à un facteur peuvent provoquer des changements pour un autre facteur, ce qui peut amplifier ou amoindrir les données sensibles présentées. Pour de l'information supplémentaire, se reporter à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires.

La conjoncture économique est toujours difficile dans les Caraïbes, et nous continuons de surveiller notre investissement. Des réductions de la valeur recouvrable estimée de notre UGT CIBC FirstCaribbean pourraient entraîner une dépréciation additionnelle du goodwill pour les périodes subséquentes. Nous effectuerons notre test de dépréciation annuel au quatrième trimestre de 2014.

Impôt sur le résultat

Nous sommes assujettis aux lois fiscales des divers territoires où nous exerçons nos activités. Ces lois fiscales peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de notre part et de celle des autorités fiscales visées. Nous faisons preuve de jugement pour estimer l'impôt sur le résultat ainsi que les actifs et passifs d'impôt différé. Ainsi, la direction exerce un jugement pour interpréter les lois fiscales pertinentes et pour estimer la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé. Un actif ou un passif d'impôt différé est déterminé pour chaque différence temporaire en fonction des taux d'impôt qui devraient être en vigueur pour la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif, réglé. Lorsque les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible, aucun impôt différé n'est comptabilisé.

Nous devons évaluer s'il est probable que notre actif d'impôt différé sera réalisé avant son échéance et, selon tous les renseignements dont nous disposons, s'il convient de ne pas comptabiliser une partie de notre actif d'impôt différé. Notre expérience passée en matière de produits et de gains en capital, nos prévisions à l'égard du résultat net futur avant impôt, les stratégies de planification fiscale qui pourraient être mises en œuvre pour réaliser le montant de l'actif d'impôt différé et la durée à courir avant l'échéance des reports en avant de pertes fiscales comptent parmi les facteurs servant à évaluer la probabilité de réalisation des actifs. Bien que la réalisation ne soit pas assurée, nous croyons, selon tous les renseignements dont nous disposons, qu'il est probable que le reste de l'actif d'impôt différé sera réalisé.

La comptabilisation de l'impôt sur le résultat a une incidence sur tous nos secteurs d'activité. Pour plus de précisions sur l'impôt sur le résultat, voir la note 12 des états financiers consolidés intermédiaires.

Passifs éventuels et provisions

Dans le cours normal des affaires, la CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cadre desquelles des dommages-intérêts imposants sont réclamés à la CIBC et à ses filiales. Des provisions pour les questions judiciaires sont constituées si, de l'avis de la direction, il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire au règlement de l'affaire et que le montant de l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable. Si l'estimation fiable d'une perte probable se situe dans une fourchette de résultats possibles à l'intérieur de laquelle un montant précis semble représenter une meilleure estimation, ce montant est comptabilisé. Si aucun montant précis à l'intérieur de la fourchette de résultats possibles ne semble être une meilleure estimation qu'un autre montant, le montant médian de la fourchette est comptabilisé. Dans certains cas, toutefois, il n'est pas possible de déterminer si une obligation est probable ou d'estimer de façon fiable le montant de la perte, de sorte qu'aucun montant ne peut être comptabilisé.

Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces procédures judiciaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation auprès de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, isolément ou dans leur ensemble, ait des répercussions négatives importantes sur nos états financiers consolidés. Par contre, l'issue de ces affaires, isolément ou dans leur ensemble, pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation pour une période donnée. Nous évaluons régulièrement le caractère adéquat des provisions pour les procédures judiciaires de la CIBC et procédons aux ajustements nécessaires en fonction des nouvelles informations disponibles.

Les provisions présentées à la note 23 des états financiers consolidés annuels de 2013 comprenaient toutes les provisions de la CIBC au titre des procédures judiciaires à la date en question, notamment des montants liés aux procédures judiciaires importantes décrites dans cette note et à d'autres procédures judiciaires.

Selon la CIBC, les pertes sont raisonnablement possibles lorsque le risque qu'elles surviennent n'est pas probable, sans être faible. Il est raisonnablement possible que la CIBC puisse subir des pertes au-delà des montants comptabilisés lorsque la perte comptabilisée correspond au point médian d'une fourchette de pertes raisonnablement possibles, ou que la perte éventuelle se rapporte à un litige pour lequel une issue défavorable est raisonnablement possible, sans être probable.

La CIBC croit qu'outre les montants déjà comptabilisés au titre des pertes raisonnablement possibles, la fourchette globale estimative pour les procédures judiciaires importantes la visant susceptibles de faire l'objet d'une telle estimation allait de néant à environ 240 M\$ au 31 juillet 2014. La fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles est fondée sur les informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures importantes dans lesquelles la CIBC est partie, compte tenu de la meilleure estimation de la CIBC quant aux pertes pouvant résulter de ces procédures et susceptibles de faire l'objet d'une estimation. L'estimation de la CIBC exige beaucoup de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures et, dans bien des cas, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer. La fourchette ne tient pas compte des dommages-intérêts exemplaires potentiels. La fourchette estimative au 31 juillet 2014 est fondée sur les procédures judiciaires importantes présentées à la note 23 des états financiers consolidés annuels de 2013 telles qu'elles sont mises à jour ci-après. Les éléments déterminant la fourchette estimative changeront au fil du temps, et les pertes réelles pourraient être très différentes de l'estimation actuelle. Pour certaines procédures judiciaires, la CIBC ne croit pas qu'une estimation puisse être faite actuellement, car bon nombre ne sont qu'à un stade préliminaire, et les montants réclamés ne sont pas tous déterminés. Ainsi, ces procédures judiciaires ne sont pas incluses dans la fourchette.

Voici les faits nouveaux ayant trait à nos procédures judiciaires importantes qui sont survenus depuis la publication de nos états financiers consolidés annuels de 2013 :

- Recours collectif lié à Visa (affaire *Marcotte*) : L'appel a été entendu par la Cour suprême du Canada en février 2014. La Cour a pris l'affaire en délibéré.
- Recours collectif lié au marché secondaire (affaire *Green*) : En février 2014, la Cour d'appel de l'Ontario a rendu sa décision et a infirmé celle du tribunal inférieur, certifiant la cause à titre de recours collectif. La CIBC et les divers défendeurs ont demandé l'autorisation d'en appeler de la décision devant la Cour suprême du Canada. Le 7 août 2014, la CIBC et les divers défendeurs ont reçu l'autorisation d'en appeler de la décision devant la Cour suprême du Canada.
- Recours collectif lié à des heures supplémentaires (affaire *Brown*) : L'appel des demandeurs a été entendu par la Cour d'appel de l'Ontario en mai 2014. La Cour a pris l'affaire en délibéré.
- Recours collectif lié à des cartes de crédit (affaire *Watson*) : Le 27 mars 2014, la Cour a rendu sa décision, certifiant la cause à titre de recours collectif. Les demandeurs et les défendeurs ont déposé des avis d'appel.
- Recours collectifs relatifs au remboursement anticipé des prêts hypothécaires : Le 30 juin 2014, la Cour a certifié la cause à titre de recours collectif dans l'affaire *Sherry* sous réserve que les demandeurs présentent une définition du groupe viable. La CIBC a déposé des avis d'appel.
- Recours collectifs contre Sino-Forest : La motion en certification du recours collectif dans l'affaire *Labourers'* a été reportée jusqu'en janvier 2015.

Outre les points mentionnés ci-dessus, il n'y a pas eu de changements importants relativement aux affaires présentées à la note 23 de nos états financiers consolidés annuels de 2013, et aucune nouvelle affaire importante n'est survenue depuis la publication de nos états financiers consolidés annuels de 2013.

Hypothèses relatives aux avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme

Nous sommes le promoteur de certains régimes d'avantages du personnel destinés aux employés admissibles, notamment des régimes de retraite agréés, des régimes complémentaires de retraite, ainsi que des régimes d'avantages postérieurs à la retraite pour les soins de santé et les soins dentaires (les autres avantages postérieurs à l'emploi). En outre, nous continuons d'être le promoteur d'un régime de remplacement de revenu d'invalidité de longue durée et des avantages en soins de santé et en soins dentaires connexes (collectivement, les régimes d'autres avantages à long terme). Le régime de revenu d'invalidité de longue durée ne prend aucune nouvelle réclamation depuis le 1^{er} juin 2004.

La CIBC a adopté les modifications à l'IAS 19, *Avantages du personnel*, à compter du 1^{er} novembre 2013, en l'appliquant de manière rétrospective à partir du 1^{er} novembre 2011. Les modifications exigent ce qui suit : i) la comptabilisation des écarts actuariels dans les autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent, ii) la comptabilisation du produit d'intérêts généré par les actifs des régimes dans le résultat net à l'aide du taux utilisé pour actualiser l'obligation au titre des prestations définies et iii) la comptabilisation de tous les coûts (profits) des services passés dans le résultat net de la période au cours de laquelle ils surviennent. Pour plus de précisions sur l'incidence de l'adoption des modifications de l'IAS 19 sur les périodes précédentes, se reporter à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires.

Le calcul de la charge nette et des obligations au titre des prestations définies dépend de plusieurs hypothèses actuarielles, dont les taux d'actualisation, les taux tendanciels du coût des soins de santé, le taux de roulement du personnel, les augmentations de salaire prévues, l'âge de la retraite et le taux de mortalité. Les hypothèses actuarielles utilisées dans le calcul de la charge nette au titre des prestations définies pour un exercice sont formulées au début de la période annuelle de présentation de l'information financière. Ces hypothèses sont passées en revue chaque année conformément aux pratiques actuarielles reconnues et sont approuvées par la direction.

Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer la charge nette au titre des prestations définies et les obligations au titre des prestations définies tient compte des rendements du marché, à la date d'évaluation, sur des instruments de créance de qualité supérieure assortis d'une monnaie et d'une durée à l'échéance qui correspondent à la monnaie et à l'échelonnement prévu des versements au titre des prestations. Notre taux d'actualisation est estimé au moyen d'une courbe de rendement fondée sur des obligations de sociétés de haute qualité. Bien qu'il existe un marché profond d'obligations de sociétés de haute qualité libellées en dollars canadiens assorties de durées jusqu'à l'échéance courtes et moyennes, il n'en existe pas pour les obligations assorties de durées jusqu'à l'échéance qui correspondent à l'échelonnement de tous les versements prévus au titre des prestations des régimes offerts au Canada. Par conséquent, pour nos régimes canadiens de retraite, nos autres avantages postérieurs à l'emploi et nos régimes d'autres avantages à long terme, nous avons estimé les rendements des obligations de sociétés de grande qualité assorties d'échéances à plus long terme en extrapolant les rendements à court terme des obligations assorties de durées à court et à moyen terme sur la courbe de rendement. La construction de la courbe de rendement fait appel au jugement; c'est pourquoi, selon les différentes méthodes utilisées, la courbe de rendement peut donner lieu à différents taux d'actualisation.

En raison de l'adoption des modifications apportées à l'IAS 19 à compter du premier trimestre de 2014, appliquées de manière rétrospective pour les exercices 2013 et 2012, nous réévaluons les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offerts au Canada chaque trimestre pour déterminer s'il y a eu des changements au taux d'actualisation et pour déterminer les rendements réels sur les actifs. Nous comptabilisons les écarts actuariels dans les autres éléments du résultat global (pour plus de précisions, se reporter à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires).

Pour plus de précisions sur la charge et les obligations comptabilisées chaque année au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi, voir la note 19 des états financiers consolidés annuels de 2013 et la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act

La loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* (la « Loi Dodd-Frank ») a été adoptée aux États-Unis en juillet 2010. Elle contient de nombreuses mesures de réforme ayant une incidence sur le secteur des services financiers, notamment l'accroissement de la protection des consommateurs, la réglementation des marchés des dérivés négociés de gré à gré, le resserrement des normes de fonds propres, de liquidité et de prudence ainsi que des restrictions à la négociation pour compte propre par les banques. La Loi Dodd-Frank touchera toutes les institutions financières aux États-Unis et de nombreuses institutions financières qui exercent des activités à l'étranger. Comme plusieurs volets de la Loi Dodd-Frank sont soumis à la prise de dispositions réglementaires aux États-Unis, il est difficile de prévoir l'incidence sur la CIBC tant que toutes les dispositions réglementaires définitives n'ont pas été publiées. La CIBC surveille constamment l'évolution de la situation à ce chapitre, en vue de se préparer à l'adoption de règles susceptibles d'influer sur ses activités aux États-Unis et ailleurs.

En décembre 2012, la CIBC s'est inscrite à titre de courtier en swaps auprès de la U.S. Commodity Futures Trading Commission (CFTC) et s'est dotée des processus et procédures nécessaires pour se conformer aux dispositions réglementaires nouvellement promulguées en matière de négociation de swaps avec des personnes des États-Unis. La CFTC a publié des règles définitives sur la plupart des aspects ayant trait aux swaps, notamment des lignes directrices sur les aspects transfrontaliers qui influent sur les activités de négociation de swaps de la CIBC avec des contreparties autres qu'américaines. La CFTC n'a pas encore publié de règles définitives sur la compensation, les fonds propres et les marges, ni publié la mesure dans laquelle elle s'appuiera sur un modèle de conformité de remplacement aux dispositions réglementaires en matière de négociation de swaps au Canada. La CIBC continuera de surveiller et de rester au fait à cet égard. De plus, la SEC devrait mettre en œuvre des mesures de réforme parallèles s'appliquant aux marchés des swaps sur titres. Ces réformes d'envergure ont fait croître les coûts engagés pour se conformer à la réglementation et pourraient entraver notre faculté de poursuivre certains types d'activités de négociation, mais nous ne nous attendons pas à ce qu'elles aient une incidence notable sur nos résultats.

Le 18 février 2014, la Federal Reserve Board a publié la version finale des normes de prudence resserrées pour les grandes sociétés de portefeuille bancaires américaines et institutions bancaires étrangères dont les actifs consolidés totalisent 50 G\$ ou plus. Les nouvelles normes de prudence resserrées comprennent six exigences principales : les normes de fonds propres axées sur le risque et les exigences pour ratio de levier, les exigences de liquidité, les limites d'exposition au risque de contrepartie unique, les normes internes de gestion des risques, les limites concernant le ratio dettes/capitaux propres et une simulation de crise annuelle. Les nouvelles règles exigent également que les institutions bancaires étrangères maintiennent des réserves de liquidité dans leurs succursales et agences américaines et, si les actifs atteignent un certain seuil, qu'elles créent une société de portefeuille intermédiaire américaine qui sera également assujettie aux normes de prudence resserrées. La CIBC croit que les nouvelles règles n'auront pas d'incidence significative sur ses activités.

La Loi Dodd-Frank édicte également la règle dite « règle Volcker », qui impose des restrictions à l'égard de certaines activités de négociation pour compte propre et activités relatives aux fonds de capital-investissement des entités bancaires exerçant des activités aux États-Unis. En décembre 2013, cinq organismes de réglementation américains ont publié conjointement des dispositions réglementaires définitives mettant en œuvre la règle Volcker. Les dispositions réglementaires définitives et les documents s'y rattachant sont complexes et exigeront que la CIBC mette en œuvre de nouveaux contrôles et développe de nouveaux systèmes pour assurer le respect des obligations et des restrictions en matière de communication de l'information instaurées par la règle. Les entités bancaires doivent faire preuve de bonne foi dans leurs efforts pour se conformer à la règle d'ici le 21 juillet 2015. La CIBC évalue activement l'incidence de la règle Volcker sur ses activités. Nous sommes en train d'élaborer un plan de conformité prévoyant la mise en œuvre complète de la règle d'ici la fin de la période accordée pour s'y conformer. Les nouvelles dispositions réglementaires contiennent également diverses dispositions permettant aux banques de demander des prolongations dans certaines circonstances, et la CIBC pourrait faire pareilles demandes si elle le juge souhaitable ou nécessaire.

La Foreign Account Tax Compliance Act

La *Foreign Account Tax Compliance Act* (la « FATCA ») est une loi américaine ayant pour objet de combattre l'évasion fiscale de la part des contribuables américains qui ont placé des actifs dans des comptes financiers à l'étranger des États-Unis (que ce soit directement ou indirectement par l'intermédiaire d'entités étrangères comme des fiducies ou des sociétés).

En vertu du règlement d'application de la FATCA, les institutions financières non américaines seront tenues de recenser et de déclarer les comptes détenus ou contrôlés par des contribuables américains, y compris les citoyens américains se trouvant à l'étranger (« comptes américains »). Pareils recensement et déclaration seront également requis pour les comptes des institutions financières qui ne respectent pas le règlement d'application de la FATCA. Le gouvernement du Canada a signé un accord intergouvernemental (l'« AIG ») avec les États-Unis visant à faciliter la déclaration de renseignements en vertu de la FATCA par les institutions financières canadiennes. Selon les dispositions de la *Loi de mise en œuvre de l'Accord Canada-États-Unis pour un meilleur échange de renseignements fiscaux*, les institutions financières canadiennes doivent déclarer des renseignements relatifs à certains comptes américains directement à l'Agence du revenu du Canada. Les dispositions de la FATCA et les mesures législatives canadiennes s'y rapportant sont entrées en vigueur le 1^{er} juillet 2014. D'autres pays où la CIBC exerce des activités ont signé ou négocient un AIG avec les États-Unis. La CIBC s'acquittera de toutes ses obligations en vertu de la FATCA, en conformité avec le droit local.

Principes d'agrégation efficace des données sur les risques et rapports sur les risques

En janvier 2013, le CBCB a publié le document intitulé *Principles for Effective Risk Data Aggregation and Risk Reporting*. Les principes décrivent les attentes du CBCB quant à la surveillance accrue des données sur les risques et l'amélioration de l'agrégation des données sur les risques et des pratiques de production de rapports sur les risques, dans le but de favoriser une prise de décisions opportune, cohérente et précise. En raison de ces principes, nous prévoyons faire l'objet d'une surveillance accrue concernant la production de nos rapports et nous pourrions devoir engager des charges d'exploitation supplémentaires. Pour nous conformer aux principes, nous avons mis en place une initiative sur l'agrégation des données sur les risques à l'échelle de la Banque.

Exigences de communication publique pour les banques d'importance systémique mondiale

Le document du CBCB intitulé *Global systemically important banks: updated assessment methodology and the higher loss absorbency requirement*, daté du 3 juillet 2013, décrit la méthodologie d'évaluation annuelle et les 12 indicateurs utilisés pour évaluer les banques d'importance systémique mondiale (BISM). Le document fournit également les exigences de communication publique annuelles qui s'appliquent aux grandes banques actives à l'échelle mondiale.

En mars 2014, le BSIF a publié un préavis à l'égard de la mise en œuvre des exigences de communication publique pour les BISM au Canada. Les banques fédérales qui n'ont pas été désignées BISM et qui ont un ratio de levier financier selon Bâle III supérieur à l'équivalent de 200 G€ à la fin de l'exercice, sont tenues annuellement de divulguer au moins les 12 indicateurs (en valeurs libellées en dollars canadiens). Ces banques doivent divulguer les données de l'exercice 2014 et les données comparatives de 2013 avant la publication du premier rapport financier trimestriel de 2015.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction de la CIBC, en collaboration avec le président et chef de la direction et le chef des services financiers, a évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la CIBC en date du 31 juillet 2014 (conformément aux règles de la SEC et des Autorités canadiennes en valeurs mobilières). Ces contrôles et procédures ont été jugés efficaces.

Modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Pendant le trimestre et les neuf mois clos le 31 juillet 2014, le contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière n'a fait l'objet d'aucun changement qui a modifié de façon importante son contrôle interne à l'égard de l'information financière, ou qui aurait raisonnablement pu le faire.

États financiers consolidés intermédiaires (non audité)

Table des matières

55	Bilan consolidé
56	Compte de résultat consolidé
57	État du résultat global consolidé
58	État des variations des capitaux propres consolidé
59	Tableau des flux de trésorerie consolidé
60	Notes des états financiers consolidés intermédiaires

60	Note 1	–	Changements de méthodes comptables	76	Note 9	–	Titres secondaires
65	Note 2	–	Évaluation de la juste valeur	76	Note 10	–	Capital-actions
70	Note 3	–	Acquisitions et cessions importantes	78	Note 11	–	Charge au titre des avantages postérieurs à l'emploi
71	Note 4	–	Valeurs mobilières	78	Note 12	–	Impôt sur le résultat
72	Note 5	–	Prêts	78	Note 13	–	Résultat par action
73	Note 6	–	Goodwill	79	Note 14	–	Passifs éventuels et provisions
74	Note 7	–	Entités structurées et décomptabilisation des actifs financiers	79	Note 15	–	Informations sectorielles
76	Note 8	–	Dépôts	83	Note 16	–	Instruments financiers – informations à fournir

Bilan consolidé

Non audité, en millions de dollars, au	31 juillet 2014	31 octobre 2013
ACTIF		
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	2 975 \$	2 211 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	8 217	4 168
Valeurs mobilières		
Activités de négociation	48 095	44 070
Disponibles à la vente (note 4)	21 105	27 627
Désignées à leur juste valeur	261	287
	69 461	71 984
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	3 238	3 417
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	25 105	25 311
Prêts		
Prêts hypothécaires à l'habitation	155 013	150 938
Particuliers	35 096	34 441
Cartes de crédit	11 577	14 772
Entreprises et gouvernements	54 232	48 207
Provision pour pertes sur créances (note 5)	(1 703)	(1 698)
	254 215	246 660
Divers		
Dérivés	18 227	19 947
Engagements de clients en vertu d'acceptations	8 274	9 720
Terrains bâtiments et matériel	1 728	1 719
Goodwill (note 6)	1 435	1 733
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	918	756
Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	1 842	1 695
Actif d'impôt différé	505	526
Autres actifs	9 282	8 159
	42 211	44 255
	405 422 \$	398 006 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Dépôts (note 8)		
Particuliers	129 198 \$	125 034 \$
Entreprises et gouvernements	142 245	134 736
Expositions aux banques	7 700	5 592
Emprunts garantis	43 171	49 802
	322 314	315 164
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	12 803	13 327
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	1 359	2 099
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	9 437	4 887
Divers		
Dérivés	17 957	19 724
Acceptations	8 274	9 721
Passif d'impôt différé	29	33
Autres passifs	10 550	10 829
	36 810	40 307
Titres secondaires	4 187	4 228
Capitaux propres		
Actions privilégiées	1 281	1 706
Actions ordinaires (note 10)	7 758	7 753
Surplus d'apport	78	82
Résultats non distribués	9 258	8 318
Cumul des autres éléments du résultat global	(18)	(40)
Total des capitaux propres	18 357	17 819
Participations ne donnant pas le contrôle	155	175
Total des capitaux propres	18 512	17 994
	405 422 \$	398 006 \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Compte de résultat consolidé

	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juillet 2014	30 avril 2014	31 juillet 2013	31 juillet 2014	31 juillet 2013
Non audité, en millions de dollars, sauf indication contraire					
Produits d'intérêts					
Prêts	2 389 \$	2 282 \$	2 479 \$	7 094 \$	7 342 \$
Valeurs mobilières	397	399	412	1 225	1 224
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	82	74	82	238	256
Dépôts auprès d'autres banques	5	8	9	21	30
	2 873	2 763	2 982	8 578	8,852
Charges d'intérêts					
Dépôts	821	801	935	2 495	2 776
Valeurs vendues à découvert	81	78	85	241	250
Valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	36	28	20	92	77
Titres secondaires	44	45	46	133	148
Divers	16	13	13	39	41
	998	965	1 099	3 000	3,292
Produits nets d'intérêts	1 875	1 798	1 883	5 578	5 560
Produits autres que d'intérêts					
Rémunération de prise ferme et honoraires de consultation	150	88	98	316	301
Frais sur les dépôts et les paiements	221	205	223	638	609
Commissions sur crédit	124	114	118	355	345
Honoraires d'administration de cartes	108	87	137	308	402
Honoraires de gestion de placements et de garde	181	168	119	491	348
Produits tirés des fonds communs de placement	317	300	258	899	747
Produits tirés des assurances, nets des réclamations	85	95	94	277	265
Commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières	99	108	106	310	314
Produits (pertes) de négociation	(42)	(12)	21	(53)	36
Profits sur valeurs disponibles à la vente, montant net	24	76	48	157	203
Profits (pertes) sur valeurs désignées à leur juste valeur, montant net	2	(21)	2	(14)	(1)
Produits tirés des opérations de change autres que de négociation	10	12	18	43	39
Quote-part du résultat d'entreprises associées et de coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	98	52	40	191	95
Divers	106	97	84	663	275
	1 483	1 369	1 366	4 581	3 978
Total des produits	3 358	3 167	3 249	10 159	9 538
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 5)	195	330	320	743	850
Charges autres que d'intérêts					
Salaires et avantages du personnel	1 176	1 133	1 098	3 469	3 254
Frais d'occupation	187	190	171	556	519
Matériel informatique, logiciels et matériel de bureau	304	294	269	881	767
Communications	78	79	75	232	232
Publicité et expansion des affaires	70	72	59	207	157
Honoraires	43	52	45	140	120
Taxes d'affaires et impôts et taxes sur le capital	17	12	15	44	46
Divers ¹	172	580	146	909	596
	2 047	2 412	1 878	6 438	5 691
Résultat avant impôt sur le résultat	1 116	425	1 051	2 978	2 997
Impôt sur le résultat	195	119	173	574	472
Résultat net	921 \$	306 \$	878 \$	2 404 \$	2 525 \$
Résultat net (perte nette) applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	3 \$	(11) \$	1 \$	(5) \$	5 \$
Porteurs d'actions privilégiées	19 \$	25 \$	25 \$	69 \$	75 \$
Porteurs d'actions ordinaires	899	292	852	2 340	2 445
Résultat net applicable aux actionnaires	918 \$	317 \$	877 \$	2 409 \$	2 520 \$
Résultat par action (en dollars) (note 13)					
– de base	2,26 \$	0,73 \$	2,13 \$	5,88 \$	6,09 \$
– dilué	2,26	0,73	2,13	5,87	6,09
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	1,00	0,98	0,96	2,94	2,84

1) Comprend la dépréciation du goodwill comptabilisée au cours du trimestre clos le 30 avril 2014. Pour plus de précisions, se reporter à la note 6.

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

État du résultat global consolidé

Non audité, en millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2014	30 avril 2014	31 juill. 2013	31 juill. 2014	31 juill. 2013
Résultat net	921 \$	306 \$	878 \$	2 404 \$	2 525 \$
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt, qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Écart de change, montant net					
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	(48)	(153)	165	398	226
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger	26	82	(102)	(260)	(144)
	(22)	(71)	63	138	82
Variation nette des valeurs disponibles à la vente					
Profits nets (pertes nettes) sur valeurs disponibles à la vente	47	24	(114)	116	(17)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur valeurs disponibles à la vente	(15)	(56)	(36)	(109)	(148)
	32	(32)	(150)	7	(165)
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie					
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	20	66	7	81	2
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(21)	(50)	(11)	(68)	(4)
	(1)	16	(4)	13	(2)
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt, qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	(87)	9	353	(136)	230
Total des autres éléments du résultat global¹	(78)	(78)	262	22	145
Résultat global	843 \$	228 \$	1 140 \$	2 426 \$	2 670 \$
Résultat global applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	3 \$	(11) \$	1 \$	(5) \$	5 \$
Porteurs d'actions privilégiées	19 \$	25 \$	25 \$	69 \$	75 \$
Porteurs d'actions ordinaires	821	214	1 114	2 362	2 590
Résultat global applicable aux actionnaires	840 \$	239 \$	1 139 \$	2 431 \$	2 665 \$

1) Comprend des pertes de 1 M\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2014 (profits de 4 M\$ au 30 avril 2014 et pertes de 21 M\$ au 31 juillet 2013) et des profits de 12 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2014 (pertes de 17 M\$ au 31 juillet 2013) ayant trait à nos placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Non audité, en millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juillet 2014	30 avril 2014	31 juillet 2013	31 juillet 2014	31 juillet 2013
(Charge) économie d'impôt					
Éléments qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Écart de change, montant net					
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	3 \$	11 \$	(12) \$	(29) \$	(17) \$
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger	(4)	(13)	17	38	25
	(1)	(2)	5	9	8
Variation nette des valeurs disponibles à la vente					
Profits nets (pertes nettes) sur valeurs disponibles à la vente	(37)	(7)	(6)	(74)	(37)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur valeurs disponibles à la vente	9	20	13	50	55
	(28)	13	7	(24)	18
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie					
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(7)	(24)	(2)	(29)	-
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	7	18	4	24	1
	-	(6)	2	(5)	1
Éléments qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	32	(3)	(126)	49	(82)
	3 \$	2 \$	(112) \$	29 \$	(55) \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

État des variations des capitaux propres consolidé

Non audité, en millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2014	30 avril 2014	31 juill. 2013	31 juill. 2014	31 juill. 2013
Actions privilégiées					
Solde au début de la période	1 381 \$	1 706 \$	1 706 \$	1 706 \$	1 706 \$
Émission d'actions privilégiées	400	-	-	400	-
Rachat d'actions privilégiées	(500)	(325)	-	(825)	-
Solde à la fin de la période	1 281 \$	1 381 \$	1 706 \$	1 281 \$	1 706 \$
Actions ordinaires					
Solde au début de la période	7 745 \$	7 750 \$	7 743 \$	7 753 \$	7 769 \$
Émission d'actions ordinaires	33	12	15	69	100
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	(15)	(18)	-	(60)	(112)
Actions autodétenues	(5)	1	(1)	(4)	-
Solde à la fin de la période	7 758 \$	7 745 \$	7 757 \$	7 758 \$	7 757 \$
Surplus d'apport					
Solde au début de la période	82 \$	82 \$	80 \$	82 \$	85 \$
Charge au titre des options sur actions	1	2	2	6	4
Options sur actions exercées	(5)	(2)	-	(10)	(7)
Solde à la fin de la période	78 \$	82 \$	82 \$	78 \$	82 \$
Résultats non distribués					
Solde au début de la période	8 820 \$	8 985 \$	7 486 \$	8 318 \$	7 009 \$
Résultat net applicable aux actionnaires	918	317	877	2 409	2 520
Dividendes					
Actions privilégiées	(19)	(25)	(25)	(69)	(75)
Actions ordinaires	(397)	(390)	(384)	(1 169)	(1 139)
Prime à l'achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	(59)	(67)	-	(226)	(363)
Divers	(5)	-	-	(5)	2
Solde à la fin de la période	9 258 \$	8 820 \$	7 954 \$	9 258 \$	7 954 \$
Cumul des autres éléments du résultat global, net d'impôt					
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt, qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Écart de change, montant net					
Solde au début de la période	204 \$	275 \$	(69) \$	44 \$	(88) \$
Variation nette de l'écart de change	(22)	(71)	63	138	82
Solde à la fin de la période	182 \$	204 \$	(6) \$	182 \$	(6) \$
Profits nets (pertes nettes) sur valeurs disponibles à la vente					
Solde au début de la période	227 \$	259 \$	335 \$	252 \$	350 \$
Variation nette des valeurs disponibles à la vente	32	(32)	(150)	7	(165)
Solde à la fin de la période	259 \$	227 \$	185 \$	259 \$	185 \$
Profits nets (pertes nettes) sur couvertures de flux de trésorerie					
Solde au début de la période	27 \$	11 \$	4 \$	13 \$	2 \$
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie	(1)	16	(4)	13	(2)
Solde à la fin de la période	26 \$	27 \$	- \$	26 \$	- \$
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt, qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies					
Solde au début de la période	(398) \$	(407) \$	(752) \$	(349) \$	(629) \$
Variation nette des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	(87)	9	353	(136)	230
Solde à la fin de la période	(485) \$	(398) \$	(399) \$	(485) \$	(399) \$
Total du cumul des autres éléments du résultat global, net d'impôt	(18) \$	60 \$	(220) \$	(18) \$	(220) \$
Participations ne donnant pas le contrôle					
Solde au début de la période	156 \$	226 \$	166 \$	175 \$	170 \$
Résultat net (perte nette) applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	3	(11)	1	(5)	5
Dividendes	(2)	-	(2)	(4)	(4)
Divers	(2)	(59) ¹	1	(11) ¹	(5)
Solde à la fin de la période	155 \$	156 \$	166 \$	155 \$	166 \$
Capitaux propres à la fin de la période	18 512 \$	18 244 \$	17 445 \$	18 512 \$	17 445 \$

1) Le trimestre clos le 31 janvier 2014 comprenait une hausse des participations ne donnant pas le contrôle de 40 M\$ ayant trait à certains fonds communs de placement qui ont été lancés et consolidés. Ces fonds ont été déconsolidés au trimestre clos le 30 avril 2014 en raison de la diminution du niveau de participation que nous détenons, ce qui a entraîné une baisse des participations ne donnant pas le contrôle de 56 M\$.

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Tableau des flux de trésorerie consolidé

Non audité, en millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2014	30 avril 2014	31 juill. 2013	31 juill. 2014	31 juill. 2013
Flux de trésorerie d'exploitation					
Résultat net	921	\$ 306	\$ 878	2 404	\$ 2 525
Ajustements pour rapprocher le résultat net des flux de trésorerie d'exploitation					
Dotation à la provision pour pertes sur créances	195	330	320	743	850
Amortissement ¹	101	521	91	717	259
Charge au titre des options sur actions	1	2	2	6	4
Impôt différé	52	11	(2)	54	70
Profits sur valeurs disponibles à la vente, montant net	(24)	(76)	(48)	(157)	(203)
Pertes nettes (profits nets) à la cession de terrains, de bâtiments et de matériel	-	1	-	1	(3)
Autres éléments hors caisse, montant net	(96)	(51)	(94)	(615)	(210)
Variations nettes des actifs et des passifs d'exploitation					
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(402)	(3 781)	(1 538)	(4 049)	(3 788)
Prêts, nets des remboursements	(5 033)	(3 509)	(1 399)	(11 526)	(2 493)
Dépôts, nets des retraits	8 169	121	4 631	7 062	11 572
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	540	(951)	(311)	(524)	220
Intérêts courus à recevoir	8	(11)	58	104	95
Intérêts courus à payer	(174)	181	(276)	(273)	(407)
Actifs dérivés	1 218	5 089	4 701	1 772	6 273
Passifs dérivés	(894)	(3 484)	(4 570)	(1 863)	(6 605)
Valeurs du compte de négociation	(2 947)	169	2 921	(4 025)	(2 547)
Valeurs désignées à leur juste valeur	26	7	22	26	18
Autres actifs et passifs désignés à leur juste valeur	95	(253)	66	93	280
Impôt exigible	79	(106)	(24)	1	(561)
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	123	60	119	(740)	107
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	1 026	2 015	646	4 550	(283)
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	(347)	159	(711)	179	(1 107)
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	(671)	(289)	(4 338)	206	(1 954)
Divers, montant net	(1 923)	1 338	(591)	(1 500)	131
	43	(2 201)	553	(7 354)	2 243
Flux de trésorerie de financement					
Remboursement/rachat de titres secondaires	(14)	-	(550)	(14)	(561)
Émission d'actions privilégiées	400	-	-	400	-
Rachat d'actions privilégiées	(500)	(325)	-	(825)	-
Émission d'actions ordinaires au comptant	28	10	15	59	93
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	(74)	(85)	-	(286)	(475)
Produit net tiré des actions autodétenues	(5)	1	(1)	(4)	-
Dividendes versés	(416)	(415)	(409)	(1 238)	(1 214)
Frais liés à l'émission d'actions	(5)	-	-	(5)	-
	(586)	(814)	(945)	(1 913)	(2 157)
Flux de trésorerie d'investissement					
Achat de valeurs disponibles à la vente	(6 222)	(5 697)	(6 894)	(20 883)	(19 630)
Produit de la vente de valeurs disponibles à la vente	2 030	6 203	4 408	17 355	11 420
Produit à l'échéance de valeurs disponibles à la vente	4 942	3 157	2 780	10 241	8 034
Sorties nettes affectées aux acquisitions	(46)	3	-	(190)	-
Rentrées nettes provenant des cessions	-	24	5	3 611	46
Achat de terrains, de bâtiments et de matériel, montant net	(51)	(15)	(52)	(151)	(138)
	653	3 675	247	9 983	(268)
Incidence de la fluctuation des taux de change sur la trésorerie et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(8)	(26)	21	48	31
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au cours de la période	102	634	(124)	764	(151)
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de la période	2 873	2 239	2 586	2 211	2 613
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de la période²	2 975	\$ 2 873	\$ 2 462	2 975	\$ 2 462
Intérêts versés au comptant	1 172	\$ 784	\$ 1 376	3 273	\$ 3 699
Impôt sur le résultat payé au comptant	64	214	199	519	963
Intérêts et dividendes reçus au comptant	2 881	2 752	3 040	8 682	8 947

1) Comprend l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des logiciels, ainsi que d'autres immobilisations incorporelles. Les résultats du trimestre clos le 30 avril 2014 comprennent également la dépréciation du goodwill.

2) Comprend des soldes soumis à restrictions de 282 M\$ (286 M\$ au 30 avril 2014 et 264 M\$ au 31 juillet 2013).

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Notes des états financiers consolidés intermédiaires (non audité)

Les états financiers consolidés intermédiaires de la CIBC ont été préparés selon le paragraphe 308(4) de la *Loi sur les banques* qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), les états financiers doivent être préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon l'International Accounting Standard 34 (IAS 34), *Information financière intermédiaire*, et ne comprennent pas toute l'information qui doit être présentée dans les états financiers consolidés annuels complets. Les présents états financiers consolidés intermédiaires sont dressés selon les mêmes méthodes et conventions comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la CIBC de l'exercice clos le 31 octobre 2013, à moins d'indication contraire.

À moins d'indication contraire, tous les montants contenus dans les présents états financiers consolidés intermédiaires sont libellés en dollars canadiens. La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires a été approuvée par le conseil d'administration le 27 août 2014.

1. Changements de méthodes comptables

À compter du 1^{er} novembre 2013, la CIBC a adopté plusieurs nouvelles prises de position comptables et prises de position comptables modifiées, comme il est décrit ci-dessous.

a) Application rétrospective des nouvelles normes et des normes modifiées

Les modifications apportées à l'IAS 19, *Avantages du personnel*, et à l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, ont été adoptées rétrospectivement, tel qu'il est décrit ci-après.

IAS 19, *Avantages du personnel* – En juin 2011, l'IASB a publié une version modifiée de l'IAS 19. Les modifications exigent ce qui suit : i) la comptabilisation des écarts actuariels dans les autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent, ii) la comptabilisation du produit d'intérêts généré par les actifs des régimes dans le résultat net à l'aide du taux utilisé pour actualiser l'obligation au titre des prestations définies et iii) la comptabilisation de tous les coûts (profits) des services passés dans le résultat net de la période au cours de laquelle ils surviennent. Nous avons adopté les modifications apportées à l'IAS 19 de façon rétrospective le 1^{er} novembre 2011.

Les méthodes comptables sont appliquées de manière uniforme aux fins de l'application de la méthode de la mise en équivalence pour la comptabilisation de nos placements dans les sociétés associées et dans les coentreprises et, par conséquent, une application rétrospective des modifications a également eu une incidence sur la comptabilisation de certains de nos placements dans des sociétés associées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

L'IFRS 10, *États financiers consolidés*, publiée en mai 2011, remplace les indications relatives à la consolidation présentées dans l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, et dans l'interprétation 12 (SIC-12), *Consolidation – Entités ad hoc*. L'IFRS 10 présente un modèle unique de consolidation pour l'ensemble des entités fondé sur le contrôle, quelle que soit la nature de l'entité émettrice. En vertu de l'IFRS 10, un investisseur contrôle une entité émettrice s'il i) détient le pouvoir sur l'entité émettrice, ii) est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice, et iii) a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient. Nous avons adopté les dispositions de l'IFRS 10 de façon rétrospective le 1^{er} novembre 2012.

L'adoption des dispositions de l'IFRS 10 a nécessité la déconsolidation de CIBC Capital Trust de nos états financiers consolidés. Bien que nous ayons la capacité de diriger les activités pertinentes de CIBC Capital Trust, nous ne sommes pas exposés aux rendements variables en raison de nos liens avec CIBC Capital Trust étant donné que nous transférons notre risque de crédit à la fiducie par l'émission de billets de dépôt de premier rang à CIBC Capital Trust.

La déconsolidation de CIBC Capital Trust nous a amenés à sortir de notre bilan consolidé les valeurs mobilières de Capital Trust émises par CIBC Capital Trust le 1^{er} novembre 2012 et à comptabiliser plutôt les billets de dépôt de premier rang émis par la CIBC à CIBC Capital Trust dans le poste Dépôts – entreprises et gouvernements. Les capitaux propres ont augmenté aux 1^{er} novembre 2012 et 31 octobre 2013 par suite d'une reprise sur pertes auparavant comptabilisées dans les valeurs mobilières de Capital Trust rachetées par la CIBC.

L'application rétrospective des modifications apportées à l'IAS 19 et à l'IFRS 10 a eu l'incidence suivante sur les bilans consolidés :

En millions de dollars	Présenté au 31 octobre 2011	Avantages postérieurs à l'emploi	Retraité à l'ouverture au 1 ^{er} novembre 2011
ACTIF			
Actif d'impôt différé	270 \$	51 \$	321 \$
Autres actifs	8 609	(234)	8 375
Postes de l'actif qui ne sont pas touchés par les modifications comptables	374 879	-	374 879
	383 758 \$	(183) \$	383 575 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Passif d'impôt différé	51 \$	(2) \$	49 \$
Autres passifs	11 653	(1)	11 652
Postes du passif qui ne sont pas touchés par les modifications comptables	355 963	-	355 963
Capitaux propres			
Actions privilégiées, actions ordinaires et surplus d'apport	10 225	-	10 225
Résultats non distribués	5 457	(3)	5 454
Cumul des autres éléments du résultat global	245	(175)	70
Total des capitaux propres	15 927	(178)	15 749
Participations ne donnant pas le contrôle	164	(2)	162
Total des capitaux propres	16 091	(180)	15 911
	383 758 \$	(183) \$	383 575 \$

En millions de dollars	Présenté au 31 octobre 2012	Avantages postérieurs à l'emploi	Retraité au 31 octobre 2012	CIBC Capital Trust	Retraité à l'ouverture 1 ^{er} novembre 2012
ACTIF					
Valeurs mobilières du compte de négociation	40 330 \$	- \$	40 330 \$	10 \$	40 340 \$
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	43 624	-	43 624	9	43 633
Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	1 635	(17)	1 618	(1)	1 617
Actif d'impôt différé	457	226	683	(3)	680
Autres actifs	8 947	(475)	8 472	-	8 472
Postes de l'actif qui ne sont pas touchés par les modifications comptables	298 392	-	298 392	-	298 392
	393 385 \$	(266) \$	393 119 \$	15 \$	393 134 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES					
Dépôts des entreprises et des gouvernements	125 055 \$	- \$	125 055 \$	1 685 \$	126 740 \$
Valeurs mobilières de Capital Trust	1 678	-	1 678	(1 678)	-
Passif d'impôt différé	37	(2)	35	-	35
Autres passifs	10 634	407	11 041	1	11 042
Postes du passif qui ne sont pas touchés par les modifications comptables	238 943	-	238 943	-	238 943
Capitaux propres					
Actions privilégiées, actions ordinaires et surplus d'apport	9 560	-	9 560	-	9 560
Résultats non distribués	7 042	(40)	7 002	7	7 009
Cumul des autres éléments du résultat global	264	(629)	(365)	-	(365)
Total des capitaux propres	16 866	(669)	16 197	7	16 204
Participations ne donnant pas le contrôle	172	(2)	170	-	170
Total des capitaux propres	17 038	(671)	16 367	7	16 374
	393 385 \$	(266) \$	393 119 \$	15 \$	393 134 \$

En millions de dollars	Présenté au 31 octobre 2013	Avantages postérieurs à l'emploi	CIBC Capital Trust	Retraité au 31 octobre 2013
ACTIF				
Valeurs mobilières du compte de négociation	44 068 \$	- \$	2 \$	44 070 \$
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	48 201	-	6	48 207
Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	1 713	(19)	1	1 695
Actif d'impôt différé	383	146	(3)	526
Autres actifs	8 675	(516)	-	8 159
Postes de l'actif qui ne sont pas touchés par les modifications comptables	295 349	-	-	295 349
	398 389 \$	(389) \$	6 \$	398 006 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
Dépôts des entreprises et des gouvernements	133 100 \$	- \$	1 636 \$	134 736 \$
Valeurs mobilières de Capital Trust	1 638	-	(1 638)	-
Passif d'impôt différé	34	(1)	-	33
Autres passifs	10 774	54	1	10 829
Postes du passif qui ne sont pas touchés par les modifications comptables	234 414	-	-	234 414
Capitaux propres				
Actions privilégiées, actions ordinaires et surplus d'apport	9 541	-	-	9 541
Résultats non distribués	8 402	(91)	7	8 318
Cumul des autres éléments du résultat global	309	(349)	-	(40)
Total des capitaux propres	18 252	(440)	7	17 819
Participations ne donnant pas le contrôle	177	(2)	-	175
Total des capitaux propres	18 429	(442)	7	17 994
	398 389 \$	(389) \$	6 \$	398 006 \$

Par suite de l'application rétrospective des modifications apportées à l'IAS 19 et à l'IFRS 10, l'augmentation (la diminution) dans les comptes de résultat consolidés et dans les états du résultat global consolidés s'établissait comme suit :

Pour les trois mois clos le 31 juillet 2013

En millions de dollars	Comme présenté antérieurement	Avantages postérieurs à l'emploi ¹	CIBC Capital Trust	Reclassement ²	Retraité
Produits d'intérêts	2 982 \$	- \$	- \$	- \$	2 982 \$
Charges d'intérêts	1 099	-	-	-	1 099
Produits nets d'intérêts	1 883	-	-	-	1 883
Produits autres que d'intérêts	1 380	-	1	(15)	1 366
Dotation à la provision pour pertes sur créances	320	-	-	-	320
Charges autres que d'intérêts	1 874	19	-	(15)	1 878
Résultat avant impôt	1 069	(19)	1	-	1 051
Impôt sur le résultat	179	(6)	-	-	173
Résultat net	890	(13)	1	-	878
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	1	-	-	1
Résultat net applicable aux actionnaires	890	(14)	1	-	877
Résultat net	890	(13)	1	-	878
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt, qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net	(91)	-	-	-	(91)
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt, qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net	-	353	-	-	353
Résultat global	799 \$	340 \$	1 \$	- \$	1 140 \$

1) Représentent une augmentation de 19 M\$ des salaires et avantages du personnel au titre des charges autres que d'intérêts.

2) Certains montants liés à notre portefeuille de cartes de crédit autogéré ont été reclassés du poste Divers des charges autres que d'intérêts au poste Honoraires d'administration de cartes des produits autres que d'intérêts.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2013

En millions de dollars	Comme présenté antérieurement	Avantages postérieurs à l'emploi ¹	CIBC Capital Trust	Reclassement ²	Retraité
Produits d'intérêts	8 852 \$	- \$	- \$	- \$	8 852 \$
Charges d'intérêts	3 291	-	1	-	3 292
Produits nets d'intérêts	5 561	-	(1)	-	5 560
Produits autres que d'intérêts	4 022	-	3	(47)	3 978
Dotation à la provision pour pertes sur créances	850	-	-	-	850
Charges autres que d'intérêts	5 682	56	-	(47)	5 691
Résultat avant impôt	3 051	(56)	2	-	2 997
Impôt sur le résultat	487	(15)	-	-	472
Résultat net	2 564	(41)	2	-	2 525
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	4	1	-	-	5
Résultat net applicable aux actionnaires	2 560	(42)	2	-	2 520
Résultat net	2 564	(41)	2	-	2 525
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt, qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net	(85)	-	-	-	(85)
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt, qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net	-	230	-	-	230
Résultat global	2 479 \$	189 \$	2 \$	- \$	2 670 \$

1) Représentent une augmentation de 56 M\$ des salaires et avantages du personnel au titre des charges autres que d'intérêts.

2) Certains montants liés à notre portefeuille de cartes de crédit autogéré ont été reclassés du poste Divers des charges autres que d'intérêts au poste Honoraires d'administration de cartes des produits autres que d'intérêts.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2013

En millions de dollars	Comme présenté antérieurement	Avantages postérieurs à l'emploi ¹	CIBC Capital Trust	Reclassement ²	Retraité
Produits d'intérêts	11 811 \$	- \$	- \$	- \$	11 811 \$
Charges d'intérêts	4 356	-	2	-	4 358
Produits nets d'intérêts	7 455	-	(2)	-	7 453
Produits autres que d'intérêts	5 328	(1)	2	(64)	5 265
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 121	-	-	-	1 121
Charges autres que d'intérêts	7 614	71	-	(64)	7 621
Résultat avant impôt	4 048	(72)	-	-	3 976
Impôt sur le résultat	648	(22)	-	-	626
Résultat net	3 400	(50)	-	-	3 350
Perte nette applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	(3)	1	-	-	(2)
Résultat net applicable aux actionnaires	3 403	(51)	-	-	3 352
Résultat net	3 400	(50)	-	-	3 350
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt, qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net	45	-	-	-	45
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt, qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net	-	280	-	-	280
Résultat global	3 445 \$	230 \$	- \$	- \$	3 675 \$

1) Représentent une diminution de 1 M\$ de la quote-part du résultat d'entreprises associées et de coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence au titre des produits autres que d'intérêts et une augmentation de 71 M\$ des salaires et avantages du personnel au titre des charges autres que d'intérêts.

2) Certains montants liés à notre portefeuille de cartes de crédit autogéré ont été reclassés du poste Divers des charges autres que d'intérêts au poste Honoraires d'administration de cartes des produits autres que d'intérêts.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2012

En millions de dollars	Comme présenté antérieurement	Avantages postérieurs à l'emploi ¹	Reclassement ²	Retraité
Produits d'intérêts	11 907 \$	- \$	- \$	11 907 \$
Charges d'intérêts	4 581	-	-	4 581
Produits nets d'intérêts	7 326	-	-	7 326
Produits autres que d'intérêts	5 223	(5)	(59)	5 159
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 291	-	-	1 291
Charges autres que d'intérêts	7 215	46	(59)	7 202
Résultat avant impôt	4 043	(51)	-	3 992
Impôt sur le résultat	704	(15)	-	689
Résultat net	3 339	(36)	-	3 303
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	8	1	-	9
Résultat net applicable aux actionnaires	3 331	(37)	-	3 294
Résultat net	3 339	(36)	-	3 303
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt, qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net	19	-	-	19
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt, qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net	-	(454)	-	(454)
Résultat global	3 358 \$	(490) \$	- \$	2 868 \$

1) Représentent une diminution de 5 M\$ de la quote-part du résultat d'entreprises associées et de coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence au titre des produits autres que d'intérêts et une augmentation de 46 M\$ des salaires et avantages du personnel au titre des charges autres que d'intérêts.

2) Certains montants liés à notre portefeuille de cartes de crédit autogéré ont été reclassés du poste Divers des charges autres que d'intérêts au poste Honoraires d'administration de cartes des produits autres que d'intérêts.

b) Autres modifications des normes comptables

Les normes et les modifications aux normes suivantes ont également été adoptées le 1^{er} novembre 2013.

L'IFRS 11, *Partenariats*, a été publiée en mai 2011 et exige que les entités qui comptabilisaient auparavant les participations dans des coentreprises selon la méthode de la consolidation proportionnelle regroupent la valeur de l'actif net consolidée proportionnellement (y compris toute affectation du goodwill) dans un seul poste de placement au début de la première des périodes présentées selon la méthode de la mise en équivalence. Étant donné que nous appliquons déjà la méthode de la mise en équivalence à l'égard de nos partenariats selon les IFRS, l'adoption de l'IFRS 11 n'a pas eu d'incidence sur nos états financiers consolidés.

L'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, a été publiée en mai 2011 et exige la présentation d'informations supplémentaires sur les entités consolidées et les entités non consolidées dans lesquelles une entité détient une participation. L'IFRS 12 vise à ce que l'information soit présentée de sorte que les utilisateurs des états financiers puissent évaluer la nature de la participation de la CIBC dans ces entités, et les risques qui y sont associés, y compris dans les filiales, les partenariats, les entreprises associées et les entités structurées non consolidées, ainsi que l'incidence de ces participations sur nos états financiers consolidés. L'adoption de l'IFRS 12 n'a pas eu d'incidence sur nos états financiers consolidés; cependant, nous présenterons des informations supplémentaires dans nos états financiers consolidés annuels.

En raison de la publication de l'IFRS 10, de l'IFRS 11 et de l'IFRS 12, l'IASB a publié, modifié et renommé l'IAS 27, *États financiers individuels*, et l'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*. La version modifiée de l'IAS 27 ne présente plus le modèle ni les exigences de consolidation liés aux états financiers consolidés, ces éléments étant dorénavant pris en compte dans l'IFRS 10. La nouvelle version de l'IAS 27 prescrit le mode de comptabilisation des placements dans des filiales, des entités contrôlées conjointement et des entreprises associées dans des états financiers individuels. La version modifiée de l'IAS 28 décrit comment appliquer la méthode de la mise en équivalence aux placements dans des entreprises associées et dans des coentreprises. L'adoption des versions modifiées de l'IAS 27 et de l'IAS 28 n'a pas eu d'incidence sur nos états financiers consolidés.

L'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, a été publiée en mai 2011 et remplace les indications relatives à l'évaluation à la juste valeur des différentes IFRS par une seule norme relative à l'évaluation de la juste valeur. L'IFRS 13 exige que des informations supplémentaires soient fournies sur les évaluations à la

juste valeur tant pour les actifs et passifs financiers que pour les actifs et passifs non financiers qui sont évalués à la juste valeur sur une base récurrente ou non et pour les éléments qui ne sont pas évalués à la juste valeur, mais pour lesquels la juste valeur est présentée. L'adoption de cette norme n'a pas changé la façon dont nous évaluons la juste valeur. Cependant, des informations supplémentaires portant sur le type et la fourchette de données utilisées dans l'estimation de la juste valeur des instruments financiers évalués à leur juste valeur au bilan qui sont réputés faire partie du niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs ont été fournies à la note 2 des présents états financiers consolidés intermédiaires. En outre, nous serons tenus de fournir des informations supplémentaires sur la juste valeur des instruments financiers qui sont évalués au coût amorti au bilan, notamment les prêts et les dépôts, ce qui comprendra comment les justes valeurs présentées s'inscrivent dans la hiérarchie des justes valeurs dans nos états financiers consolidés annuels.

L'IFRS 7, *Informations à fournir – compensation d'actifs financiers et de passifs financiers*, publiée en décembre 2011, a été modifiée et exige que de nouvelles informations soient fournies sur les actifs financiers et les passifs financiers qui sont compensés au bilan ou qui sont assujettis à des accords généraux de compensation ou à d'autres accords similaires. Les modifications n'ont pas eu d'incidence sur nos états financiers consolidés; cependant, nous présenterons des informations supplémentaires dans nos états financiers consolidés annuels.

c) Modifications futures de méthodes comptables

Nous évaluons actuellement l'incidence de l'adoption des normes énumérées ci-dessous, que nous adopterons au plus tôt à l'exercice 2015 :

Les modifications à l'IAS 32, *Compensation des actifs financiers et des passifs financiers*, ont été publiées en décembre 2011. Nous devons adopter les modifications à l'IAS 32 le 1^{er} novembre 2014. Les modifications à l'IAS 32 précisent qu'une entité a actuellement un droit juridiquement exécutoire de compenser si ce droit i) ne dépend pas d'un événement futur et ii) est exécutoire à la fois dans le cadre d'une activité normale et en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite de l'entité et de toutes les contreparties. Les modifications doivent être adoptées rétrospectivement.

L'IFRIC 21, *Droits ou taxes*, a été publiée en mai 2013. Nous devons adopter cette interprétation le 1^{er} novembre 2014. L'interprétation clarifie le moment où un passif doit être comptabilisé au titre d'un droit ou d'une taxe, qui sont des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques (à l'exception des impôts, des amendes et des pénalités) imposées par les autorités publiques aux entités selon des dispositions légales ou réglementaires. L'interprétation conclut que si un fait générateur d'obligation, tel qu'il est prévu dans les dispositions légales ou réglementaires, a lieu à un moment dans le temps, alors le passif doit être comptabilisé à ce même moment. Autrement, si ce fait générateur d'obligation se produit au fil du temps, le passif est comptabilisé de manière progressive au cours de la même période.

L'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, publiée en mai 2014, remplace les lignes directrices précédentes, y compris l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*. Nous devons adopter cette norme le 1^{er} novembre 2017. Les nouvelles lignes directrices proposent une approche de comptabilisation et d'évaluation en cinq étapes, des exigences liées à la comptabilisation des coûts associés à des contrats et des exigences plus étendues quant aux informations quantitatives et qualitatives à fournir.

L'IFRS 9, *Instruments financiers*, publiée en juillet 2014, remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. Nous devons obligatoirement adopter l'IFRS 9 à compter du 1^{er} novembre 2018, bien qu'une entité puisse l'adopter de façon anticipée si elle applique toutes les dispositions avant cette date. L'IFRS 9 offre une nouvelle approche de classement des actifs financiers en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie d'un actif et du modèle économique suivi par le portefeuille dans lequel l'actif est détenu. L'IFRS 9 introduit également un modèle de dépréciation des pertes attendues qui doit être appliqué à tous les instruments financiers détenus au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, et exige des entités qu'elles comptabilisent les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir à compter de la date à laquelle les instruments financiers sont d'abord comptabilisés et qu'elles comptabilisent les pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit venait à augmenter. Les lignes directrices en matière de comptabilité de couverture ont été modifiées afin de mieux harmoniser le traitement comptable et la gestion des risques. Pour les passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, l'IFRS 9 exige que les effets des variations du risque de crédit du passif soient présentés dans les autres éléments du résultat global plutôt que dans le résultat net, et les montants présentés dans les autres éléments du résultat global ne doivent pas être reclassés en résultat net ultérieurement. Nous pouvons choisir d'appliquer cette exigence de présentation de façon anticipée, sans appliquer les autres exigences de l'IFRS 9.

2. Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché principal à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché (c.-à-d., la valeur de sortie). L'établissement de la juste valeur fait appel au jugement et repose sur des données de marché, lorsque celles-ci sont disponibles et appropriées. Les évaluations de la juste valeur sont classées selon trois niveaux au sein d'une hiérarchie des justes valeurs (niveaux 1, 2 et 3) qui est fondée sur les données d'évaluation utilisées dans l'évaluation de la juste valeur, comme il est décrit ci-dessous.

- Niveau 1 - Les cours de marché non ajustés dans un marché actif pour des actifs ou des passifs identiques accessibles à la date d'évaluation. Les cours acheteur, les cours vendeur ou les cours se situant entre ces deux valeurs, représentant le mieux la juste valeur, servent à évaluer la juste valeur, le cas échéant. La meilleure indication de la juste valeur est le cours dans un marché actif d'un instrument comparable établi par une source indépendante. Un marché actif est celui où les transactions interviennent à une fréquence et à un volume suffisants pour établir des cours sur une base continue.
- Niveau 2 - Les cours pour des actifs ou des passifs identiques négociés sur des marchés qui sont inactifs ou les cours observables sur le marché pour des instruments semblables, ou encore le recours à une technique d'évaluation où toutes les données importantes sont observables. Les marchés inactifs peuvent se caractériser par une baisse importante du volume et du niveau de l'activité boursière observable ou par des écarts notables ou imprévisibles entre le cours acheteur et le cours vendeur. En l'absence de marchés ou si ceux-ci ne sont pas jugés suffisamment actifs, nous mesurons la juste valeur au moyen de divers modèles d'évaluation.
- Niveau 3 - Les cours inobservables ou non indicatifs ou le recours à une technique d'évaluation où au moins une donnée importante est inobservable.

Une part importante de nos instruments financiers n'a aucun cours du marché, en raison de l'absence de marchés. En outre, même lorsque des marchés existent, ils pourraient ne pas être jugés assez actifs pour servir de facteur déterminant final de la juste valeur. Lorsque les cours du marché dans un marché actif ne sont pas disponibles, nous pourrions considérer l'utilisation de modèles d'évaluation. La technique et le modèle que nous choisissons doivent maximiser l'utilisation des données observables sur le marché afin d'estimer le prix auquel une transaction régulière pourrait se réaliser à la date d'évaluation. Dans un marché inactif, nous évaluons toutes les données raisonnablement accessibles, notamment tout cours disponible pour des instruments semblables, les transactions dans des conditions de concurrence normale récentes, toute donnée pertinente observable sur le marché, les cours indicatifs de courtiers, ainsi que des estimations fondées sur nos modèles internes.

Les ajustements de valeur font partie intégrante de notre processus d'évaluation à la juste valeur. Nous faisons preuve de jugement pour établir les ajustements de la valeur compte tenu de divers facteurs pouvant toucher l'évaluation. Ces facteurs comprennent, entre autres, sans s'y limiter, l'écart entre le cours acheteur et le cours vendeur, l'illiquidité découlant des problèmes d'absorption du marché, l'incertitude des paramètres et d'autres risques de marché, le risque lié aux modèles et le risque de crédit. Dans le cas des dérivés, des rajustements de l'évaluation du crédit (REC) tiennent compte du risque de contrepartie et de notre propre risque de crédit et des rajustements d'évaluation liés aux frais d'administration.

L'unité de comptabilisation d'un instrument financier est généralement l'instrument en question et les rajustements de l'évaluation s'appliquent au niveau de l'instrument, conformément à l'unité de comptabilisation. Dans le cas où nous gérons un groupe d'actifs et de passifs financiers composé de risques compensatoires et assez semblables, les rajustements de l'évaluation des actifs et des passifs financiers sont évalués en fonction des risques nets en cours.

Nous faisons preuve de jugement pour déterminer quelles sont les meilleures données disponibles et les pondérations que nous accordons à chacune de ces données, de même qu'à notre choix de méthodes d'évaluation. Indépendamment de la technique d'évaluation utilisée, nous recourons à des hypothèses que les participants traitant au sein d'un marché poseraient, selon nous, à l'égard des questions touchant le crédit, le financement et la liquidité. Lorsque la juste valeur d'un instrument financier à l'établissement est établie à l'aide d'une technique d'évaluation qui utilise des données importantes inobservables sur le marché, aucun profit ni aucune perte d'établissement (écart entre la juste valeur établie et le prix de la transaction) n'est comptabilisé au moment de la comptabilisation initiale de l'actif ou du passif. Tout profit ou toute perte à l'établissement est différé et comptabilisé seulement pour les exercices subséquents sur la durée de l'instrument ou lorsque les cours du marché ou les données deviennent observables.

Nous avons en place un processus continu d'évaluation et d'amélioration de nos modèles et techniques d'évaluation. Lorsque des améliorations sont apportées, elles sont appliquées de manière prospective, de sorte que les justes valeurs présentées dans les périodes précédentes ne sont pas retraitées selon les nouvelles données. Les modèles d'évaluation utilisés, y compris les techniques d'analyse pour la construction des courbes de rendement ou des diagrammes de surface de la volatilité, sont étudiés de près et approuvés conformément à notre politique sur le risque lié aux modèles.

Pour assurer la qualité de l'évaluation, nous avons établi des lignes directrices internes quant à l'évaluation de la juste valeur, lesquelles font l'objet d'un examen périodique compte tenu de la nature dynamique des marchés et de l'évolution constante des pratiques de fixation des prix au sein du marché. Un certain nombre de politiques et de contrôles sont en place pour veiller à ce que les lignes directrices internes quant à l'évaluation de la juste valeur soient appliquées de manière uniforme et adéquate. La juste valeur des valeurs et des dérivés émis auprès du public est corroborée de façon indépendante au moins une fois par mois. Les évaluations sont corroborées à partir de sources externes, comme les cours de la Bourse, les cours des courtiers ou d'autres sources indépendantes d'établissement des prix approuvées par la direction. Les principales données des modèles, comme les courbes de rendement et les volatilités, sont vérifiées séparément. Les résultats découlant de la validation des prix de sources indépendantes et tout ajustement apporté à l'évaluation sont examinés mensuellement par le Comité de la vérification des prix de sources indépendantes, ce qui comprend notamment l'examen des ajustements de juste valeur et des méthodes utilisées pour déterminer la juste valeur, la vérification des prix de sources indépendantes et l'analyse des limites et de l'incertitude inhérente à l'évaluation. La juste valeur de valeurs émises par voie privée est examinée trimestriellement.

Étant donné la part de jugement qu'il convient d'exercer dans l'application d'un grand nombre de techniques et de modèles d'évaluation reconnus, ainsi que l'utilisation d'estimations inhérentes à ce processus, les estimations de la juste valeur des actifs identiques ou semblables peuvent différer d'une institution financière à l'autre. La juste valeur est calculée en fonction de la conjoncture du marché à chaque date de bilan et, pour cette raison, peut ne pas être représentative de la valeur de réalisation finale.

Des précisions sur les méthodes utilisées et les hypothèses formulées dans la détermination de la juste valeur de nos instruments financiers se trouvent aux pages 104 à 107 du Rapport annuel 2013.

Le tableau ci-dessous présente les niveaux au sein de la hiérarchie de la juste valeur dans lesquels les justes valeurs des instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur au bilan consolidé intermédiaire sont classées :

	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Total 31 juill. 2014	Total 31 oct. 2013
	Cours du marché		Technique d'évaluation – données observables sur le marché		Technique d'évaluation – données inobservables sur le marché			
En millions de dollars, au	31 juill. 2014	31 oct. 2013	31 juill. 2014	31 oct. 2013	31 juill. 2014	31 oct. 2013	31 juill. 2014	31 oct. 2013
Actifs financiers								
Dépôts auprès d'autres banques	- \$	- \$	39 \$	111 \$	- \$	- \$	39 \$	111 \$
Valeurs du compte de négociation								
Valeurs émises ou garanties par le gouvernement	1 866 \$	2 053 \$	6 588 \$	7 378 \$	- \$	- \$	8 454 \$	9 431 \$
Titres de participation de sociétés	32 035	27 169	3 147	3 707	-	-	35 182	30 876
Titres de créance de sociétés	-	-	2 757	2 362	-	-	2 757	2 362
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	-	-	916	564	786	837	1 702	1 401
	33 901 \$	29 222 \$	13 408 \$	14 011 \$	786 \$	837 \$	48 095 \$	44 070 \$
Prêts liés au compte de négociation								
Entreprises et gouvernements	- \$	- \$	4 963 \$	2 211 \$	- \$	- \$	4 963 \$	2 211 \$
Valeurs disponibles à la vente								
Valeurs émises ou garanties par le gouvernement	4 237 \$	1 162 \$	8 860 \$	14 625 \$	- \$	- \$	13 097 \$	15 787 \$
Titres de participation de sociétés	34	29	-	9	593	618	627	656
Titres de créance de sociétés	-	-	5 299	7 967	8	9	5 307	7 976
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	-	-	1 940	2 922	134	286	2 074	3 208
	4 271 \$	1 191 \$	16 099 \$	25 523 \$	735 \$	913 \$	21 105 \$	27 627 \$
Valeurs désignées à leur juste valeur								
Valeurs émises ou garanties par le gouvernement	- \$	- \$	48 \$	44 \$	- \$	- \$	48 \$	44 \$
Titres de créance de sociétés	-	-	100	96	-	-	100	96
Titres adossés à des créances mobilières	-	-	-	-	113	147	113	147
	- \$	- \$	148 \$	140 \$	113 \$	147 \$	261 \$	287 \$
Dérivés								
De taux d'intérêt	2 \$	- \$	10 775 \$	13 718 \$	19 \$	46 \$	10 796 \$	13 764 \$
De change	-	-	5 584	4 812	-	-	5 584	4 812
De crédit	-	-	64	-	213	294	277	294
Sur actions	209	129	391	342	1	1	601	472
Sur métaux précieux	155	-	13	28	-	-	168	28
Autres dérivés sur marchandises	90	117	711	460	-	-	801	577
	456 \$	246 \$	17 538 \$	19 360 \$	233 \$	341 \$	18 227 \$	19 947 \$
Total des actifs financiers	38 628 \$	30 659 \$	52 195 \$	61 356 \$	1 867 \$	2 238 \$	92 690 \$	94 253 \$
Passifs financiers								
Dépôts et autres passifs ¹	- \$	- \$	(1 993) \$	(1 729) \$	(746) \$	(737) \$	(2 739) \$	(2 466) \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	(6 262)	(9 099)	(6 541)	(4 228)	-	-	(12 803)	(13 327)
	(6 262) \$	(9 099) \$	(8 534) \$	(5 957) \$	(746) \$	(737) \$	(15 542) \$	(15 793) \$
Dérivés								
De taux d'intérêt	(1) \$	- \$	(10 308) \$	(12 820) \$	(23) \$	(48) \$	(10 332) \$	(12 868) \$
De change	-	-	(5 229)	(4 166)	-	-	(5 229)	(4 166)
De crédit	-	-	(76)	-	(279)	(413)	(355)	(413)
Sur actions	(178)	(120)	(1 336)	(1 650)	(13)	(13)	(1 527)	(1 783)
Sur métaux précieux	(102)	(8)	(11)	(22)	-	-	(113)	(30)
Autres dérivés sur marchandises	(114)	(126)	(287)	(338)	-	-	(401)	(464)
	(395) \$	(254) \$	(17 247) \$	(18 996) \$	(315) \$	(474) \$	(17 957) \$	(19 724) \$
Total des passifs financiers	(6 657) \$	(9 353) \$	(25 781) \$	(24 953) \$	(1 061) \$	(1 211) \$	(33 499) \$	(35 517) \$

1) Comprendent des dépôts désignés à leur juste valeur de 2 161 M\$ (1 764 M\$ au 31 octobre 2013), des emprunts garantis désignés à leur juste valeur de néant (352 M\$ au 31 octobre 2013), des dérivés incorporés séparés de 572 M\$ (348 M\$ au 31 octobre 2013), et d'autres passifs désignés à leur juste valeur de 6 M\$ (2 M\$ au 31 octobre 2013). Les variations de notre risque de crédit n'ont eu aucune incidence importante sur le calcul de la juste valeur des dépôts désignés à leur juste valeur.

Des transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés avoir eu lieu au début de la période de présentation de l'information financière et peuvent survenir en présence de renseignements additionnels ou nouveaux concernant les données d'évaluation et les changements concernant leur observabilité. Au cours du trimestre, nous avons transféré un montant de 29 M\$ de valeurs du compte de négociation et un montant de 160 M\$ de valeurs vendues à découvert du niveau 1 au niveau 2 en raison d'une moins grande observabilité des données utilisées pour évaluer ces valeurs. De plus, les transferts suivants ont été effectués au cours du trimestre, soit parce que les données non observables n'avaient plus d'incidence importante sur la juste valeur de ces instruments ou parce qu'il y a eu un changement concernant l'observabilité d'au moins une donnée ayant une incidence importante sur leur juste valeur :

- transfert d'un montant de 3 M\$ de certains dérivés incorporés séparés du niveau 2 au niveau 3 et d'un montant de 45 M\$ de certains dérivés incorporés séparés du niveau 3 au niveau 2 (transfert d'un montant de 6 M\$ de certains dérivés incorporés séparés du niveau 2 au niveau 3 au 31 octobre 2013);
- transfert d'un montant de 27 M\$ d'actifs dérivés et de 31 M\$ de passifs dérivés du niveau 3 au niveau 2 (transfert de néant d'actifs dérivés et de 1 M\$ de passifs dérivés du niveau 2 au niveau 3 au 31 octobre 2013).

Pour le trimestre et les neuf mois clos le 31 juillet 2014, des profits nets de respectivement 12 M\$ et 54 M\$ ont été comptabilisés dans le compte de résultat consolidé intermédiaire à l'égard des instruments financiers, dont la juste valeur a été évaluée à l'aide d'une technique d'évaluation exigeant des données inobservables (profits nets de respectivement 43 M\$ et 173 M\$ pour le trimestre et les neuf mois clos le 31 juillet 2013).

Le tableau qui suit présente les variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3. Ces instruments sont évalués à leur juste valeur d'après des données inobservables sur le marché. Nous couvrons souvent des positions par des positions compensatoires qui peuvent être classées à un niveau différent. Par conséquent, les profits et pertes pour les actifs et passifs au niveau 3 présentés dans le tableau ci-après ne reflètent pas l'incidence des profits et pertes compensatoires sur les instruments de couverture connexes qui ont été classés au niveau 1 ou au niveau 2.

En millions de dollars, pour les trois mois clos le	Solde d'ouverture	Profits nets (pertes nettes) inclus(es) dans le résultat		Profits latents (pertes latentes) inclus(es) dans les autres éléments du résultat global, montant net	Transfert au niveau 3	Transfert du niveau 3	Achats	Émissions	Ventes	Règlements	Solde de clôture	
		Réalisé(e)s ¹	Latent(e)s ^{1, 2}									
31 juillet 2014												
Valeurs du compte de négociation												
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires												
	827	\$ 20	\$ 22	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ (50)	\$ (33)	\$ 786
Valeurs disponibles à la vente												
Titres de participation de sociétés												
	625	13	-	64	-	-	7	-	(116)	-	-	593
Titres de créance de sociétés												
	16	4	-	(3)	-	-	-	-	(9)	-	-	8
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires												
	185	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(51)	134
Valeurs désignées à leur juste valeur												
Titres adossés à des créances mobilières												
	136	3	1	-	-	-	-	-	-	-	(27)	113
Dérivés												
De taux d'intérêt												
	43	1	(2)	-	-	(22)	-	-	-	-	(1)	19
De crédit												
	242	(9)	(14)	-	-	-	-	-	-	-	(6)	213
Sur actions												
	6	-	-	-	-	(5)	-	-	-	-	-	1
Total de l'actif	2 080	\$ 32	\$ 7	\$ 61	\$ -	\$ (27)	\$ 7	\$ -	\$ (175)	\$ (118)	\$ (186)	\$ 1 867
Dépôts et autres passifs³												
	(834)	\$ 24	\$ (64)	\$ -	\$ (3)	\$ 45	\$ -	\$ (15)	\$ -	\$ 101	\$ (746)	\$ (746)
Dérivés												
De taux d'intérêt												
	(47)	(1)	2	-	-	22	-	-	-	-	1	(23)
De crédit												
	(350)	2	10	-	-	-	-	-	-	-	59	(279)
Sur actions												
	(22)	-	-	-	-	9	-	-	-	-	-	(13)
Total du passif	(1 253)	\$ 25	\$ (52)	\$ -	\$ (3)	\$ 76	\$ -	\$ (15)	\$ -	\$ 161	\$ (1 061)	\$ (1 061)
31 octobre 2013												
Valeurs du compte de négociation												
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires												
	839	\$ 46	\$ 21	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ (69)	\$ 837
Prêts liés au compte de négociation												
Entreprises et gouvernements												
	8	8	-	-	-	-	-	-	(16)	-	-	-
Valeurs disponibles à la vente												
Titres de participation de sociétés												
	639	27	(36)	21	-	-	8	-	(41)	-	-	618
Titres de créance de sociétés												
	23	15	1	(7)	-	-	-	-	(23)	-	-	9
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires												
	347	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(61)	286
Valeurs désignées à leur juste valeur												
Titres adossés à des créances mobilières												
	150	4	(2)	-	-	-	-	-	-	-	(5)	147
Dérivés												
De taux d'intérêt												
	43	2	2	-	-	-	-	-	-	-	(1)	46
De crédit												
	342	(16)	(23)	-	-	-	-	-	-	-	(9)	294
Sur actions												
	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Total de l'actif	2 392	\$ 86	\$ (37)	\$ 14	\$ -	\$ -	\$ 8	\$ -	\$ (80)	\$ (145)	\$ (2 238)	\$ 2 238
Dépôts et autres passifs³												
	(692)	\$ (20)	\$ (40)	\$ -	\$ (6)	\$ -	\$ 3	\$ 5	\$ (5)	\$ 18	\$ (737)	\$ (737)
Dérivés												
De taux d'intérêt												
	(49)	(4)	2	-	-	-	-	-	-	-	3	(48)
De crédit												
	(473)	15	21	-	-	-	-	-	-	-	24	(413)
Sur actions												
	(4)	-	-	-	(1)	-	-	(8)	-	-	-	(13)
Total du passif	(1 218)	\$ (9)	\$ (17)	\$ -	\$ (7)	\$ -	\$ 3	\$ (3)	\$ (5)	\$ 45	\$ (1 211)	\$ (1 211)

1) Comprendent les profits et les pertes de change.

2) Comprendent les profits latents et pertes latentes lié(e)s aux actifs et passifs détenus à la fin de la période considérée.

3) Incluent des dépôts désignés à leur juste valeur de 515 M\$ (557 M\$ au 31 octobre 2013) et des dérivés incorporés séparés de 231 M\$ (180 M\$ au 31 octobre 2013).

Informations quantitatives sur les données importantes inobservables

Des techniques d'évaluation comportant au moins une donnée inobservable sont utilisées pour un certain nombre d'instruments financiers. Le tableau suivant présente les techniques d'évaluation et les informations quantitatives portant sur les données importantes inobservables utilisées pour les instruments financiers du niveau 3 :

En millions de dollars, au	31 juillet 2014	Techniques d'évaluation	Données inobservables clés	Fourchette de données	
				Bas	Haut
Valeurs du compte de négociation					
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	786 \$	Marché de remplacement ou cours directs de courtiers	Marché de remplacement ou cours directs de courtiers	0 %	97,5 %
Valeurs disponibles à la vente					
Titres de participation de sociétés					
Sociétés en commandite	289	Valeur de l'actif net ajustée ¹	Valeur de l'actif net	s. o.	s. o.
Sociétés fermées et actions temporairement incessibles	304	Multiple d'évaluation	Multiple lié au résultat	6,1	14,6
			Multiple lié aux produits	3,4	3,6
		Flux de trésorerie actualisés	Taux d'actualisation	8,3 %	20,0 %
		Modèle d'évaluation des options	Volatilité du marché	60,5 %	85,0 %
Titres de créance de sociétés	8	Flux de trésorerie actualisés	Taux d'actualisation	30,0 %	30,0 %
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	134	Flux de trésorerie actualisés	Écart de taux	0,6 %	0,6 %
			Taux de remboursement anticipé	13,8 %	28,9 %
Valeurs désignées à leur juste valeur					
Titres adossés à des créances mobilières	113	Marché de remplacement ou cours directs de courtiers	Marché de remplacement ou cours directs de courtiers	78,0 %	85,5 %
Dérivés					
De taux d'intérêt	19	Modèle exclusif ²	s. o.	s. o.	s. o.
De crédit	213 ³	Marché de remplacement ou cours directs de courtiers	Marché de remplacement ou cours directs de courtiers	28,7 %	100,0 %
		Flux de trésorerie actualisés	Taux de défaut	4,0 %	4,0 %
			Taux de recouvrement	50,0 %	70,0 %
			Taux de remboursement anticipé	20,0 %	20,0 %
			Écart de taux ⁴	0 %	1,1 %
Sur actions	1	Modèle d'évaluation des options	Volatilité du marché	13,4 %	13,4 %
Total de l'actif	1 867 \$				
Dépôts et autres passifs	(746) \$	Marché de remplacement ou cours directs de courtiers	Marché de remplacement ou cours directs de courtiers	0 %	85,5 %
		Modèle d'évaluation des options	Volatilité du marché	7,6 %	24,0 %
			Corrélation sur le marché	(55,4) %	100,0 %
Dérivés					
De taux d'intérêt	(23)	Modèle exclusif ²	s. o.	s. o.	s. o.
De crédit	(279)	Marché de remplacement ou cours directs de courtiers	Marché de remplacement ou cours directs de courtiers	0 %	100 %
		Flux de trésorerie actualisés	Taux de défaut	4,0 %	4,0 %
			Taux de recouvrement	50,0 %	70,0 %
			Taux de remboursement anticipé	20,0 %	20,0 %
			Écart de taux	0 %	1,1 %
Sur actions	(13)	Modèle d'évaluation des options	Volatilité du marché	28,1 %	30,5 %
Total du passif	(1 061) \$				

1) La valeur de l'actif net ajustée est établie en prenant les valeurs de l'actif net obtenues du gestionnaire de fonds ou du commandité de la société en commandite et peut être ajustée en fonction des taux du marché courants, le cas échéant.

2) Au moyen de techniques d'évaluation que nous considérons comme étant basées sur des données inobservables.

3) Montant net des réserves constituées au titre des REC liés aux garants financiers calculées selon les taux de réserve (soit un pourcentage de la juste valeur) allant de 16 % à 69 %.

4) Exclut les garants financiers.

s. o. Sans objet.

Sensibilité des actifs financiers et des passifs financiers du niveau 3

Les données importantes inobservables présentées dans le tableau ci-dessus, les relations entre ces données et la sensibilité de la juste valeur aux changements survenus à ces données sont décrites dans la section suivante. Nous avons procédé à l'analyse de sensibilité du niveau 3 pour chaque instrument, sauf pour les instruments gérés au sein de nos activités de crédit structuré en voie de liquidation qui ont fait l'objet d'une analyse de sensibilité par portefeuille afin de prendre en compte la façon dont ces instruments financiers sont gérés.

Au sein de nos activités de crédit structuré en voie de liquidation, nos principales sources d'exposition, qui proviennent de titres détenus directement ou de dérivés, consistent en des contrats liés au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation, des titres adossés à des prêts avec flux groupés (TAP flux groupés), des titres de créance de sociétés et d'autres valeurs mobilières et des prêts. Les expositions au risque de crédit structuré classées dans les prêts et créances sont comptabilisées au coût amorti et sont exclues de cette analyse de sensibilité. Les expositions au risque de crédit structuré qui sont comptabilisées à la juste valeur dans le bilan consolidé sont liées aux valeurs du compte de négociation, aux valeurs désignées à leur juste valeur et au passif désigné à la juste valeur lié à des billets structurés dans les dépôts et aux dérivés. Ces justes valeurs sont généralement déterminées d'après des données inobservables, notamment des cours indicatifs des courtiers et des modèles internes qui utilisent des taux de défaut, des taux de recouvrement, des taux de remboursement anticipé et des écarts de taux, ces justes valeurs étant sensibles à ces données inobservables. Les cours indicatifs de courtiers découlent d'un modèle de remplacement en matière de fixation de prix dans un marché inactif ou de modèles d'évaluation internes de courtiers. Ces cours sont utilisés pour

évaluer les valeurs du compte de négociation et les valeurs désignées à leur juste valeur, le passif désigné à la juste valeur lié à des billets structurés et les dérivés. Une hausse importante des prix ou des cours indicatifs des courtiers entraînerait une augmentation de la juste valeur de nos valeurs mobilières et du passif lié aux billets du niveau 3 et une diminution de la juste valeur des dérivés de crédit. La juste valeur de nos dérivés de crédit faisant référence à des actifs liés à des TAP flux groupés est également touchée par d'autres données inobservables clés, notamment :

- Taux de remboursement anticipé – représentent une mesure du remboursement prévu futur d'un emprunt par un emprunteur avant son échéance. Les taux de remboursement anticipé sont fondés sur le comportement des consommateurs, la conjoncture économique et d'autres facteurs. Une hausse importante des taux de remboursement anticipé sur les prêts sous-jacents donnés en garantie des actifs de référence liés à des TAP flux groupés entraînerait une augmentation de la juste valeur des actifs de référence liés à des TAP flux groupés et une diminution de nos dérivés de crédit de niveau 3.
- Taux de recouvrement – représentent une estimation du montant qui sera recouvré par suite d'un défaut de paiement d'un emprunteur. Les taux de recouvrement sont exprimés au montant de un moins un taux de pertes en cas de défaut. Par conséquent, une hausse importante du taux de recouvrement sur les prêts sous-jacents non productifs donnés en garantie des actifs de référence liés à des TAP flux groupés entraînerait une augmentation de la juste valeur des actifs de référence liés à des TAP flux groupés et une diminution de la juste valeur de nos dérivés de crédit de niveau 3.
- Écarts de taux – correspondent à l'écart par rapport à un taux d'intérêt de référence du marché afin de prendre en compte un instrument financier dont la qualité du crédit est inférieure et font partie intégrante du taux d'actualisation utilisé dans un modèle d'actualisation des flux de trésorerie. Une hausse importante de l'écart de taux, qui augmente le taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie futurs des actifs de référence liés à des TAP flux groupés, entraînerait une diminution de la juste valeur des actifs de référence liés à des TAP flux groupés et une augmentation de la juste valeur de nos dérivés de crédit de niveau 3.
- Taux de défaut ou probabilités de défaut – représentent la probabilité qu'un emprunteur ne soit pas en mesure de rembourser ses engagements à l'échéance du contrat. Une hausse importante du taux de défaut sur les prêts sous-jacents donnés en garantie des actifs de référence liés à des TAP flux groupés jusqu'à un certain niveau raisonnablement possible entraînerait une augmentation de la juste valeur des actifs de référence liés à des TAP flux groupés et une diminution de la juste valeur de nos dérivés de crédit de niveau 3. Cette incidence est attribuable au remboursement accéléré du capital sur les prêts sous-jacents non productifs donnés en garantie et de la position subordonnée des actifs de référence liés à des TAP flux groupés. En règle générale, des taux de défaut plus élevés ont une corrélation positive avec les écarts de taux, mais une corrélation négative avec les taux de recouvrement et les taux de remboursement anticipé, leur incidence respective sur les justes valeurs étant décrite ci-dessus.

La juste valeur des dérivés de crédit est aussi sensible aux REC liés au risque de contrepartie et touche à la fois la contrepartie au dérivé de crédit et la CIBC.

L'ajustement des cours indicatifs des courtiers, des taux de défaut, des taux de recouvrement, des taux de remboursement anticipé et des écarts de taux mentionnés précédemment en fonction d'hypothèses possibles raisonnables augmenterait ou diminuerait la juste valeur nette d'un montant pouvant aller respectivement jusqu'à 34 M\$ et 33 M\$ à l'égard des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans nos activités de crédit structuré en voie de liquidation. Des variations de la juste valeur d'un passif désigné à la juste valeur lié à des billets structurés du niveau 3 et des positions du niveau 3 couvertes par les billets n'ont aucune incidence sur l'analyse de sensibilité étant donné que des variations raisonnablement possibles de la juste valeur devraient avoir un effet largement compensatoire.

La juste valeur de nos placements dans des sociétés fermées est déterminée au moyen de l'application de multiples d'évaluation appropriés à des indicateurs financiers, tels que les produits ou le résultat net. Les multiples liés au résultat net ou aux produits représentent des ratios ayant trait au résultat net ou aux produits par rapport à la valeur d'une entreprise et sont souvent utilisés à titre de données inobservables dans l'évaluation de la juste valeur de nos placements dans des sociétés fermées. Nous faisons preuve de jugement lorsque nous choisissons les multiples des sociétés cotées comparables, que nous rajustons par la suite pour tenir compte des facteurs propres à la société. La juste valeur des titres de participation de sociétés fermées est sensible aux changements subis par le multiple que nous appliquons. Une hausse importante des multiples liés au résultat net ou des multiples liés aux produits entraîne habituellement une augmentation de la juste valeur de nos placements dans des titres de participation de sociétés fermées. La juste valeur des actions temporairement inaccessibles tient compte des provisions pour moins-value concernant les restrictions propres aux titres. Celles-ci sont déterminées en fonction du modèle d'options Black-Scholes, qui intègre la notion de volatilité implicite à titre de donnée non observable clé. Une hausse importante de la volatilité implicite entraîne généralement une augmentation de la provision pour moins-value, et par conséquent, une baisse de la juste valeur des actions temporairement inaccessibles. Si l'on rajuste le multiple et la volatilité implicite à l'intérieur d'une fourchette possible raisonnable, la juste valeur totale de nos placements dans des titres de participation de sociétés fermées et des actions temporairement inaccessibles augmenterait ou diminuerait respectivement de 50 M\$ et de 26 M\$.

La juste valeur de nos placements dans nos sociétés en commandite est déterminée d'après la valeur de l'actif net fournie par les gestionnaires de fonds, rajustée au besoin. La juste valeur des sociétés en commandite est sensible aux variations de la valeur de l'actif net et, si la valeur de l'actif net à l'intérieur d'une fourchette possible raisonnable était ajustée, la juste valeur totale de nos sociétés en commandite augmenterait ou diminuerait respectivement de 26 M\$ et de 26 M\$.

La juste valeur de nos titres adossés à des créances mobilières (TACM) est fondée sur des écarts de taux, qui sont des données inobservables, et des hypothèses relatives au remboursement des créances sous-jacentes à ces TACM. La juste valeur de nos TACM est sensible aux variations des écarts de taux et aux hypothèses relatives au remboursement anticipé. Une hausse importante dans les écarts de taux entraîne généralement une diminution de la juste valeur des TACM du niveau 3 et une hausse importante des taux de remboursement anticipé donnerait lieu à une diminution de la juste valeur des TACM du niveau 3. Ces TACM venant bientôt à échéance, l'incidence quant au fait d'ajuster les données inobservables à l'intérieur d'une fourchette possible raisonnable serait négligeable.

Nos dérivés incorporés séparés sont comptabilisés dans les dépôts et autres passifs. La détermination de la juste valeur de certains dérivés incorporés séparés exige que des hypothèses et des jugements importants soient posés à l'égard des données et des techniques d'évaluation utilisés. Ces dérivés incorporés sont sensibles aux fluctuations à long terme du marché et aux données de corrélation, que nous considérons comme étant des données inobservables. La volatilité du marché représente la variabilité future prévue d'un prix sur le marché et constitue une donnée importante pour l'établissement des prix des options, qui sont inhérentes à nombre de nos dérivés incorporés. Un marché dont la volatilité est élevée entraînera généralement une hausse du prix des options, toute chose étant égale par ailleurs, en raison de la forte probabilité d'obtenir un rendement supérieur sur les options, ce qui engendre une augmentation de la juste valeur des passifs au titre des dérivés incorporés du niveau 3. Les données de corrélation servent à évaluer ces dérivés incorporés dans les cas où le remboursement dépend de plus d'un prix du marché. Par exemple, le remboursement d'un panier d'options sur actions est fondé sur le rendement du panier d'actions, ainsi que sur les relations entre les variations du cours de ces actions. Une corrélation positive suppose que deux données tendent à changer la juste valeur dans le même sens, tandis qu'une corrélation négative suppose que les deux données font varier la juste valeur en sens inverse. Des changements dans la corrélation sur le marché pourraient occasionner une augmentation ou une diminution de la juste valeur des passifs au titre des dérivés incorporés du niveau 3. L'ajustement des données inobservables à des montants de remplacement raisonnables ferait augmenter ou diminuer respectivement de 8 M\$ et de 8 M\$ la juste valeur des passifs au titre de nos dérivés incorporés.

3. Acquisitions et cessions importantes

Ententes Aéroplan

Le 27 décembre 2013, la CIBC a réalisé les transactions prévues par les ententes tripartites conclues avec Aimia Canada Inc. (Aimia) et La Banque Toronto-Dominion (la Banque TD) annoncées le 16 septembre 2013.

La CIBC a vendu à la Banque TD environ la moitié de son portefeuille de cartes de crédit Aéro Or VISA actuel, qui comprend majoritairement des clients titulaires d'une carte de crédit uniquement, alors que la CIBC a conservé le portefeuille de cartes de crédit Aéro Or VISA dont sont titulaires des clients ayant une relation plus étendue avec la Banque.

Le portefeuille cédé par la CIBC se composait de 3,3 G\$ de créances sur cartes de crédit. À la conclusion de l'entente, la CIBC a reçu un paiement en espèces de la Banque TD égal au solde de créances sur cartes de crédit que la Banque TD a acquis.

La CIBC a également touché, à la conclusion de la vente, un montant totalisant 200 M\$ en paiements initiaux de la part d'Aimia et de la Banque TD.

En vertu de ces ententes :

- La CIBC continue de pouvoir faire la promotion du programme Aéroplan et d'émettre des cartes Aéro Or à des nouveaux titulaires au moyen de ses canaux de marque CIBC.
- Les parties ont convenu de certaines clauses pour contrebalancer le risque de transfert des clients d'une société à l'autre. Des paiements pouvant atteindre 400 M\$ par la Banque TD/Aimia ou la CIBC sont prévus au chapitre du transfert net des clients sur une période de cinq ans.
- La CIBC reçoit de la Banque TD une subvention commerciale d'un montant prévu d'environ 38 M\$ par année au cours de chacune des trois années suivant la conclusion de l'entente.
- L'entente conclue par la CIBC et Aimia comprend une option où l'une des deux parties peut résilier l'entente après la troisième année et prévoit que la CIBC devra verser une pénalité à Aimia si, dans le portefeuille de cartes de crédit conservé par la CIBC, plus d'un certain nombre de titulaires de carte de crédit Aéroplan passent à un autre type de carte de crédit CIBC.

Conjointement à la réalisation de la transaction Aéroplan, la CIBC a dégagé entièrement Aimia et la Banque TD de toute obligation potentielle liée au fait que la Banque TD devient le principal partenaire financier d'Aéroplan pour les cartes de crédit.

Acquisition d'Atlantic Trust Private Wealth Management

Le 31 décembre 2013, la CIBC a réalisé l'acquisition d'Atlantic Trust Private Wealth Management (Atlantic Trust) auprès de sa société mère, Invesco Ltd., pour une contrepartie de 224 M\$ (210 M\$ US) en sus du fonds de roulement et d'autres ajustements. Atlantic Trust offre des solutions intégrées de gestion de patrimoine à des particuliers et des familles à valeur nette élevée, à des fondations et à des fonds de dotation aux États-Unis.

Les éléments qui suivent présentent un sommaire de la contrepartie transférée ainsi que les montants de l'actif acquis et du passif pris en charge à la date d'acquisition.

Contrepartie transférée

La contrepartie transférée se présentait comme suit :

En millions de dollars, au 31 décembre 2013

Paiement initial en trésorerie	179 \$
Contrepartie éventuelle, à la juste valeur (paiement différé)	45
Fonds de roulement et autres ajustements	12
Total de la contrepartie transférée	236 \$

Le paiement différé est établi en fonction des biens sous gestion acquis à la date d'évaluation, soit le 30 avril 2014. La juste valeur estimée du paiement différé de 45 M\$ (42 M\$ US) à la date d'acquisition a été incluse dans la contrepartie transférée. Le paiement différé a été réglé en mai 2014 pour un montant de 46 M\$ (42 M\$ US).

Actif acquis et passif pris en charge

Les justes valeurs des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables pris en charge se présentaient comme suit.

En millions de dollars, au 31 décembre 2013

Trésorerie	47 \$
Valeurs disponibles à la vente	4
Terrains, bâtiments et matériel	10
Autres actifs	30
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	91
Autres passifs	(30)
Actifs identifiables acquis, montant net	152
Goodwill découlant de l'acquisition	84
Total de la contrepartie transférée	236 \$

Immobilisations incorporelles et goodwill

Les immobilisations incorporelles acquises comprennent une immobilisation incorporelle relative aux relations clients de 89 M\$ qui résulte des contrats de gestion de placements acquis. La juste valeur de l'immobilisation incorporelle relative aux relations clients a été estimée au moyen de l'actualisation des flux de trésorerie fondés sur les flux de trésorerie futurs estimés découlant des honoraires sur les biens sous gestion acquis, ce qui a tenu compte des rachats nets prévus et de l'appréciation des marchés par les clients existants, net des charges d'exploitation et des autres sorties de trésorerie. Le goodwill découlant de l'acquisition de 84 M\$ comprenait principalement la valeur des synergies attendues et la valeur de la croissance des nouvelles activités découlant de l'acquisition.

Charges liées à l'acquisition

Les charges liées à l'acquisition de 5 M\$ ont été incluses dans les charges autres que d'intérêts.

Vente d'un placement en actions

Le 29 novembre 2013, la CIBC a vendu un placement en actions qui avait été acquis auparavant dans le cadre d'une restructuration de prêt dans les activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe. Cette transaction a donné lieu à un profit après impôt, net des charges connexes, de 57 M\$ au cours du trimestre clos le 31 janvier 2014.

4. Valeurs mobilières

Juste valeur des valeurs disponibles à la vente

En millions de dollars, au	31 juill. 2014				31 oct. 2013			
	Coût amorti	Profits latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Coût amorti	Profits latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur
Valeurs émises ou garanties par :								
Gouvernement du Canada	2 604 \$	27 \$	- \$	2 631 \$	6 770 \$	34 \$	(1) \$	6 803 \$
Autres gouvernements canadiens	2 505	20	-	2 525	3 925	34	(1)	3 958
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	5 687	4	(30)	5 661	2 856	5	(27)	2 834
Gouvernements d'autres pays	2 279	12	(11)	2 280	2 193	17	(18)	2 192
Titres adossés à des créances hypothécaires	1 677	8	(1)	1 684	2 894	12	(2)	2 904
Titres adossés à des créances mobilières	387	3	-	390	299	5	-	304
Titres de créance de sociétés ouvertes	5 266	41	(8)	5 299	7 927	57	(17)	7 967
Titres de créance de sociétés fermées	6	2	-	8	5	4	-	9
Titres de participation de sociétés ouvertes ¹	18	147	-	165	12	18	-	30
Titres de participation de sociétés fermées	261	201	-	462	363	263	-	626
	20 690 \$	465 \$	(50) \$	21 105 \$	27 244 \$	449 \$	(66) \$	27 627 \$

¹⁾ Comprennent des actions temporairement incessibles.

Au 31 juillet 2014, le coût amorti de 146 valeurs disponibles à la vente qui affichaient une position de perte latente brute (148 valeurs au 31 octobre 2013) dépassait leur juste valeur de 50 M\$ (66 M\$ au 31 octobre 2013). Cinquante et une valeurs disponibles à la vente (vingt-quatre valeurs au 31 octobre 2013) ont affiché une position de perte latente brute pour plus d'un an, soit une perte latente brute de 46 M\$ (40 M\$ au 31 octobre 2013). Nous avons déterminé que ces valeurs disponibles à la vente n'avaient pas subi de dépréciation.

Reclassement des instruments financiers

En vertu des changements apportés en octobre 2008 à l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, et à l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, il est permis, dans de rares circonstances, que certains actifs financiers détenus à des fins de transaction soient reclassés comme prêts et créances et comme valeurs disponibles à la vente. En raison de ces modifications, nous avons reclassé certaines valeurs dans les prêts et créances et valeurs disponibles à la vente avec prise d'effet le 1^{er} juillet 2008. Nous n'avons reclassé aucun titre au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 31 juillet 2014.

Les tableaux suivants présentent les valeurs comptables, les justes valeurs ainsi que les résultats et les pertes propres aux actifs reclassés :

En millions de dollars, au	31 juill. 2014		31 oct. 2013	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Actifs détenus à des fins de transaction reclassés auparavant dans les prêts et créances	1 854 \$	1 864 \$	2 746 \$	2 781 \$
Actifs détenus à des fins de transaction reclassés auparavant dans les valeurs disponibles à la vente	6	6	7	7
Total des actifs financiers reclassés	1 860 \$	1 870 \$	2 753 \$	2 788 \$

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2014	30 avril 2014	31 juill. 2013	31 juill. 2014	31 juill. 2013
Résultat net (avant impôt) comptabilisé sur actifs reclassés					
Produits d'intérêts	14 \$	16 \$	16 \$	48 \$	52 \$
Pertes de valeur	-	-	-	-	(14)
	14 \$	16 \$	16 \$	48 \$	38 \$
Variation de la juste valeur comptabilisée en résultat net (avant impôt) si le reclassement n'avait pas eu lieu					
Sur les actifs détenus à des fins de transaction reclassés auparavant dans les prêts et créances	5 \$	(6) \$	(9) \$	20 \$	4 \$
Sur les actifs détenus à des fins de transaction reclassés auparavant dans les valeurs disponibles à la vente	-	-	-	-	-
	5 \$	(6) \$	(9) \$	20 \$	4 \$

Les taux d'intérêt effectifs sur les valeurs détenues à des fins de transaction auparavant reclassées dans les valeurs disponibles à la vente variaient entre 3 % et 13 %, et les flux de trésorerie recouvrables prévus étaient de 1,2 G\$, à la date de leur reclassement. Les taux d'intérêt effectifs sur les valeurs détenues à des fins de transaction auparavant reclassées dans les prêts et créances variaient entre 4 % et 10 %, et les flux de trésorerie recouvrables prévus étaient de 7,9 G\$ à la date de leur reclassement.

5. Prêts

Provision pour pertes sur créances

En millions de dollars	Aux dates indiquées ou pour les trois mois clos le			Aux dates indiquées ou pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2014	30 avril 2014	31 juill. 2013	31 juill. 2014	31 juill. 2013
	Provision individuelle	Provision collective	Provision totale	Provision totale	Provision totale
Solde au début de la période	370 \$	1 419 \$	1 789 \$	1 685 \$	1 817 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	27	168	195	330	320
Radiations	(30)	(218)	(248)	(248)	(362)
Recouvrements	1	45	46	50	49
Produits d'intérêts sur prêts douteux	(3)	(4)	(7)	(8)	(10)
Divers	(4)	(2)	(6)	(20)	9
Solde à la fin de la période	361 \$	1 408 \$	1 769 \$	1 789 \$	1 823 \$
Se compose de ce qui suit :					
Prêts	361 \$	1 342 \$	1 703 \$	1 726 \$	1 759 \$
Facilités de crédit inutilisées ²	-	66	66	63	64
	361 \$	1 342 \$	1 703 \$	1 726 \$	1 759 \$

1) Comprend une reprise sur les provisions collectives de 81 M\$ découlant de la vente à la Banque TD d'environ la moitié de notre portefeuille Aéro Or VISA, montant comptabilisé dans le profit net à la vente.

2) Comprises dans les autres passifs du bilan consolidé intermédiaire.

Prêts douteux

En millions de dollars, au	31 juill. 2014			31 oct. 2013	
	Prêts douteux, montant brut	Provision individuelle	Provision collective ¹	Prêts douteux, montant net	Prêts douteux, montant net
Prêts hypothécaires à l'habitation	518 \$	1 \$	163 \$	354 \$	394 \$
Particuliers	216	9	139	68	86
Entreprises et gouvernements	758	351	10	397	520
Total des prêts douteux ²	1 492 \$	361 \$	312 \$	819 \$	1 000 \$

1) Comprend la provision collective relative aux prêts personnels, aux prêts notés aux PME et aux prêts hypothécaires douteux qui sont en souffrance depuis plus de 90 jours. En outre, nous avons une provision collective de 1 096 M\$ (1 211 M\$ au 31 octobre 2013) à l'égard de soldes et des engagements non douteux.

2) Le solde moyen des prêts douteux bruts pour le trimestre clos le 31 juillet 2014 totalisait 1 482 M\$ (1 655 M\$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2013).

Prêts en souffrance aux termes du contrat, mais non douteux

Ces éléments comprennent les prêts dont le remboursement du capital ou le paiement des intérêts est en souffrance aux termes du contrat. Le tableau suivant présente une analyse chronologique des prêts en souffrance aux termes du contrat.

En millions de dollars, au				31 juill. 2014	31 oct. 2013
	Moins de 31 jours	De 31 à 90 jours	Plus de 90 jours	Total	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 716 \$	665 \$	218 \$	2 599 \$	2 509 \$
Particuliers	517	103	24	644	567
Cartes de crédit	540	143	80	763	955
Entreprises et gouvernements	142	132	27	301	258
	2 915 \$	1 043 \$	349 \$	4 307 \$	4 289 \$

6. Goodwill

En millions de dollars, pour les trois mois clos le	Unités génératrices de trésorerie (UGT)				Total
	CIBC FirstCaribbean	Gestion des avoirs	Marchés financiers	Divers	
31 juill. 2014	344 \$	970 \$	40 \$	84 \$	1 438 \$
Solde au début de la période					
Acquisitions	-	-	-	-	-
Perte de valeur	-	-	-	-	-
Ajustements ¹	(2)	-	-	(1)	(3)
Solde à la fin de la période	342 \$	970 \$	40 \$	83 \$	1 435 \$
30 avril 2014	776 \$	970 \$	40 \$	84 \$	1 870 \$
Solde au début de la période					
Acquisitions	-	1	-	-	1
Perte de valeur	(420)	-	-	-	(420)
Ajustements ¹	(12)	(1)	-	-	(13)
Solde à la fin de la période	344 \$	970 \$	40 \$	84 \$	1 438 \$
31 juill. 2013	702 \$	884 \$	40 \$	82 \$	1 708 \$
Solde au début de la période					
Acquisitions	-	-	-	-	-
Perte de valeur	-	-	-	-	-
Ajustements ¹	14	-	-	-	14
Solde à la fin de la période	716 \$	884 \$	40 \$	82 \$	1 722 \$

En millions de dollars, pour les neuf mois clos le

31 juill. 2014	727 \$	884 \$	40 \$	82 \$	1 733 \$
Solde au début de la période					
Acquisitions	-	84	-	-	84
Perte de valeur	(420)	-	-	-	(420)
Ajustements ¹	35	2	-	1	38
Solde à la fin de la période	342 \$	970 \$	40 \$	83 \$	1 435 \$
31 juill. 2013	696 \$	884 \$	40 \$	81 \$	1 701 \$
Solde au début de la période					
Acquisitions	-	-	-	-	-
Perte de valeur	-	-	-	-	-
Ajustements ¹	20	-	-	1	21
Solde à la fin de la période	716 \$	884 \$	40 \$	82 \$	1 722 \$

1) Comprennent les écarts de change.

Test de dépréciation du goodwill et principales hypothèses

CIBC FirstCaribbean

En ce qui concerne le test de dépréciation effectué le 1^{er} août 2013, nous avons établi que la valeur recouvrable de l'UGT FirstCaribbean International Bank Limited (CIBC FirstCaribbean) était semblable à sa valeur comptable. Par conséquent, aucune dépréciation n'a été comptabilisée. Au cours du trimestre clos le 30 avril 2014, nous avons révisé nos prévisions par rapport à l'ampleur et au moment de la reprise économique dans la région des Caraïbes. Nous avons considéré ce changement de prévisions comme un indicateur de dépréciation; par conséquent, nous avons estimé la valeur recouvrable de CIBC FirstCaribbean au 30 avril 2014 pour évaluer s'il existe une perte de valeur.

La valeur recouvrable de l'UGT CIBC FirstCaribbean reposait sur le calcul de la valeur d'utilité qui a été établie à l'aide de projections de flux de trésorerie sur une période de cinq ans et d'une estimation des fonds propres qui doivent être maintenus dans la région pour soutenir les activités courantes. Les projections de flux de trésorerie sur une période de cinq ans correspondaient au plan interne de trois ans de CIBC FirstCaribbean qui avait été auparavant revu par son conseil d'administration et ajusté afin de refléter l'opinion de la direction, qui pense que la reprise économique prévue dans la région des Caraïbes s'étalera sur une période plus longue que celle prévue et que la valeur recouvrable des actifs donnés en garantie sous-jacents pour les prêts improductifs sera inférieure aux prévisions antérieures. Un taux de croissance final de 2,5 % (2,5 % au 1^{er} août 2013) a été appliqué aux années ultérieures aux prévisions pour la période de cinq ans. Tous les flux de trésorerie attendus ont été actualisés à un taux après impôt de 13 % (13,62 % avant impôt) qui, à notre avis, est un taux d'intérêt ajusté en fonction du risque approprié pour CIBC FirstCaribbean (nous avons utilisé un taux après impôt identique de 13 % au 1^{er} août 2013). L'établissement d'un taux d'actualisation et d'un taux de croissance final fait appel au jugement. Le taux d'actualisation a été déterminé à l'aide des principaux facteurs suivants : i) le taux sans risque; ii) une prime pour le risque lié aux actions; iii) un ajustement bêta à la prime pour le risque lié aux actions en fonction d'un examen des bêtas d'institutions financières négociées en Bourse comparables dans la région; et iv) une prime pour le risque lié au pays. Le taux de croissance final a été fixé en fonction des taux d'inflation prévus et des attentes de la direction à l'égard de la croissance réelle.

Nous avons établi que la valeur comptable de l'UGT CIBC FirstCaribbean était supérieure à sa valeur recouvrable estimée en date du 30 avril 2014. Par conséquent, nous avons comptabilisé une dépréciation de 420 M\$ au cours du trimestre clos le 30 avril 2014 relativement au goodwill détenu par Siège social et autres pour CIBC FirstCaribbean.

Il faut faire preuve de jugement important dans l'estimation du montant recouvrable. Des réductions de la valeur recouvrable estimée pourraient découler de différents facteurs tels qu'une diminution des flux de trésorerie attendus, une augmentation du niveau hypothétique de fonds propres requis et une variation négative du taux d'actualisation ou du taux de croissance final, pris isolément ou selon une combinaison de ces facteurs. Nous avons estimé qu'une baisse de 10 % des flux de trésorerie attendus pour le dernier exercice et les exercices subséquents entraînerait une réduction d'environ 115 M\$ de la valeur recouvrable estimée de l'UGT CIBC FirstCaribbean au 30 avril 2014. Nous avons également estimé qu'une hausse de 50 points de base du taux d'actualisation après impôt entraînerait une réduction d'environ 65 M\$ de la valeur recouvrable estimée de l'UGT CIBC FirstCaribbean au 30 avril 2014. Ces données sensibles ne sont fournies qu'à titre d'indication et doivent être envisagées avec prudence, l'incidence de la variation de chaque hypothèse à l'égard de la valeur recouvrable estimée étant calculée individuellement sans que d'autres hypothèses soient modifiées. En pratique, des modifications apportées à un facteur peuvent provoquer des changements pour un autre facteur, ce qui peut amplifier ou amoindrir les données sensibles présentées. Nous effectuerons notre test de dépréciation annuel au quatrième trimestre de 2014.

7. Entités structurées et décomptabilisation des actifs financiers

Entités structurées

Les entités structurées sont des entités conçues de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Les entités structurées comprennent les entités ad hoc, qui sont des entités créées pour réaliser un objectif limité et bien défini.

Nous consolidons une entité structurée lorsque la substance de la relation indique que nous exerçons un contrôle sur l'entité structurée.

Des précisions sur nos entités structurées consolidées et non consolidées figurent aux pages 117 à 119 du Rapport annuel 2013, à l'exception de CIBC Capital Trust, que nous ne consolidons plus depuis le 1^{er} novembre 2013. Pour plus de précisions, voir la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires.

Nous avons deux programmes d'obligations sécurisées, soit le Programme structuré d'obligations sécurisées (programme structuré) et le Programme législatif d'obligations sécurisées (programme législatif). Les obligations sécurisées sont des obligations au bilan avec droit de recours intégral qui sont aussi entièrement garanties par les actifs à l'égard desquels les détenteurs d'obligations profitent d'un droit prioritaire en cas d'insolvabilité de la CIBC. En vertu du programme structuré, nous transférons un bloc de prêts hypothécaires assurés à CIBC Covered Bond Guarantor Limited Partnership qui conserve ces prêts et agit à titre de garant auprès des détenteurs d'obligations en ce qui concerne le paiement des intérêts et du capital. En vertu du programme législatif, nous transférons un bloc de prêts hypothécaires non assurés ordinaires à CIBC Covered Bond (Legislative) Guarantor Limited Partnership, qui conserve ces prêts et agit à titre de garant auprès des détenteurs d'obligations en ce qui concerne le paiement des intérêts et du capital. Dans le cas des deux programmes, les actifs ne sont pas détenus par la CIBC, mais plutôt par le garant. Au 31 juillet 2014, notre programme structuré avait émis un passif au titre d'obligations sécurisées de 11,3 G\$, d'une juste valeur de 11,4 G\$ (11,7 G\$ au 31 octobre 2013, d'une juste valeur de 11,8 G\$) et notre programme législatif avait émis un passif au titre d'obligations sécurisées de 2,0 G\$, d'une juste valeur de 2,0 G\$ (2,0 G\$ au 31 octobre 2013, d'une juste valeur de 2,0 G\$). Le passif au titre d'obligations sécurisées est soutenu par une tranche de l'actif établie aux termes d'un contrat transférée au garant et par certains accords contractuels conçus pour protéger les détenteurs d'obligations contre des événements indésirables, notamment les variations des devises.

En ce qui concerne Cards II Trust au 31 juillet 2014, un montant de 4,3 G\$ de créances sur cartes de crédit, d'une juste valeur de 4,4 G\$ (4,6 G\$ au 31 octobre 2013, d'une juste valeur de 4,7 G\$) soutenait un passif au titre du financement connexe de 4,3 G\$, d'une juste valeur de 4,4 G\$ (4,6 G\$ au 31 octobre 2013, d'une juste valeur de 4,7 G\$).

Au 31 juillet 2014, le total de l'actif au titre de nos fonds multicédants non consolidés s'élevait à 2,8 G\$ (2,1 G\$ au 31 octobre 2013). Les montants au bilan et notre risque maximal de perte lié à des entités structurées qui ne sont pas consolidées figurent dans le tableau qui suit. L'exposition maximale comprend la valeur comptable des placements non couverts, les montants notionnels pour les facilités de liquidité et de crédit, et les montants notionnels, nets du cumul des pertes liées à la juste valeur pour les dérivés de crédit non couverts vendus sur les actifs de référence des entités structurées. L'incidence des REC n'est pas prise en compte dans le tableau ci-après.

En millions de dollars au 31 juillet 2014	Fonds multicédants soutenus par la CIBC	Entités émettrices de TAC flux groupés structurées par la CIBC	Entités émettrices structurées par des tiers		Structures de placement sans transformation	Fiducies de titrisation de prêts hypothécaires commerciaux
			Activités en voie de liquidation	Activités poursuivies		
Actifs au bilan à leur valeur comptable¹						
Valeurs du compte de négociation	15 \$	7 \$	779 \$	290 \$	2 440 \$	9 \$
Valeurs disponibles à la vente	-	2	-	572	-	-
Valeurs désignées à leur juste valeur	-	-	113	-	-	-
Prêts	80	52	1 751	532	-	-
Dérivés ²	-	-	-	-	105	-
	95 \$	61 \$	2 643 \$	1 394 \$	2 545 \$	9 \$
31 octobre 2013	90 \$	135 \$	3 456 \$	756 \$	3 135 \$	5 \$
Passifs au bilan à leur valeur comptable¹						
Dérivés ²	- \$	6 \$	242 \$	- \$	161 \$	- \$
31 octobre 2013	- \$	13 \$	355 \$	- \$	209 \$	- \$
Risque maximal de perte, net des couvertures						
Placements et prêts	95 \$	61 \$	2 643 \$	1 394 \$	2 440 \$	9 \$
Montant notionnel au titre de dérivés vendus, moins les pertes de juste valeur	-	117	1 680	-	-	-
Facilités de liquidités et de crédit	2 798 ³	45	95	690	-	-
Moins : couvertures des risques liés aux investissements, aux prêts et aux dérivés vendus	-	(96)	(3 650)	-	(2 440)	-
	2 893 \$	127 \$	768 \$	2 084 \$	- \$	9 \$
31 octobre 2013	2 241 \$	97 \$	970 \$	1 290 \$	- \$	5 \$

1) Excluent les entités structurées créées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), la Federal National Mortgage Association (Fannie Mae), la Federal Home Loan Mortgage Corporation (Freddie Mac), la Government National Mortgage Association (Ginnie Mae), les Federal Home Loan Banks, la Federal Farm Credit Bank et la Student Loan Marketing Association

2) Comprennent des swaps sur défaillance et des swaps sur rendement total vendus en vertu desquels nous assumons des risques, et excluent tous les autres dérivés.

3) Compte non tenu d'un montant additionnel de 1,3 G\$ (1,1 G\$ au 31 octobre 2013) lié aux facilités de garantie de liquidité consenties aux fonds multicédants afin qu'ils respectent leur engagement à financer l'achat d'autres actifs.

Décomptabilisation des actifs financiers

Des précisions sur les actifs financiers qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation figurent à la page 119 du Rapport annuel 2013.

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs financiers transférés qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation et des passifs financiers associés :

En millions de dollars, au	31 juillet 2014		31 octobre 2013	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Titrisations de prêts hypothécaires à l'habitation ¹	24 521 \$	24 557 \$	30 508 \$	30 538 \$
Valeurs détenues par des contreparties à titre de garanties en vertu de mises en pension ^{2, 3}	2 503	2 503	1 159	1 159
Valeurs prêtées en échange de garanties sous forme de valeurs mobilières ^{2, 3}	15 152	15 152	11 793	11 793
	42 176 \$	42 212 \$	43 460 \$	43 490 \$
Valeur comptable des passifs associés ⁴	43 207 \$	43 503 \$	44 586 \$	44 538 \$

1) Comprennent un montant de 3,7 G\$ (7,2 G\$ au 31 octobre 2013) de prêts hypothécaires sous-jacents aux titres adossés à des créances hypothécaires détenus par des contreparties de la SCHL à titre de garanties en vertu de mises en pension. Des obligations du gouvernement du Canada ont également été données en garantie à des contreparties de la SCHL. Certains soldes de liquidités en transit liés au processus de titrisation s'élevant à 1 213 M\$ (1 126 M\$ au 31 octobre 2013) ont servi à réduire ces soldes.

2) Excluent le surdimensionnement d'actifs donnés en garantie.

3) Ne comprennent pas les actifs de tiers donnés en garantie.

4) Comprend l'obligation de restituer les garanties sous forme de valeurs mobilières hors bilan au titre des valeurs prêtées.

De plus, nous avons titrisé 32,1 G\$, d'une juste valeur de 32,1 G\$ (25,2 G\$ au 31 octobre 2013, d'une juste valeur de 25,2 G\$), de prêts hypothécaires non transférés à des parties externes.

8. Dépôts^{1,2}

En millions de dollars, au				31 juillet 2014	31 octobre 2013
	Payables à vue ³	Payables sur préavis ⁴	Payables à terme fixe ⁵	Total	Total
Particuliers	9 359 \$	76 460 \$	43 379 \$	129 198 \$	125 034 \$
Entreprises et gouvernements	35 065	22 819	84 361	142 245 ⁶	134 736
Banques	2 098	17	5 585	7 700	5 592
Emprunts garantis ⁷	-	-	43 171	43 171	49 802
	46 522 \$	99 296 \$	176 496 \$	322 314 \$	315 164 \$
Se compose de ce qui suit :					
Détenus au coût amorti				320 153 \$	313 048 \$
Désignés à leur juste valeur				2 161	2 116
				322 314 \$	315 164 \$
Composition du total des dépôts :					
Dépôts non productifs d'intérêts					
Établissements canadiens				37 042 \$	35 670 \$
Établissements à l'étranger				2 730	2 421
Dépôts productifs d'intérêts					
Établissements canadiens				237 978	237 400
Établissements à l'étranger				44 128	39 673
Fonds fédéraux américains achetés				436	-
				322 314 \$	315 164 \$

1) Comprendent des dépôts libellés en dollars américains de 77,3 G\$ (68,2 G\$ au 31 octobre 2013) et libellés en d'autres monnaies étrangères de 7,8 G\$ (9,0 G\$ au 31 octobre 2013).

2) Nets de billets acquis de 1 860 M\$ (1 131 M\$ au 31 octobre 2013).

3) Comprendent tous les dépôts à l'égard desquels nous ne sommes pas autorisés à exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes de chèques.

4) Comprendent tous les dépôts à l'égard desquels nous pouvons légalement exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes d'épargne.

5) Comprendent tous les dépôts qui viennent à échéance à une date précise. Il s'agit habituellement de dépôts à terme, de certificats de placement garanti et d'instruments semblables.

6) Comprend un montant de 1,6 G\$ (1,6 G\$ au 31 octobre 2013) au titre de billets achetés par CIBC Capital Trust.

7) Comprendent des passifs émis à la suite d'activités liées à la titrisation de prêts hypothécaires à l'habitation ou par l'intermédiaire du programme d'obligations sécurisées ou d'entités de titrisation consolidées.

9. Titres secondaires

Le 25 juillet 2014, nous avons acheté et annulé une tranche de 11 M\$ (10 M\$ US) de nos débentures à taux variable (titres secondaires) échéant le 31 juillet 2084, ainsi qu'une tranche de 9 M\$ (8 M\$ US) de nos débentures à taux variable (titres secondaires) échéant le 31 août 2085.

10. Capital-actions

Actions ordinaires

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions	Pour les trois mois clos le						Pour les neuf mois clos le			
	31 juill. 2014		30 avril 2014		31 juill. 2013		31 juill. 2014		31 juill. 2013	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Solde au début de la période	397 375 316	7 745 \$	398 136 283	7 750 \$	399 811 338	7 743 \$	399 249 736	7 753 \$	404 484 938	7 769 \$
Émission en vertu de :										
Régimes d'options sur actions	407 845	33	146 941	12	12 922	1	856 625	69	602 115	43
Régime d'investissement à l'intention des actionnaires ¹	-	-	-	-	-	-	-	-	7 672	1
Régime d'achat d'actions par les employés ²	-	-	-	-	174 495	14	-	-	696 219	56
	397 783 161	7 778 \$	398 283 224	7 762 \$	399 998 755	7 758 \$	400 106 361	7 822 \$	405 790 944	7 869 \$
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	(759 500)	(15)	(914 600)	(18)	-	-	(3 089 200)	(60)	(5 808 331)	(112)
Actions autodétenues	(50 000)	(5)	6 692	1	(6 500)	(1)	(43 500)	(4)	9 642	- ³
Solde à la fin de la période	396 973 661	7 758 \$	397 375 316	7 745 \$	399 992 255	7 757 \$	396 973 661	7 758 \$	399 992 255	7 757 \$

1) À partir du versement des dividendes du 28 janvier 2013, les actions distribuées en vertu du régime d'investissement à l'intention des actionnaires ont été acquises sur le marché libre. Auparavant, ces actions étaient émises de la trésorerie.

2) À partir du 14 juin 2013, les cotisations salariales au Régime d'achat d'actions des employés au Canada ont servi à l'achat d'actions sur le marché libre. Auparavant, ces actions étaient émises de la trésorerie.

3) Attribuable à l'arrondissement.

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Le 5 septembre 2013, nous avons annoncé que la Bourse de Toronto avait approuvé l'avis d'intention de la CIBC de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires. Les rachats en vertu de l'offre ont commencé le 18 septembre 2013 et prendront fin à la première des éventualités suivantes, soit : i) la date à laquelle la CIBC aura racheté jusqu'à un maximum de 8 millions d'actions ordinaires, ii) la date à laquelle la CIBC émettra un avis de cessation, ou iii) le 8 septembre 2014.

Nous avons l'intention de demander à la Bourse de Toronto d'autoriser une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires qui nous permettrait d'acheter, aux fins d'annulation, jusqu'à concurrence de 8 millions, ou 2 %, de nos actions ordinaires en circulation au cours des douze prochains mois.

Au cours du trimestre clos le 31 juillet 2014, nous avons acheté et annulé 759 500 actions ordinaires supplémentaires en vertu de cette offre à un cours moyen de 97,58 \$ pour un total de 74 M\$. Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2014, nous avons acheté et annulé 3 089 200 actions ordinaires en vertu de cette offre à un cours moyen de 92,66 \$ pour un total de 286 M\$. Depuis le début de cette offre d'achat, nous avons acheté et annulé 4 013 100 actions ordinaires à un cours moyen de 90,52 \$ pour un total de 363 M\$.

Actions privilégiées

Le 11 juin 2014, nous avons émis 16 millions d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 39 (actions de série 39), d'une valeur nominale de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 400 M\$. Pour la période initiale de cinq ans jusqu'à la date de rachat la plus rapprochée, soit le 31 juillet 2019, les actions de série 39 sont assorties de dividendes en espèces versés trimestriellement, si la CIBC en déclare, à un taux de 3,90 %. Le 31 juillet 2019 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende sera rajusté pour correspondre au taux des obligations de cinq ans du gouvernement du Canada en vigueur à cette date, majoré de 2,32 %.

Les porteurs d'actions de série 39 auront le droit de convertir leurs actions à raison de une action pour une action privilégiée de catégorie A à taux variable et à dividende non cumulatif de série 40 (actions de série 40), sous réserve de certaines conditions, le 31 juillet 2019 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite. Les porteurs d'actions de série 40 auront le droit de recevoir un dividende trimestriel à taux variable, si la CIBC en déclare, à un taux correspondant à celui des bons du Trésor de trois mois du gouvernement du Canada au début du trimestre pertinent, majoré de 2,32 %. Les porteurs d'actions de série 40 auront le droit de convertir leurs actions à raison de une action pour une action de série 39, sous réserve de certaines conditions, le 31 juillet 2024 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite.

Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation et de certaines dispositions liées aux actions, nous pouvons racheter en totalité ou en partie les actions de série 39 en circulation à la valeur nominale le 31 juillet 2019 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite; nous pouvons également racheter en totalité ou en partie les actions de série 40 en circulation à la valeur nominale au 31 juillet 2024 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite.

Les actions comprennent une provision de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, qui est nécessaire pour que les actions soient admissibles à titre de fonds propres réglementaires selon Bâle III. Ainsi, les actions sont convertibles en actions ordinaires si le BSIF évalue que la banque n'est ou ne sera bientôt plus viable, ou si la banque accepte une injection de fonds propres ou un soutien financier équivalent du gouvernement afin d'éviter la non-viabilité. En pareil cas, chacune de ces actions est convertible en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant la valeur nominale de 25,00 \$ l'action, plus les dividendes déclarés et non payés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal de 5,00 \$ l'action (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent). Nous avons comptabilisé les actions de série 39 à titre de capitaux propres.

Le 31 juillet 2014, nous avons racheté la totalité des 12 millions d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 33, d'une valeur nominale et à un prix au comptant de 25,00 \$ l'action, ainsi que la totalité de nos 8 millions d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 37, d'une valeur nominale et à un prix au comptant de 25,00 \$ l'action.

Le 30 avril 2014, nous avons racheté la totalité des 13 millions d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 35, d'une valeur nominale et à un prix au comptant de 25,00 \$ l'action.

Fonds propres réglementaires

Nos ratios de fonds propres et notre ratio actif/fonds propres s'établissent comme suit :

En millions de dollars, au	31 juillet 2014	31 octobre 2013
Méthode transitoire		
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	16 983 \$	16 698 \$
Fonds propres de première catégorie	18 491	17 830
Total des fonds propres	22 081	21 601
Actif pondéré en fonction du risque (APR)	155 644	151 338
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	10,9 %	11,0 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	11,9 %	11,8 %
Ratio du total des fonds propres	14,2 %	14,3 %
Ratio actif/fonds propres	18,2 x	18,0 x
Méthode tout compris¹		
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	14 153 \$	12 793 \$
Fonds propres de première catégorie	17 093	15 888
Total des fonds propres	20 784	19 961
APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	139 920	136 747
APR aux fins des fonds propres de première catégorie	140 174	136 747
APR aux fins du total des fonds propres	140 556	136 747
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	10,1 %	9,4 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	12,2 %	11,6 %
Ratio du total des fonds propres	14,8 %	14,6 %

1) À compter du troisième trimestre de 2014, différents niveaux d'APR sont utilisés aux fins du calcul des ratios de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, de fonds propres de première catégorie et du total des fonds propres selon l'option choisie par la CIBC relativement à l'intégration progressive de l'exigence de fonds propres pour les REC.

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 31 juillet 2014, nous nous sommes conformés à l'ensemble des exigences réglementaires en matière de fonds propres.

11. Charge au titre des avantages postérieurs à l'emploi

Le tableau ci-après présente le détail de la charge au titre du régime d'avantages postérieurs à l'emploi comptabilisée dans le compte de résultat consolidé intermédiaire :

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juillet 2014	30 avril 2014	31 juillet 2013	31 juillet 2014	31 juillet 2013
Régimes de retraite à prestations définies					
Régimes de retraite	45 \$	45 \$	49 \$	136 \$	151 \$
Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	10	11	10	31	30
Total de la charge au titre des régimes de retraite à prestations définies, montant net	55 \$	56 \$	59 \$	167 \$	181 \$
Régimes de retraite à cotisations définies					
Régimes de retraite de la CIBC	3 \$	7 \$	3 \$	13 \$	9 \$
Régimes de retraite d'État ¹	23	23	21	68	63
Total de la charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies	26 \$	30 \$	24 \$	81 \$	72 \$

1) Comprennent le Régime de pensions du Canada / Régime des rentes du Québec et la *Federal Insurance Contributions Act* des E.-U.

12. Impôt sur le résultat

Enron

Au cours des exercices antérieurs, l'Agence du revenu du Canada a établi de nouvelles cotisations dans lesquelles elle a refusé la déduction de paiements d'environ 3 G\$ au titre du règlement lié à Enron en 2005 et des frais juridiques connexes. L'affaire est devant les tribunaux. L'audience devant la Cour canadienne de l'impôt concernant la déductibilité des paiements liés à Enron devrait débiter en octobre 2015.

Si nous réussissons à faire accepter intégralement notre position fiscale, nous comptabiliserions une économie d'impôt additionnelle de 214 M\$ et un remboursement d'intérêts imposable d'environ 204 M\$. Si nous ne réussissons pas, une charge d'impôt additionnelle d'environ 866 M\$ et des intérêts non déductibles d'environ 124 M\$ nous incomberaient.

13. Résultat par action

En millions de dollars, sauf les données sur les actions	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juillet 2014	30 avril 2014	31 juillet 2013	31 juillet 2014	31 juillet 2013
Résultat de base par action					
Résultat net applicable aux actionnaires	918 \$	317 \$	877 \$	2 409 \$	2 520 \$
Moins : dividendes et primes sur actions privilégiées	19	25	25	69	75
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires	899 \$	292 \$	852 \$	2 340 \$	2 445 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	397 179	397 758	399 952	397 826	401 237
Résultat de base par action	2,26 \$	0,73 \$	2,13 \$	5,88 \$	6,09 \$
Résultat dilué par action					
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires diluées	899 \$	292 \$	852 \$	2 340 \$	2 445 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	397 179	397 758	399 952	397 826	401 237
Ajouter : options sur actions pouvant être exercées ¹ (en milliers)	843	761	306	758	384
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation (en milliers)	398 022	398 519	400 258	398 584	401 621
Résultat dilué par action	2,26 \$	0,73 \$	2,13 \$	5,87 \$	6,09 \$

1) Ne tient pas compte du nombre moyen de 8 827 options en cours (311 840 au 30 avril 2014 et 2 002 167 au 31 juillet 2013) à un prix d'exercice moyen pondéré de 100,04 \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2014 (96,34 \$ au 30 avril 2014 et 82,27 \$ au 31 juillet 2013) et du nombre moyen de 312 476 options à un prix d'exercice moyen pondéré de 96,33 \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2014 (nombre moyen de 1 007 914 options à un prix d'exercice moyen pondéré de 85,02 \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2013), le prix d'exercice des options étant supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la CIBC.

14. Passifs éventuels et provisions

Dans le cours normal des affaires, la CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cadre desquelles des dommages-intérêts imposants sont réclamés à la CIBC et à ses filiales. Des provisions pour les questions judiciaires sont constituées si, de l'avis de la direction, il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire au règlement de l'affaire et que le montant de l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable. Si l'estimation fiable d'une perte probable se situe dans une fourchette de résultats possibles à l'intérieur de laquelle un montant précis semble représenter une meilleure estimation, ce montant est comptabilisé. Si aucun montant précis à l'intérieur de la fourchette de résultats possibles ne semble être une meilleure estimation qu'un autre montant, le montant médian de la fourchette est comptabilisé. Dans certains cas, toutefois, il n'est pas possible de déterminer si une obligation est probable ou d'estimer de façon fiable le montant de la perte, de sorte qu'aucun montant ne peut être comptabilisé.

Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces procédures judiciaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation auprès de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, isolément ou dans leur ensemble, ait des répercussions négatives importantes sur nos états financiers consolidés. Par contre, l'issue de ces affaires, isolément ou dans leur ensemble, pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation pour une période donnée. Nous évaluons régulièrement le caractère adéquat des provisions pour les procédures judiciaires de la CIBC et procédons aux ajustements nécessaires en fonction des nouvelles informations disponibles.

Les provisions présentées à la note 23 des états financiers consolidés annuels de 2013 comprenaient toutes les provisions de la CIBC au titre des procédures judiciaires à la date en question, notamment des montants liés aux procédures judiciaires importantes décrites dans cette note et à d'autres procédures judiciaires.

Selon la CIBC, les pertes sont raisonnablement possibles lorsque le risque qu'elles surviennent n'est pas probable, sans être faible. Il est raisonnablement possible que la CIBC puisse subir des pertes au-delà des montants comptabilisés lorsque la perte comptabilisée correspond au point médian d'une fourchette de pertes raisonnablement possibles, ou que la perte éventuelle se rapporte à un litige pour lequel une issue défavorable est raisonnablement possible, sans être probable.

La CIBC croit qu'outre les montants déjà comptabilisés au titre des pertes raisonnablement possibles, la fourchette globale estimative pour les procédures judiciaires importantes la visant susceptibles de faire l'objet d'une telle estimation, allait de néant à environ 240 M\$ au 31 juillet 2014. La fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles est fondée sur les informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures importantes dans lesquelles la CIBC est partie, compte tenu de la meilleure estimation de la CIBC quant aux pertes pouvant résulter de ces procédures et susceptibles de faire l'objet d'une estimation. L'estimation de la CIBC exige beaucoup de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures et, dans bien des cas, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer. La fourchette ne tient pas compte des dommages-intérêts exemplaires potentiels. La fourchette estimative au 31 juillet 2014 est fondée sur les procédures judiciaires importantes présentées à la note 23 des états financiers consolidés annuels de l'exercice 2013 telles qu'elles sont mises à jour ci-après. Les éléments déterminant la fourchette estimative changeront au fil du temps, et les pertes réelles pourraient être très différentes de l'estimation actuelle. Pour certaines procédures judiciaires, la CIBC ne croit pas qu'une estimation puisse être faite actuellement, car bon nombre ne sont qu'à un stade préliminaire, et les montants réclamés ne sont pas tous déterminés. Ainsi, ces procédures judiciaires ne sont pas incluses dans la fourchette.

Voici les faits nouveaux ayant trait à nos procédures judiciaires importantes qui sont survenus depuis la publication de nos états financiers consolidés annuels de 2013 :

- Recours collectif lié à Visa (affaire *Marcotte*) : L'appel a été entendu par la Cour suprême du Canada en février 2014. La Cour a pris l'affaire en délibéré.
- Recours collectif lié au marché secondaire (affaire *Green*) : En février 2014, la Cour d'appel de l'Ontario a rendu sa décision et a infirmé celle du tribunal inférieur, certifiant la cause à titre de recours collectif. La CIBC et les divers défendeurs ont demandé l'autorisation d'en appeler de la décision devant la Cour suprême du Canada. Le 7 août 2014, la CIBC et les divers défendeurs ont reçu l'autorisation d'en appeler de la décision devant la Cour suprême du Canada.
- Recours collectif lié à des heures supplémentaires (affaire *Brown*) : L'appel des demandeurs a été entendu par la Cour d'appel de l'Ontario en mai 2014. La Cour a pris l'affaire en délibéré.
- Recours collectif lié à des cartes de crédit (affaire *Watson*) : Le 27 mars 2014, la Cour a rendu sa décision, certifiant la cause à titre de recours collectif. Les demandeurs et les défendeurs ont déposé des avis d'appel.
- Recours collectifs relatifs au remboursement anticipé des prêts hypothécaires : Le 30 juin 2014, la Cour a certifié la cause à titre de recours collectif dans l'affaire *Sherry* sous réserve que les demandeurs présentent une définition du groupe viable. La CIBC a déposé un avis d'appel.
- Recours collectifs contre Sino-Forest : La motion en certification du recours collectif dans l'affaire *Labourers'* a été reportée jusqu'en janvier 2015.

Outre les points mentionnés ci-dessus, il n'y a pas eu de changements importants relativement aux affaires présentées à la note 23 de nos états financiers consolidés annuels de 2013, et aucune nouvelle affaire importante n'est survenue depuis la publication de nos états financiers consolidés annuels de 2013.

15. Informations sectorielles

La CIBC compte trois unités d'exploitation stratégique : Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, Gestion des avoirs et Services bancaires de gros. Ces unités d'exploitation stratégique sont appuyées par Siège social et autres.

Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises offrent aux clients partout au Canada des conseils financiers, des produits et des services bancaires et d'investissement ainsi que des produits et des services d'assurance autorisés par l'entremise d'une solide équipe de conseillers et de plus de 1 100 centres bancaires, ainsi que de GAB, d'une équipe de vente mobile, de services bancaires téléphoniques et de services bancaires en direct et mobiles.

Gestion des avoirs offre des services consultatifs personnalisés et une gamme complète de solutions de placements de premier plan afin de combler les besoins des clients institutionnels, de détail et à valeur nette élevée. Ensemble, nos services de gestion d'actifs, de courtage de détail et de gestion privée de patrimoine constituent une offre intégrée de services dont la prestation est assurée par plus de 1 500 conseillers au Canada et aux États-Unis.

Les Services bancaires de gros offrent un large éventail de produits de crédit, de produits des marchés financiers, des services bancaires d'investissement et des services de recherche aux gouvernements, aux clients institutionnels, aux grandes entreprises et aux particuliers au Canada et sur les principaux marchés dans le monde.

Siège social et autres comprend les six groupes fonctionnels, soit Technologie et opérations, Expansion de l'entreprise, Finance, Trésorerie, Administration ainsi que Gestion du risque, qui soutiennent les unités d'exploitation stratégique de la CIBC. Les charges de ces groupes sont habituellement

réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique. Siège social et autres comprend également nos opérations des services bancaires internationaux, principalement CIBC FirstCaribbean, les investissements stratégiques dans les coentreprises CIBC Mellon et The Bank of N.T. Butterfield & Son Limited, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

Modifications aux informations sectorielles

Les modifications suivantes ont été apportées aux informations sectorielles au cours du premier trimestre de 2014. Les montants des périodes précédentes ont été retraités en conséquence.

Vente du portefeuille Aéroplan

Le 27 décembre 2013, nous avons vendu à la Banque TD environ la moitié de notre portefeuille Aéro Or VISA, qui comprend majoritairement des clients titulaires uniquement d'une carte de crédit. En conséquence, les produits liés à la vente du portefeuille de cartes de crédit sont passés du secteur d'activité Services bancaires personnels au poste « Divers » du secteur d'activité Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises.

Répartition des activités de trésorerie

Les prix de cession interne liés à la trésorerie continuent d'être imputés ou crédités à chaque secteur d'activité de nos unités d'exploitation stratégique. Nous avons modifié notre approche quant à la répartition de l'incidence financière résiduelle des activités de trésorerie. Certaines charges sont attribuées directement aux secteurs d'activité, et le solde net des produits est désormais comptabilisé dans Siège social et autres.

Répartition aux unités d'exploitation

Les activités de trésorerie ont une incidence sur les résultats financiers présentés par les unités d'exploitation stratégique. Chaque secteur d'activité au sein de nos unités d'exploitation stratégique se voit imputer ou créditer un coût de financement établi en fonction du marché respectivement pour les actifs et les passifs, ce qui a une incidence sur la performance des unités d'exploitation stratégique en termes de produits. Lorsque le risque de taux d'intérêt et le risque de liquidité inhérents à nos actifs et passifs liés aux clients font l'objet d'une cession interne à la Trésorerie, ils sont gérés conformément au cadre et aux limites du risque de la CIBC. Les résultats financiers non répartis liés aux activités de trésorerie sont présentés dans Siège social et autres. Les capitaux sont attribués aux unités d'exploitation stratégique de façon à évaluer constamment les coûts économiques et à les jumeler aux avantages sous-jacents et aux risques associés aux activités des unités d'exploitation stratégique. Les profits sur le capital non attribué continuent d'être comptabilisés dans Siège social et autres. Nous examinons continuellement nos méthodes de fixation des prix de cession interne afin de nous assurer qu'elles tiennent compte des conditions changeantes du marché et des pratiques du secteur.

Nous employons le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur pour mesurer et présenter les résultats d'exploitation des secteurs d'activité de nos unités d'exploitation stratégique Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, et Gestion des avoirs. Ce modèle se sert de certaines estimations et de méthodes de répartition dans la préparation de l'information financière sectorielle. Selon ce modèle, les paiements internes relatifs aux commissions de vente et de suivi et aux honoraires de prestation de services de distribution sont répartis entre les secteurs d'activité et les unités d'exploitation stratégique. Périodiquement, les taux de commission de vente et de suivi versés aux segments des clients pour certains produits sont révisés et appliqués prospectivement.

Les charges autres que d'intérêts sont attribuées aux unités d'exploitation stratégique auxquelles elles se rapportent selon des critères appropriés. Les produits, les charges et les autres ressources au bilan liés à certaines activités sont entièrement imputés aux secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique.

Les provisions individuelles et les dotations à la provision correspondantes sont présentées dans leurs unités d'exploitation stratégique respectives. La provision collective et les dotations à la provision correspondantes sont comptabilisées dans Siège social et autres, à l'exception i) des prêts hypothécaires à l'habitation en souffrance depuis plus de 90 jours, ii) des prêts personnels et des prêts notés aux PME en souffrance depuis plus de 30 jours, et iii) des radiations nettes dans le portefeuille de cartes de crédit, qui sont tous présentés dans leurs unités d'exploitation stratégique respectives. Toutes les provisions relatives à CIBC FirstCaribbean et les dotations à la provision correspondantes sont présentées dans Siège social et autres.

En millions de dollars, pour les trois mois clos le		Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises	Gestion des avoirs	Services bancaires de gros	Siège social et autres	Total CIBC
31 juill. 2014	Produits nets d'intérêts ¹	1 411 \$	50 \$	400 \$	14 \$	1 875 \$
	Produits autres que d'intérêts	518	623	268	74	1 483
	Produits intersectoriels ²	103	(105)	2	-	-
	Total des produits¹	2 032	568	670	88	3 358
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	177	-	6	12	195
	Amortissement et perte de valeur ³	23	6	2	70	101
	Charges autres que d'intérêts	1 044	402	277	223	1 946
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	788	160	385	(217)	1 116
	Impôt sur le résultat ¹	199	39	103	(146)	195
	Résultat net (perte nette)	589 \$	121 \$	282 \$	(71) \$	921 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :					
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	3 \$	3 \$
	Actionnaires	589	121	282	(74)	918
	Actif moyen⁴	230 346 \$	4 398 \$	122 143 \$	54 149 \$	411 036 \$
30 avril 2014	Produits nets d'intérêts ¹	1 357 \$	48 \$	398 \$	(5) \$	1 798 \$
	Produits autres que d'intérêts	486	598	206	79	1 369
	Produits intersectoriels ²	96	(98)	2	-	-
	Total des produits¹	1 939	548	606	74	3 167
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	173	1	21	135	330
	Amortissement et perte de valeur ³	25	6	1	489	521
	Charges autres que d'intérêts	1 015	389	317	170	1 891
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	726	152	267	(720)	425
	Impôt sur le résultat ¹	180	35	54	(150)	119
	Résultat net (perte nette)	546 \$	117 \$	213 \$	(570) \$	306 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :					
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	1 \$	- \$	(12) \$	(11) \$
	Actionnaires	546	116	213	(558)	317
	Actif moyen⁴	227 362 \$	4 372 \$	121 105 \$	53 446 \$	406 285 \$
31 juill. 2013	Produits nets d'intérêts ¹	1 421 \$	46 \$	357 \$	59 \$	1 883 \$
	Produits autres que d'intérêts	559	500	231	76	1 366
	Produits intersectoriels ²	87	(88)	1	-	-
	Total des produits¹	2 067	458	589	135	3 249
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	241	-	14	65	320
	Amortissement et perte de valeur ³	23	5	2	61	91
	Charges autres que d'intérêts	988	321	301	177	1 787
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	815	132	272	(168)	1 051
	Impôt sur le résultat ¹	203	30	60	(120)	173
	Résultat net (perte nette)	612 \$	102 \$	212 \$	(48) \$	878 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :					
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	1 \$	1 \$
	Actionnaires	612	102	212	(49)	877
	Actif moyen⁴	226 786 \$	3 960 \$	120 026 \$	51 836 \$	402 608 \$

1) Les produits nets d'intérêts et la charge d'impôt des Services bancaires de gros comprennent un ajustement selon la base d'imposition équivalente (BIE) de 102 M\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2014 (respectivement 124 M\$ et 90 M\$ pour les trimestres clos les 30 avril 2014 et 31 juillet 2013), les montants équivalents étant compensés dans le secteur Siège social et autres.

2) Les produits intersectoriels représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur.

3) Comprend l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des logiciels, ainsi que d'autres immobilisations incorporelles. Les résultats du trimestre clos le 30 avril 2014 comprennent également la perte de valeur du goodwill de CIBC FirstCaribbean.

4) Les actifs sont présentés en fonction de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière, et c'est la mesure examinée par la direction.

En millions de dollars, pour les neuf mois clos le		Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises	Gestion des avoirs	Services bancaires de gros	Siège social et autres	Total CIBC
31 juill.	Produits nets d'intérêts¹	4 205 \$	148 \$	1 187 \$	38 \$	5 578 \$
2014	Produits autres que d'intérêts	1 729	1 767	764	321	4 581
	Produits intersectoriels²	292	(297)	5	-	-
	Total des produits¹	6 226	1 618	1 956	359	10 159
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	560	-	29	154	743
	Amortissement et perte de valeur³	72	16	4	625	717
	Charges autres que d'intérêts	3 090	1 138	922	571	5 721
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	2 504	464	1 001	(991)	2 978
	Impôt sur le résultat¹	623	112	242	(403)	574
	Résultat net (perte nette)	1 881 \$	352 \$	759 \$	(588) \$	2 404 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :					
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	2 \$	- \$	(7) \$	(5) \$
	Actionnaires	1 881	350	759	(581)	2 409
	Actif moyen⁴	228 527 \$	4 307 \$	121 740 \$	54 570 \$	409 144 \$
31 juill.	Produits nets d'intérêts ¹	4 211 \$	139 \$	1 054 \$	156 \$	5 560 \$
2013	Produits autres que d'intérêts	1 602	1 446	663	267	3 978
	Produits intersectoriels ²	249	(252)	3	-	-
	Total des produits ¹	6 062	1 333	1 720	423	9 538
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	715	-	45	90	850
	Amortissement et perte de valeur ³	67	11	4	177	259
	Charges autres que d'intérêts	2 929	955	1 042	506	5 432
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	2 351	367	629	(350)	2 997
	Impôt sur le résultat ¹	587	85	139	(339)	472
	Résultat net (perte nette)	1 764 \$	282 \$	490 \$	(11) \$	2 525 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :					
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	5 \$	5 \$
	Actionnaires	1 764	282	490	(16)	2 520
	Actif moyen ⁴	226 429 \$	3 965 \$	121 956 \$	50 626 \$	402 976 \$

1) Les produits nets d'intérêts et la charge d'impôt des Services bancaires de gros comprennent un ajustement selon la BIE de 336 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2014 (279 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2013), les montants équivalents étant compensés dans le secteur Siège social et autres.

2) Les produits intersectoriels représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur.

3) Comprend l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des logiciels, ainsi que d'autres immobilisations incorporelles. Les résultats de la période considérée comprennent également la perte de valeur du goodwill de CIBC FirstCaribbean.

4) Les actifs sont présentés en fonction de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière, et c'est la mesure examinée par la direction.

16. Instruments financiers – informations à fournir

Nous avons présenté des informations quantitatives relatives au risque de crédit conformément aux directives de l'Accord de Bâle à la section Risque de crédit du rapport de gestion de notre Rapport annuel 2013 et de notre rapport intermédiaire aux actionnaires, lesquelles exigent des entités qu'elles présentent les risques auxquels elles sont exposées en fonction de la façon dont elles gèrent leurs activités et leurs risques. Le tableau ci-après présente les expositions au bilan se rapportant au risque de crédit, en vertu de différentes approches tirées du dispositif de Bâle, affichées par catégories comptables et par portefeuilles selon le dispositif de Bâle.

Catégories comptables		Portefeuilles selon Bâle									
		Approche NI avancée et approche standard							Titrisation d'actifs	Montant total assujetti au risque de crédit	Non assujetti au risque de crédit
En millions de dollars, au		Expositions aux entreprises	Expositions aux entités souveraines	Expositions aux banques	Crédit garanti – immobilier	Expositions au commerce de détail renouvelables admissibles	Autres risques liés au portefeuille de détail				
31 juill. 2014	Trésorerie et dépôts	-	\$ 7 441	\$ 2 260	\$ -	\$ -	\$ -	-	\$ 9 701	\$ 1 491	\$ 11 192
	auprès d'autres banques	-	\$ 7 441	\$ 2 260	\$ -	\$ -	\$ -	-	\$ 9 701	\$ 1 491	\$ 11 192
	Valeurs mobilières	1 896	14 164	4 515	-	-	-	1 290	21 865	47 596	69 461
	Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	1 525	-	1 713	-	-	-	-	3 238	-	3 238
	Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	8 476	4 078	12 551	-	-	-	-	25 105	-	25 105
	Prêts	46 390	4 601	1 452	171 388	19 309	9 367	2 596	255 103	815	255 918
	Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 703)	(1 703)
	Dérivés	2 812	3 975	11 440	-	-	-	-	18 227	-	18 227
	Engagements de clients en vertu d'acceptations	6 910	1 053	311	-	-	-	-	8 274	-	8 274
	Autres actifs	322	1 486	3 100	164	23	31	2	5 128	10 582	15 710
	Total du risque de crédit	68 331	\$ 36 798	\$ 37 342	\$ 171 552	\$ 19 332	\$ 9 398	\$ 3 888	\$ 346 641	\$ 58 781	\$ 405 422
31 oct. 2013	Total du risque de crédit	65 215	\$ 29 707	\$ 44 909	\$ 167 488	\$ 22 749	\$ 8 457	\$ 5 148	\$ 343 673	\$ 54 333	\$ 398 006